Institut des Frères Maristes

ACTES DU XXII^{ème} CHAPITRE GÉNÉRAL

Rionegro, Colombie | Septembre-octobre 2017



un nouveau La Valla

maristes 2017

XXII^{e} chapitre général

Institut des Frères Maristes

ACTES DU XXII^{ème} CHAPITRE GÉNÉRAL

Rionegro, Colombie | Septembre-octobre 2017

Institut des Frères Maristes
© Casa Generalizia dei Fratelli Maristi delle Scuole
Piazzale Marcellino Champagnat, 2
00144 – Rome – Italie
comunica@fms.it
www.champagnat.org

Secrétariat du XXIIème Chapitre Général :
João Carlos do Prado, fms - Secrétaire
Carlos Saúl Corzo Uribe, fms - Secrétaire adjointe

Réalisation : Département de Communication de l'Institut des Frères Maristes
Designer: Giuliano D'Orsi
Avril 2023
ISBN: 979-12-80249-26-5

	Frères Maristes. Chapitre Général (22. : 2017 set./out. 8-22 : Rionegro, Colombie)
I69a	Actes du XXIIème Chapitre Général. – Rome : Casa Generalizia dei Fratelli Maristi delle Scuole, 2023
2023	183 p.
	ISBN: 979-12-80249-26-5
	Le XXIIème Chapitre Général s'est tenu en Colombie, au Rionegro, du 8 septembre au 20 octobre 2017.
	1. Frères Maristes - Rencontres. I. Titre. II. Titre: Mariste 2017 : XXIIème Chapitre Général
	CDD 20. Ed. – 271.790063

Luci Eduarda Wielganczuk – CRB 9/1118 - Sistema Integrado de Bibliotecas – SIBI/PUCPR

SOMMAIRE

Présentation 0

I. Préparation et déroulement du XXIIème Chapitre Général 0
1 La préraration 0
2 Déroulement du XXIIème Chapitre Général 0

II. Document Officiel Du XXIIème Chapitre Général 0
1 Introduction 0
2.2. Message du XXIIème Chapitre général
Cheminons comme famille globale !

III.Textes et décisions du XXIIème chapitre général 0
1 Acte de la commission « table de vérification des pouvoirs du chapitre » 0
2 Nouvelle proposition des documents normatifs de l'institut 0
3 Méthodes d'élection utilisées au cours du XXIIème chapitre général 0

IV. Statuts du Chapitre Général 0

V. Le processus du XXIIème Chapitre Général 0
1. Le Règlement du Chapitre 0
2. Organisation 0
3. Fonctions 0
4. Les groupes de travail et les commissions 0
5. Le travail de l'Assemblée Plénière 0
6. La votation 0
7. Élection du Supérieur Général 0
Annexe A 0
Annexe B 0

VI. Réflexions et déclarations du XXIIème chapitre général 0
1 Réflexion de frère Emili Turú lors de l'ouverture du XXIIème Chapitre général 0
2. Message au nom des jeunes Maristes du monde pour l'Institut
des Frères Maristes des Écoles 0
3. Message envoyé aux victimes des désastres naturels du Mexique,
de Puerto Rico, d'Haïti, de la République Dominicaine,
des États-Unis et des Petites Antilles 0
4. Réflexion du fr. Emili Turù à l'Assemblée du XXIIème Chapitre général 0

5. Remarques du confrère Emili Turú à la fin du mandat
du Conseil général actuel 0
6. Message des jeunes frères invités au XXIIème Chapitre général 0
7. Déclaration du XXIIème Chapitre Général des Frères Maristes
aux victimes et survivants d'abus 0
8. Mots du frère Ernesto Sánchez à la clôture du XXIIème Chapitre général 0

VII. Committees and participants of the XXIIème general chapte 0
1. Provisional committee 0
2. Participants of the XXIIème general chapter 0
3. Support equipment during the XXIIème General Chapter 0

VIII. Nouveau gouvernement général (2017-2025) 0

PRÉSENTATION

Sous le slogan « Un Nouveau La Valla », le XXII^{ème} Chapitre général nous a invités à un nouveau commencement le F. Emili Turú, dans sa lettre de convocation, nous a rappelé que *«chaque Chapitre général est un moment pour un nouveau commencement, puisque nous nous demandons collectivement ce que Dieu veut de nous lors de ce moment historique concret et nous essayons de mettre en place les moyens nécessaires pour répondre à ses appels. Un nouveau La Valla n'est donc pas un appel à reproduire, de façon nostalgique et romantique la première communauté mariste. Il s'agit d'actualiser La Valla en ce début du XXI^{éme} siècle, alors qu'un nouveau monde émerge».* Le XXII^{ème} Chapitre général, comme les autres Chapitres, a été un appel à la famille mariste globale pour construire ensemble l'avenir que nous voulons pour notre vie et notre mission.

A la fin de notre XXII^{ème} Chapitre général, le F. Ernesto Sanchez SG a déclaré qu'il était évident que « **le nouveau commencement avait déjà commencé** ». Dans un contexte multiculturel international, nous, frères et laïcs nous nous sommes donné rendez-vous à Rionegro (Colombie) et nous avons expérimenté «Un nouveau La Valla». Cette expérience a permis de nous exprimer sur l'avenir de notre charisme basé sur la communion, Maristes ensemble, pleinement engagés, unis dans la diversité, coresponsables dans la vie et dans la mission mariste. Comme notre première communauté de La Valla, nous avons été inspirés par la maison de Nazareth pour développer les attitudes qui font de l'esprit de famille une réalité : amour et pardon, soutien et aide, oubli de soi, ouverture aux autres, et joie. Pour la première fois dans notre histoire, et comme signe tangible d'un nouveau départ, le Chapitre général s'est tenu en dehors du siège du gouvernement général ; c'était aussi la première fois

que de jeunes maristes, laïcs et frères étaient invités à participer à la vie du Chapitre et à s'adresser aux capitulaires.
Comme dans de nombreuses expériences vécues, il est difficile d'exprimer avec des mots l'espérance, les rêves, les défis et les aspirations de ceux qui ont participé au Chapitre. Cela dit, les Actes du XXIIème Chapitre général constituent l'un des documents de référence pour le Conseil général lui-même, pour les gouvernements provinciaux et de district, et pour tous les membres de l'Institut, pour se souvenir, comprendre et appliquer les intuitions, les appels et les décisions du Chapitre.
Ces Actes sont divisés en sept parties.

1. DÉROULEMENT DU XXIIème CHAPITRE GÉNÉRAL

Cette première partie expose la préparation du Chapitre et du déroulement des sessions au jour le jour, ce qui permet de comprendre les étapes franchies par l'assemblée et de contextualiser ses définitions.

2. DOCUMENT OFFICIEL DU CHAPITRE : CHEMINONS COMME FAMILLE GLOBALE

Cette partie rapporte le Message du XXIIème Chapitre général, la lettre du Chapitre aux Maristes de Champagnat, les cinq appels du Chapitre, les principes et les suggestions. Une version électronique est également disponible sur le site Internet de l'Institut : http://lavalla200.champagnat.org/fr

3. XXIIème CHAPITRE GÉNÉRAL : TEXTES ET DÉCISIONS

Ce chapitre énonce le rapport de la Commission de vérification, la nouvelle structure des chapitres, les articles et les statuts des Constitutions et de la Règle de vie, approuvés par le Chapitre, ainsi que les méthodes d'élection utilisées pendant le XXIIème Chapitre général.

4. MÉTHODOLOGIES ET DYNAMIQUES UTILISÉES AU XXII^{ème} CHAPITRE GÉNÉRAL

Ce point explique les Statuts et la méthodologie du processus capitulaire du XXII^{ème} Chapitre général. Ils sont présentés tels qu'ils ont été approuvés par le Chapitre et à leur tour, ils serviront de base à l'ouverture du XXII^{ème} Chapitre général.

5. RÉFLEXIONS ET DÉCLARATIONS DU XXII^{ème} CHAPITRE GÉNÉRAL

Ce numéro cinq présente les réflexions et les déclarations de F. Emili Turú, Supérieur général 2009 - 2017, de F. Ernesto Sánchez Barba, nouveau Supérieur général, des jeunes et des jeunes frères invités. Il en est de même pour les autres déclarations officielles du Chapitre.

6. COMMISSIONS ET PARTICIPANTS DU XXII^{ème} CHAPITRE GÉNÉRAL

Nous trouvons là les données des commissions antérieures au Chapitre général ainsi que celles des participants dans la ville de Rionegro - Colombie.

7. NOUVEAU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL

La présentation d'une courte biographie des membres du Conseil général nouvellement élu pour la période 2017-2025 termine le document.

Ces Actes sont publiés dans les quatre langues officielles de l'Institut : français, anglais, espagnol et portugais. La version officielle a été rédigée en espagnol. La langue d'origine change en fonction des documents et est celle qui sert de référence pour les trois autres versions.
Les frères Ben Consigli, João Carlos do Prado et Carlos Saúl Corzo Uribe ont été chargés de compiler et d'organiser tout le matériel élaboré pendant le

XXIIème Chapitre Général, qui sera présenté ultérieurement.
Le Supérieur Général et son Conseil ont décidé que les modifications apportées aux Constitutions et aux Statuts, approuvées par le XXIIème Chapitre Général et, si nécessaire, par le Saint-Siège, entreront en vigueur en 2019.
En tant que Maristes de Champagnat, nous suivons le Christ en servant les enfants et les jeunes, en cheminant comme famille globale.

I
PRÉPARATION ET DÉROULEMENT DU XXIIème CHAPITRE GÉNÉRAL

1. LA PRÉPARATION

En juin 2015, le Conseil Général a nommé une commission préparatoire composée des frères Alvaro Álvaro Sepúlveda (Santa María de los Andes), Ben Consigli (USA), Carlos Huidobro (Administration Général), Darren Burge (Australie), Eugène Kabanguka (Gouvernement Général), João Gutemberg (Brésil Sud Amazonie), Joseph McKee (Gouvernement Général – Coordinateur, Juan Carlos Fuertes (Mediterránea), Pau Fornells (Administration Générale – Secrétaire), Rajakumar Susai Manickam (Sud Asie) et Vincent de Paul Kouassi (Afrique Centre-Ouest). Cette commission a pu compter sur l'aide de monsieur Matthieu Daum, directeur et consultant de Nexus en France.

Conformément aux trois années de préparation de la célébration du Bicentenaire de l'Institut, le Chapitre Général a eu lieu sous le slogan « un Nouveau La Valla ». Un an avant sa mise en place la Commission préparatoire a envoyé aux Unités administratives le document invitant tous les maristes à se préparer au Chapitre. Tous ont été appelés à entrer dans un processus d'écoute de « la nouveauté » qui émerge de la réalité vécue, dans le but de détecter l'énergie et le potentiel pour vivre aujourd'hui le charisme mariste. La proposition a été motivée en trois étapes.

La première étape a été de « créer de nouvelles conversations » qui permettaient d'explorer ensemble le sens de vivre aujourd'hui « l'expérience de La Valla » en cherchant à prendre conscience du monde qui nous entoure, ainsi qu'à découvrir d'autres situations qui peuvent se produire dans notre environnement, sans nous en rendre compte, et à imaginer comment aborder et contacter ces nouvelles réalités.

Pour la deuxième étape, les frères, les laïcs et les jeunes ont été invités à « entrer dans le territoire de la nouveauté » en reprenant l'invitation du Pape François à être une Église « en sortie », qui se laisse interpeller par des frontières géographiques et existentielles. Il y a eu aussi une invitation claire à aller à la rencontre des réalités - par exemple aller à la rencontre des personnes ou des situations en périphérie - ouvrant leur esprit et leur cœur à ce que l'Esprit voulait peut-être leur communiquer à travers elles.

La troisième étape « récolter des fruits » a motivé tous les délégués et invités au Chapitre Général à trouver du temps pour se rencontrer par groupes de communautés ou par Province et District, afin de partager les expériences des deux étapes précédentes. Cela les a aidés à saisir ce qui était apparu dans leur unité administrative et à le transmettre à l'assemblée capitulaire.

Enfin, pour remplir les fonctions de la Commission provisoire du XXII^ème^ Chapitre Général, le Conseil Général a désigné, selon les normes (Statuts du XXII^ème^ Chapitre Général n. 27) le 16 février 2017, les frères suivants comme membres de la commission : Joseph McKee (Vicaire Général et Coordinateur), Ben Consigli (USA - Secrétaire), Rajakumar Soosai Manickam (Asie du Sud), Juan Carlos Fuertes (Méditerranée), Darren Burge (Australie), Michel Razafimandimby Maminiaina (Madagascar), Deivis Fischer (Brésil Sud Amazonie) et Ernesto Sánchez Barba (Conseiller Général).

La commission provisoire s'est réunie dans la ville de Rionegro, Colombie, le 31 août 2017, pour les travaux précédant immédiatement le XXII^ème^ Chapitre Général. L'une de ses principales fonctions a été de poursuivre le développement de la proposition globale du programme du Chapitre et le détail des activités et de la méthodologie de travail jusqu'à l'élection de la Commission de Facilitation.

2. DÉROULEMENT DU XXIIème CHAPITRE GÉNÉRAL

7 septembre 2017

Afin de remplir les fonctions de la commission provisoire du XXIIème Chapitre Général, le Conseil Général nomme, selon la réglementation (Statuts du XXIe Chapitre Général n. 27), le 16 février 2017, les Frs. Joseph McKee (Vicaire Général et Coordinateur), Ben Consigli (USA), Raja Kumar Soosai Manickam (ASIE DU SUD), Juan Carlos Fuertes (MEDITERRANEEAN), Darren Burge (AUSTRALIE), Michel Razafimandimby Maminiaina (MADAGASCAR), Deivis Fischer (BRASIL SUL-AMAZONIA) et Ernesto Sánchez (Conseiller Général).

Le 31 août 2017, dans la ville de Rionegro, Colombie, ce groupe de travail a commencé ses fonctions ; le coordinateur était le F. Joseph McKee et le secrétaire le F. Teodoro Grageda. L'une de ses fonctions initiales a été de proposer le programme des premiers jours du Chapitre jusqu'à l'élection de la Commission de facilitation et de développer une proposition globale pour l'ensemble du Chapitre.

8 septembre 2017

A 9h00, tous les participants du XXIIème Chapitre Général se sont réunis dans la Cour centrale de la Maison d'accueil des Frères de la Salle, dans la ville de Rionegro - Colombie, pour ouvrir la cérémonie d'ouverture du XXIIème Chapitre Général de l'Institut des Frères Maristes.

Des jeunes filles, élèves du Collège des Sœurs de la Compagnie de Marie, ont fait, une rose à la main, une haie d'honneur à ceux qui assistaient au Chapitre Général Accompagnés jusqu'à la porte d'entrée, les délégués, invités, auxiliaires et assistants sont entrés dans la salle capitulaire par ordre alphabétique des régions d'origine, en commençant par l'Afrique, l'Amérique du Sud, l'Arc Nord, l'Asie, l'Europe et l'Océanie.

Le F. César Augusto Rojas Carvajal Provincial de Norandina qui accueillait le Chapitre a souhaité la bienvenue à tous les membres du Chapitre Général ; puis le Frère Emili Turú, Supérieur Général, s'est adressé aux capitulaires et a officiellement déclaré l'ouverture du XXIIème Chapitre Général.
A la deuxième session, le F. Darren Joseph Burge, de la Province d'Australie, a présenté au Chapitre la dynamique des fraternités qui seront vécues tout au long du Chapitre Général.

A la troisième session, le F. Juan Carlos Fuertes Marí a donné la parole au F. Hipólito Pérez qui, au nom de la Commission de vérification des pouvoirs pour le Chapitre Général, a présenté l'acte de vérification des pouvoirs, qui a été lu et approuvé à l'unanimité par tous les Frères capitulaires.

Le F. Joe McKee a lu la liste des participants au XXIIème Chapitre Général dans l'ordre suivant : Frères capitulaires, Laïcs, Jeunes Frères, le F. Libardo Garzón Duque (Économe Général), le F. Vincent Uchenna Abadom (Provincial du Nigéria nouvellement élu), l'équipe des auxiliaires et, enfin, le facilitateur du Chapitre Général, M. Matthieu Daum.

Le F. Emili Turú a ensuite expliqué à l'Assemblée capitulaire les raisons pour lesquelles le Conseil Général a officiellement invité F. Vincent Uchenna Abadom à participer au Chapitre Général. L'assemblée a approuvé à l'unanimité la participation du F. Vincent au Chapitre.

Le F. Joe McKee a présenté M. Matthieu Daum comme facilitateur du Chapitre Général. L'assemblée des capitulaires a approuvé à l'unanimité sa participation et son rôle de facilitateur du Chapitre Général.

Lors du dernier temps de la session, l'assemblée a également approuvé à l'unanimité la participation de l'équipe des auxiliaires dans leurs fonctions respectives.

En fin de journée, le F. Ben Consigli a présenté au Chapitre le document « Processus du XXIIème Chapitre Général », précédemment connu sous le nom de Règles du Chapitre et préparé par la commission pré-capitulaire de la révision des Règles du Chapitre Général.

9 septembre 2017

Le F. Joe McKee a invité la salle capitulaire à réfléchir, par tables de travail, sur le document du Processus capitulaire qui a été présenté la veille lors de la dernière session par le F. Ben Consigli, puis à l'étudier personnellement.

A la fin de la session, les Frères et les invités se sont rendus dans la ville de Medellín pour participer à la rencontre du Pape François avec les religieux sur la Plaza de la Macarena, à l'occasion de sa visite pastorale en Colombie.

10 Septembre 2017

Le thème de la journée a été « Entrer pleinement dans le Chapitre Général ». Dans un premier temps, Matthieu Daum, facilitateur du Chapitre Général, a invité le groupe capitulaire à travailler par tables à partir des questions suivantes :
1 - Qui suis-je et d'où est-ce que je viens ? Quelles sont mes activités et ce que j'aime le plus ?
2 – Avez-vous déjà participé à un Chapitre Général auparavant, si oui, lequel ?
3 - Quels Chapitres généraux de l'histoire de l'Institut (auxquels vous avez participé ou non) résonnent dans votre esprit et dans votre cœur, et pourquoi ? Que s'est-il passé dans ceux qui vous ont marqués
4.- Depuis le moment où j'ai su que j'allais participer au Chapitre et que j'y ai réfléchi, quelles sont mes attentes, mes hypothèses sur ce Chapitre ? Comment cela va-t-il fonctionner ? Qu'est-ce que cela va inclure ? Qu'allons-nous faire, etc. ?
Par la suite, la proposition du « Déroulement général du XXIIème Chapitre Général », préparée par la Commission préparatoire du Chapitre, a été présentée à la salle capitulaire. Le F. Raja Kumar Soosai Manickam a réalisé un sondage auprès des membres de la salle capitulaire sur l'approbation du Plan et du Processus capitulaire.
Matthieu Daum donne suite à ce travail en proposant au groupe de réfléchir, de manière personnelle puis en groupes de travail, sur les questions suivantes :
1. Dans votre esprit, Qu'avez-vous emporté avec-vous de votre rôle précédent ?

2. Quels types d'attentes (implicites ou explicites) avez- vous encore et qui font référence à ce que vous étiez ?
3. A ce moment du Chapitre Général, quelles différences voyez-vous entre votre rôle précédent et ce nouveau rôle que vous êtes invité à assumer ?
4. Que pensez-vous devoir laisser derrière vous pour passer du statut de délégué ex professo à celui de capitulaire, ou de membre invité à celui de participant à ce Chapitre ?

11 septembre 2017

Les frères de la commission provisoire du Chapitre ont apporté des clarifications suite à quelques préoccupations soulevées par l'Assemblée capitulaire au sujet de la question : Qui sommes-nous ? mais aussi au sujet de l'évaluation du programme, du temps consacré par le chapitre à l'étude et à l'approbation des constitutions, du type de gouvernement nécessaire, du thème de l'Eucharistie tout au long du Chapitre, de la rencontre d'une journée qui aura lieu avec les jeunes invités au Chapitre Général, des langues utilisées pendant le Chapitre Général, de l'utilisation du vote électronique et de la formation de la commission de facilitation, et enfin de l'utilisation du consensus comme méthodologie pour le déroulement du Chapitre.
L'une de session a été consacrée au vote électronique pour le document du Plan capitulaire ainsi que pour le processus capitulaire. Les résultats des votes pour le Plan capitulaire ont été les suivants : sur 79 votants capitulaires : Oui : 77 voix -Non : 2 voix - Abstention : 0 voix.
Et les résultats du vote pour le processus capitulaire : sur 79 votants Oui :75 voix - Non : 2 voix- Abstention : 2 voix.
Par la suite Matthieu Daum a orienté le travail des Fraternités avec la question suivante : Que dois-je quitter en tant que capitulaire pour entrer correctement dans mon rôle au Chapitre Général ? La transplantation d'un arbre a été la dynamique utilisée pour symboliser le passage de « délégués à capitulaires ».
L'après-midi, les questions suivantes ont été étudiées en profondeur par tables de travail :
1. Parmi les nombreuses situations ou événements qui se produisent dans le monde ou autour de moi, quelles sont les deux ou trois situations surpre-

nantes qui ont attiré mon attention et que j'ai découvertes pendant le processus avant de venir au Chapitre Général ?
2. Ces découvertes m'ont remué(e) ? Pourquoi ?
3. La réflexion et l'écoute aux tables de travail me remuent-elles intérieurement ?
4. Pourquoi ? ou que suscitent ces mouvements intérieurs ?
A la fin de la journée, le F. Raja Kumar Soosai Manickam a présenté à l'Assemblée capitulaire la commission facilitatrice et son rôle au sein du Chapitre. Le dialogue a été ouvert à propos du nombre de membres que la commission de facilitation devrait avoir. Après discussion et clarification, un vote électronique a déterminé le nombre de membres de cette commission.
La question a été la suivante : Suis-je d'accord pour que la Commission de facilitation compte 8 membres ? Le résultat du vote des 79 Capitulaires a été : Oui 79 voix-, Non 0 voix, Abstention 0 voix Il a été décidé à l›unanimité que la Commission de facilitation devait être composée de 8 membres du chapitre.

12 septembre 2017

Le thème de la journée a été une « Nouvelle conscience du monde qui nous entoure ». Matthieu Daum, facilitateur du Chapitre Général, a invité les tables de travail à partager entre elles la question suivante : De ce que vous avez partagé hier, qu'est-ce qui est « nouveau » dans le monde ? Quels signes voyez-vous sur ce que sera le monde dans 2, 5 ou 10 ans ?
Lors de la deuxième session le F. Ben Consigli, modérateur de la session, a coordonné l'élection électronique des membres de la Commission de facilitation.
A chaque tour de scrutin, chaque capitulaire devait voter pour autant de candidats qu'il restait de membres à élire à la commission. Pour être élu, chaque personne devait avoir la majorité absolue des voix. Si l'on considérait que les 79 capitulaires étaient tous présents, la majorité absolue était de 40 voix. Tous les cas d'égalité ont été résolus en faveur du plus jeune frère. Si aucun candidat n'obtenait la majorité absolue lors d'un scrutin, seuls les deux candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix passaient au second tour. Quatre scrutins ont été nécessaires pour l'élection

des huit membres de la Commission de facilitation, et les Frères suivants ont été élus :
Premier scrutin : **F. Ben Consigli, F. Michel Maminiaina Razafimandimby, F. Darren Joseph Burge, F. Juan Carlos Fuertes Marí, F. Ernesto Sánchez Barba et F. João Carlos Do Prado.**
Deuxième scrutin : **F. Lindley Halago Sionosa.**
Quatrième scrutin : **F. Oscar Martín Vicario.**
La première session de l'après-midi, Matthieu Daum a motivé les travaux de la salle capitulaire en mettant l'accent sur le monde d'aujourd'hui à partir des différentes réalités observées. Les participants ont donc continué à se découvrir au milieu de ce monde en transformation dans lequel ils vivent au quotidien. Pour cela, trois étapes ont été proposées.
1. Etablir une liste de tous les fruits récoltés dans la dernière étape pré capitulaire (les découvertes faites par les frères et les laïcs autour d'eux) (En 3 mots)
2. Puis à partir de cette liste, identifiez ce qui est «nouveau» dans le monde d'aujourd'hui et comment envisagez-vous ce monde de demain ?
3. Après ce travail, l'étape suivante consistait à partager plus en détails les découvertes qui expliquent ce que sera le monde de demain.
Enfin lors de la séance plénière, les tables de travail ont élaboré sur une feuille, à partir de leur réflexion, une vision du monde de demain.
A la fin de la session, les frères Emili Turú et Tony León ont présenté le livre « Frères », organisé par le secrétariat « Frères aujourd'hui » avec le soutien du photographe australien Conor Ashleigh, et sponsorisé par les maisons d'édition maristes : FTD Educação (Brésil), Grupo Edelvives (Espagne) et GRAM Editora (Argentine). Après la présentation, chaque participant a reçu un exemplaire du livre.

F. Ben Consigli
Secrétaire de la Commission Provisoire

13 septembre 2017

Afin de favoriser une nouvelle prise de conscience du monde environnant, tous les participants au Chapitre ont été invités à une expérience d'immersion dans la ville de Medellín dans 14 fondations différentes qui travaillent pour

la défense et la protection des enfants, des jeunes et des adultes en situation de vulnérabilité.
En fin de journée, une rencontre a permis de partager l'expérience vécue au noviciat mariste où il a été possible de vivre un temps avec les novices et les laïcs maristes de Medellín.

14 septembre 2017

Tout au long de la journée, l'Assemblée capitulaire a eu l'occasion de rencontrer un groupe de 25 jeunes de la Province de Norandina et de partager un temps avec eux. Ces derniers ont été invités au Chapitre Général pour exprimer leurs rêves et leurs préoccupations sur la vie mariste. Les frères José Alberto Quintero, Andrés Gómez Ospina et Leonel Ramírez, Coordinateur national de la Pastorale des Jeunes de Colombie, les accompagnaient.
Au cours de la session, divisée en trois moments, ils ont présenté aux capitulaires un message qu'ils avaient eux-mêmes écrit et dans lequel ils ont remercié l'Institut pour tout ce qu'ils ont reçu de positif de sa part et, ils ont exprimé en même temps, quelques préoccupations et défis. Les jeunes ont invité les capitulaires à marcher avec eux à la recherche d'alternatives pour résoudre leurs différents besoins et ont demandé aux frères un accompagnement plus important.
Le F. Juan Carlos Fuertes Marí, modérateur de la commission a donné la parole à Jimena D. Grignani de la Province du Brésil Centro Sur, qui coordonnait les travaux de la session de l'après-midi. Elle a invité la salle capitulaire à une interaction avec les jeunes qui assistaient au Chapitre Général à partir de leurs rêves et de leurs préoccupations et des défis pour les maristes dans le monde d'aujourd'hui.
A la fin de la session, les jeunes ont remercié le Chapitre de leur avoir donné l'occasion de participer et de se faire entendre ; ils ont expliqué que le rôle des jeunes était aussi celui d'accompagner le projet mariste dans le monde ; Ils étaient convaincus que frères et jeunes pouvaient construire ensemble un nouveau La Valla.
La session capitulaire de la journée s'est terminée par la photo de tout le groupe des participants et ensuite par l'Eucharistie avec les jeunes et l'ensemble du Chapitre Général.

15 septembre 2017

Le thème central de la journée a été « L'image émergent de l'écosystème ». Matthieu Daum, facilitateur du Chapitre, a invité le groupe à partir vivre un temps de désert, espace qui a permis de clarifier les réflexions qui ont émergées les jours précédents et pendant les deux expériences vécues à savoir : les visites d'immersion solidaire à Medellín et la rencontre avec les jeunes maristes.
Au retour, Matthieu Daum a expliqué le processus de la théorie du « U ». Il s'agit d'une théorie novatrice directement liée au changement, à la transformation et à l'apprentissage. Le processus U est une méthodologie qui fonctionne avec des défis complexes, résout des problèmes difficiles et rend visible un large éventail d'opportunités.
Cette théorie propose un regard vers l'avenir à partir de l'espérance et en construction collective ; elle permet d'apprendre à abandonner tout ce qui empêche d'avancer et à ouvrir son esprit et son cœur à tout ce qui est nouveau et que Dieu ainsi que le monde, à partir de sa réalité nous invitent à contempler. C'est un chemin d'abandon à la volonté de Dieu, c'est un abandon à découvrir ce qui est nouveau dans le monde. Ces réponses ne viennent pas de nous mais elles viennent de la même réalité, elles viennent des appels que Dieu nous lance.
Grâce à la vidéo « Can wildlife adapt to climate change ? » (Erin Eastwood) https://www.youtube.com/watch?v=ZCKRjP_DMII, Matthieu Daum a présenté une métaphore qui a aidé à comprendre la théorie de l'adaptation à la transformation. Il a orienté ensuite le travail de l'après-midi avec des groupes thématiques abordant les questions suivantes :
1. Ce qui existera d'ici 10 ans et qui n'existe pas aujourd'hui ?
2. Ce qui existe aujourd'hui et qui continuera d'exister dans 10 ans ?
3. Ce qui existe aujourd'hui qui n'existera plus dans 10 ans ?
4. De quoi avons-nous besoin pour acquérir plus de connaissances ?
5. Quels sont les points communs dans le monde ? et quelles seront les différences de part et d'autre du monde ?
6. Quel sera l'impact de ce monde émergent sur le jeune dans dix ans ?
Pour conclure la journée de réflexion, huit tendances mondiales ont été présentées ; les capitulaires se sont ensuite répartis par intérêts thématiques. Les tendances proposées sont les suivantes : tendances économiques, tendances

politiques, tendances en matière de santé, tendances en matière d'éducation, tendances environnementales, tendances religieuses et spirituelles, tendances sociologiques et démographiques et technologies de la communication.
Il a été demandé à chaque groupe de créer une présentation à l'aide de moyens et de matériaux de recyclage, organisés par l'équipe de soutien. Chaque groupe a été invité à traduire sa propre réflexion dans un Power Point. La journée s'est terminée par la rencontre en fraternités.

16 septembre 2017

Matthieu Daum a présenté la dynamique qui sera utilisée pour partager la réflexion de la veille sur les tendances mondiales. A la fin des présentations, les capitulaires ont été invités à méditer en silence sur le point suivant : Quelle relation y -a-t-il entre tout ce que nous avons entendu et ce que nous, Maristes, sommes invités à générer ? Quelle réponse apportons-nous avec notre charisme ? Comment suis-je touché(e) par tout ce qui a été abordé ? Qu'est-ce qui bouge en moi ?
A la fin de la session, le F. Carlos Alberto Rojas a expliqué comment se déroulerait la célébration du Bicentenaire Mariste avec une large représentation de Frères, Novices, des membres des Fraternités Maristes, des enseignants et personnel de soutien, venant de nombreuses œuvres maristes des trois pays de la Province de Norandina avec un partage de souvenirs et de plats typiques de chaque région, de chansons, de danses folkloriques, de représentations théâtrales, etc.
La célébration eucharistique a été célébrée par Mgr. Ettore Balestrero, Nonce apostolique en Colombie et ancien élève mariste de Gênes - Italie.

18 septembre 2017

Le thème abordé tout au long de cette journée était : Une « Nouvelle conscience du corps ». Matthieu Daum, facilitateur du Chapitre a rappelé que chaque capitulaire est un corps au sein d'un organisme et qu'à son tour, cet organisme établit un lien avec le monde émergent. Puis il a souligné qu'il existe

sept principes pour l'écoute générative ou l'écoute contemplative : prendre le temps et noter davantage ce qui est présent, écouter avec tous mes sens, écouter les mots/images choisis, écouter les émotions transmises par la personne qui parle, ne pas juger, noter ce que je ne comprends pas ou qui suscite des questions, et non ce que je n'aime pas dans ce que l'autre dit, ce que je ressens en écoutant ce qui se dit et l'expliquer. Chaque capitulaire a réfléchi ensuite personnellement aux questions suivantes :
Qu'est-ce qui fonctionne bien et qu'est-ce qui ne fonctionne pas bien ? Selon les perspectives suivantes :
1. Dans notre mode de vie (selon les sept principes de l'écoute) ?
2. Dans notre organisation et notre fonctionnement.
3. Dans notre mission, en particulier avec ceux avec qui nous travaillons pour mener à bien sa réalisation. Comment le vivons-nous ?
4. Dans notre mission et, en particulier, par rapport à ceux vers qui nous dirigeons notre mission.
Après cette réflexion, Matthieu Daum a commencé par la première question et a invité à partager en binôme pendant 10 minutes, trois situations dans lesquelles vivre ensemble fonctionne bien, et trois situations dans lesquelles cela ne fonctionne pas bien. Une rotation par binôme, trois fois par question devait avoir lieu. Cette dynamique s'est répétée tout au long de la journée.

19 septembre 2017

Les sessions ont commencé avec deux intentions particulières. La première pour la réalisation du Chapitre Général des Pères maristes dans la ville de Nemi, Italie et la deuxième pour le peuple mexicain frappé par la tragédie due au tremblement de terre qui a eu lieu le jour même dans l'après-midi du 19 septembre. Le Chapitre Général s'est uni à eux de tout cœur dans sa prière.
Le matin, les laïcs invités au Chapitre Général ont modéré le travail et la réflexion de l'Assemblée capitulaire. A partir du témoignage d'une laïque, le groupe a été invité à avoir une écoute contemplative de ce témoignage et à en faire un feedback.
Josep Buetas Ferrer a rappelé le long chemin parcouru par l'Institut depuis de nombreuses années dans le processus de communion entre frères et laïcs.

Après d'innombrables réflexions, rencontres et recherches communes, il a annoncé que l'on disposait d'un document qui aiderait à explorer la vocation du laïc mariste. Il a été ensuite proposé à l'Assemblée capitulaire de découvrir à travers les quatre sentiments fondamentaux de l'être humain (peur, tristesse, colère et joie), ce que chaque participant pouvait percevoir dans la relation entre frères et laïcs.

Lors de la session de l'après-midi, le F. Libardo Garzón Duque, Économe Général, a présenté le rapport financier de l'Institut à l'Assemblée capitulaire. Au début de son rapport, il a remercié tout particulièrement la Province du Brésil Centro Sur pour l'appui qu'il a reçu pour pouvoir le présenter et pour tous les conseils donnés par l'équipe technique économique du programme Domus.

Le F. Libardo a révélé que l'Institut possédait une grande quantité d'actifs qui, à l'avenir, pouvaient susciter des inquiétudes quant à leur gestion. Il a expliqué que la marge de viabilité diminuait progressivement dans l'Institut et que dans cette perspective, il était important de générer une nouvelle mentalité de gestion économique à partir d'une prise de conscience de ce que la coresponsabilité impliquait comme soutien de l'Institut. Il a souligné également l'importance de la professionnalisation des équipes économiques et de la transparence et clarté dans la gestion des finances dans les différentes unités administratives.

Pour assurer la pérennité de l'Institut, il a ajouté qu'il était important de garder à l'esprit les quatre composantes qui pouvaient le rendre viable : la gestion éthique, une gestion compétente, et la conception d'un corps global et solidaire. Certaines unités administratives de l'Institut, de la Maison Générale, ont reçu des conseils financiers par l'intermédiaire de M. Luca Olivari.

Après sa présentation, le F. Libardo Garzón a invité l'Assemblée capitulaire à réfléchir sur trois questions :

1. Que vous apprend cette présentation ?
2. Pour assurer la durabilité de la vie et de la mission maristes à l'avenir, de quelles nouvelles façons de penser avons-nous besoin ?
3. Quelles questions devons-nous nous poser en tant que Chapitre ?

Après la réflexion par tables de travail, l'espace de partage en plénière a été ouvert. Le F. Libardo Garzón a remercié les capitulaires pour leurs contributions

et leurs interventions et il nous a rappelé que tout cela aidait à continuer de construire une conscience globale de l'Institut.
La session de la journée s'est terminée par la rencontre des Fraternités.

20 septembre 2017

Lors des sessions de la journée la réflexion s'est portée sur le message de F. Emili Turú, Supérieur Général, au XXIIème Chapitre Général. Dans son message, le Frère a proposé cinq éléments qui pouvaient aider à créer un nouveau La Valla, à raviver l›esprit prophétique :
1. Un Institut en Sortie. La première invitation est de quitter notre zone de bien-être. Cet abandon de la zone de bien-être fait partie de notre ADN, même si parfois nous nous sentons à l'aise et que nous réclamons très fort de nous laisser tranquilles. Mais nous savons que ce qui est en jeu, est notre vitalité, notre avenir. Où l'Église a-t-elle le plus besoin de nous en ce début du XXIéme siècle ? Deux éléments méritent d'être soulignés : les enfants et les jeunes déplacés et le soin de notre maison commune. Au-delà des diverses initiatives spécifiques, il y a quelque chose que nous pouvons et devons faire en tant que corps global pour répondre à cette nouvelle situation dans notre monde, seuls ou avec d'autres institutions.
2. Protection des mineurs. Aujourd'hui, en tant qu'institution, nous essayons, d'une certaine manière, d'apporter un élément de solution à cet énorme problème social d'une grande ampleur Mais nous devons reconnaître, avec grand regret, que dans le passé, nous avons été partie prenante du problème et que nous pouvons continuer ainsi à moins de nous engager sérieusement dans la prévention ainsi que dans la lutte pour son éradication dans nos sociétés. L'existence des victimes est un rappel permanent du fait que nous avons été absents en tant qu'institution. Et si tel était le cas dans le passé, nous ne pouvons en aucun cas les décevoir à nouveau.
3. Danse avec les dinosaures. Il est fait référence au livre *Danse avec les dinosaures*, écrit par le bénédictin Mark Patrick Hederman. L'auteur soutient qu'aujourd'hui nous avons créé de nouveaux dinosaures : Églises, Banques, multinationales. Si l'on regarde l'histoire de l'Institut tout au long de ses 200 ans, on peut dire qu'il est devenu un petit dinosaure : ce qui a commen-

cé de façon très simple à La Valla est devenu chaque jour plus complexe, s'agit-il alors d'y renoncer ? Pas nécessairement ; il s'agit plutôt d'apprendre à danser avec cette complexité. Nous nous sommes adaptés à cette nouvelle réalité comme nous l'avons pu, le projet que nous avons appelé Nouveaux modèles est né dans ce but. Ce projet nous a aidés à faire quelques premiers pas dans le sens d'agir comme un organisme global au service de la mission, mais je crois que nous devons continuer à avancer avec audace et créativité afin de nous doter de structures plus appropriées pour le moment historique qui est vécu.

4. Vin nouveau, outres neuves. Au cours des 50 dernières années, nous avons beaucoup changé en tant qu'Institut ; mais je me demande si de nombreuses anciennes images sur la vie religieuse et sur notre identité dans l'Église ne sont pas nostalgiquement ancrées dans notre cerveau, même de manière inconsciente. Je me demande si notre formation initiale n'a pas été le reflet, d'une certaine façon, de ce qui s'est passé dans nos communautés. Le point de départ, donc, doit être le profil du Frère Mariste que nous imaginons pour l'avenir, à savoir que le Frère Mariste est quelqu'un ayant une disponibilité globale, un frère pour le monde.

5. Être laïc mariste. Nous nous trouvons à un moment très important dans l'histoire de l'Eglise, un moment de renaissance, un retour au style de l'Eglise primitive, où les laïcs ont joué un rôle total dans la mission. Nous devons continuer, avec audace, à ouvrir des espaces de dialogue et de rencontre qui nous feront grandir mutuellement. À partir de là, il y a encore beaucoup d'autres pas à réaliser, mais ils seront plus faciles.

Deux sessions plénières ouvertes se sont tenues pendant la journée, animées par des dialogues autour des tables de travail, où les participants au Chapitre ont exprimé leurs opinions sur le message du F. Emili Turú. Le Chapitre Général s'est uni dans un communiqué aux victimes des phénomènes naturels qui ont touché une grande partie des Petites Antilles, la Dominique, Porto Rico, la République dominicaine, Haïti, Cuba, les États-Unis et le Mexique. D'une manière spéciale, le Chapitre a été en communion avec les Frères, les laïcs, les jeunes, les enfants et les familles et les lieux où nous avons une présence missionnaire.

21 septembre 2017

En accord avec l'article 29 des statuts en vigueur de la commission de facilitation le F. Ben Consigli a informé l'Assemblée capitulaire que la Commission de facilitation a approuvé à l'unanimité la demande écrite des frères José Sánchez Bravo et Luis Felipe González Ruiz de se rendre au Mexique du 22 au 25 septembre 2017 afin d'assister la Province du Mexique Central dans le cadre des dégâts causés par le séisme du 19 septembre.
Le thème central de la journée a été : les « Mouvements internes » qui ont surgi en chacun des capitulaires à partir de la réflexion des journées précédentes. Matthieu Daum, facilitateur du chapitre, a expliqué les quatre domaines à garder à l'esprit pour les conversations, domaines qui représentent les futurs émergents suivants : le beau discours, le discours difficile, le dialogue réflexif et le dialogue des générations. Pour pouvoir faire le chemin de la rencontre, dans le domaine des conversations, il a fallu que chacun laissât son ego de côté. La grande particularité du dialogue a été de permettre aux idées de couler de source.
Appliquant la dynamique du discours génératif, il proposa des « nœuds » thématiques pour aider à la réflexion du jour par rapport au corps global de l'Institut. Les nœuds proposés furent : Gouvernement, finances, relations entre Frères et Laïcs, Frères (vocations, identité, rôle, vie communautaire, accompagnement, nouvelle manière d'être Frère), spiritualité, disponibilité globale, mission (éducation, nouvelles périphéries, droits des enfants) et écologie.
Deux grandes questions ont marqué la réflexion de cette journée :
1. Quelle(s) tension(s) est-ce que je ressens en moi (et peut-être autour de moi) par rapport à cette question ; ce sera peut-être un défi dans mon/notre désir d'être et d'agir comme un Corps ?
2. Après avoir ressenti le Corps ces derniers jours, quelle est mon impression par rapport à l'état de notre Corps ? Sentiments (joie, peur, excitation, désespoir, enthousiasme, frustration, etc.)
Le groupe des participants au Chapitre s'est réuni d'abord par groupes d'intérêt thématiques et ensuite par groupes de travail avec un temp personnel pour décanter la réflexion et deux séances plénières pour partager les réflexions.
La journée s'est terminée avec la célébration de l'Eucharistie, qui a commémoré la Journée internationale de la Paix.

22 septembre 2017

Le F. Luis Carlos Gutiérrez, Provincial d'Amérique centrale, a informé le Chapitre Général de la situation difficile à Porto Rico due au passage de l'ouragan Maria dans ce pays. Le Chapitre a continué à s'unir dans la prière et la fraternité avec la famille mariste qui se trouve dans de grandes difficultés dans cette nation.
Le F. José María Soteras a ensuite expliqué au Chapitre la dynamique de travail pour l'étude et l'approbation des Constitutions, de la Règle de Vie et des Statuts du XXIIème Chapitre Général. Le F. Ernesto Sánchez, modérateur de la session, a proposé à l'Assemblée capitulaire de prendre le pouls de l›évolution du Chapitre Général à ce jour.
Matthieu Daum, facilitateur du Chapitre, a annoncé que pendant la journée chacun allait essayer d'apprendre à se libérer de ce qui l'empêche d'avancer en paix. Il y a donc eu des moments de temps personnel et de partage par tables de travail avec un ensemble de questions qui orientaient le travail.
Ensuite, chaque participant au Chapitre a partagé à sa table de travail l'image de la métaphore du Corps Institutionnel qu'il a observée dans son esprit et son cœur. Puis, le facilitateur du chapitre a invité chaque groupe de travail à se mettre d'accord sur certains éléments par ordre de priorité, sur le corps global, sur ce qu'il était nécessaire de « laisser » et ce qui ne pouvait pas être poursuivi à l'avenir.
La journée s'est terminée avec la rencontre des fraternités et avec la célébration des anniversaires des participants au Chapitre Général nés au mois de septembre.

23 septembre 2017

Après la célébration de l'Eucharistie communautaire, l'Assemblée capitulaire a partagé en plénière la réflexion issue la veille des tables de travail. Les participants au Chapitre se sont exprimés en plénière sur le consensus que chaque groupe a atteint la veille sur le thème « Qu'est-ce qu'il faut laisser partir ? »
En se basant sur le dialogue de la matinée, Matthieu Daum, facilitateur du Chapitre, a invité le groupe capitulaire à continuer à approfondir le « lâcher

prise », afin de donner le meilleur de soi-même à ce monde émergent, à partir de trois niveaux : Personnel, Unités administratives et Corps global.
Pour faciliter cet exercice, trois groupes de questions ont été posées :

A. Niveau personnel

- Que devons-nous personnellement laisser partir ?
- Que devons -nous laisser mourir ?

B. En tant qu'Unité Administrative

- Que devons -nous, en tant qu'unité administrative, laisser partir ?
- Que devons-nous laisser mourir ?

D. En tant que Corps global

- Que devons-nous en tant que Corps global, laisser partir ?
- Que devons-nous laisser mourir ?

Trois groupes de travail ont été organisés pour cette réflexion : les jeunes Frères invités, les Unités administratives et l'Administration Générale. Dans la dernière partie de la session, chaque groupe a mentionné les éléments prioritaires qu'il considérait comme devant être abandonnés afin de grandir dans le corps global qu'il souhaitait construire.

24 septembre 2017

Les Participants du XXIIème Chapitre Général ont assisté à l'Eucharistie au Grand Séminaire de Medellín, lieu où s'est tenue, il y a 50 ans, la IIème Conférence épiscopale d'Amérique latine. La Conférence épiscopale de Medellín a été un moment de renouveau pour l'Église en Amérique latine, d'où est né le mouvement théologique connu sous le nom de Théologie de la Libération.
L'Archevêque de Medellín, Mgr Ricardo Tobón Restrepo, a présidé la cérémonie. Son homélie était composée de trois parties ; dans la première, il a rappelé que, grâce à Jésus, nous étions tous invités à être messagers de l'annonce de l'Évangile : « Allez-vous aussi dans ma vigne, et je vous donnerai ce qui est juste » et il a aussi fait allusion aux paroles d'Isaïe : « Cherchez le Seigneur tant qu'il se laisse trouver ». En second lieu, il a mentionné l'importance de notre mission d'éducateurs, car c'est un thème qui ne cessera jamais d'être

d'actualité et qu'en tant que Maristes nous avons été appelés à rester fidèles aux intuitions de Marcellin Champagnat. Et enfin dans la troisième partie, Mgr. Ricardo a invité le groupe des Capitulaires à garder à l'esprit trois mots sur le chemin de réflexion qu'ils ont menés à Rionegro, dans l'ordre : aller à l'essentiel, rénovation et engagement.
Après l'Eucharistie, une collation a été partagée au Grand Séminaire de Medellín et le groupe s'est rendu ensuite au Jardin botanique de la ville pour le repas de midi suivi d'une visite des lieux et des environs. Pendant la journée, les deux communautés maristes de Medellín (Noviciat et Santo Domingo) et quelques laïcs des fraternités maristes de la ville étaient présents.

25 septembre 2017

Les sessions de la journée ont été divisées en deux moments importants. Dans un premier temps, le travail et la réflexion des groupes de travail du samedi précédent ont été repris sur le thème du « lâcher partir » et dans un second temps, l'occasion a été donnée d'être ouvert à « l'écoute de ce que Dieu nous dit » ; tout cela dans un climat de prière et de méditation permanentes.
Pour le premier temps de la journée, les capitulaires ont réfléchi personnellement et ensuite par fraternités à partir des questions suivantes.
1. Quand je me connecte avec mon esprit, mon cœur et ma volonté à ce que moi, et nous tous avons dit sur la nécessité « du laisser partir », ai-je vraiment quelques craintes à ce propos ? Si oui, quelles sont -elles ?
2. Ai-je peur d'aborder « la nouveauté » Si oui, quelle est cette peur ?
3. Quel serait le coût, le prix à payer, pour lâcher prise pour aborder « la nouveauté » ?
Après ce temps de réflexion personnelle, l'Assemblée capitulaire s'est réunie en fraternités pour partager ce qui avait été intériorisé personnellement.
Par la suite, les participants au Chapitre se sont réunis par Unités administratives, y compris les Frères du Conseil Général, et ont répondu aux trois groupes de questions du 23 septembre : au niveau personnel, en tant qu'Unité administrative et en tant que Corps global sur ce qu'il fallait pour « laisser partir « et les pas nécessaires à cet effet.
L'après-midi, l'Assemblée capitulaire a commencé à vivre la dynamique de

« Écouter ce que Dieu nous dit ». Pour cela Matthieu Dauma a proposé de commencer par un temps de silence personnel pour pouvoir par la suite dialoguer dans les fraternités.
Les Capitulaires ont partagé pour la deuxième fois, par fraternités, les sentiments, l'image ou le chant qu'ils ont élaborés personnellement à partir de la réflexion personnelle de la journée. La session s'est terminée par un dialogue entre les fraternités.
A 18h45 l'Eucharistie a clos la journée.

26 septembre 2017

La matinée a été consacrée à un moment contemplatif et personnel pour dialoguer en silence avec Dieu, un exercice de désert pour revenir aux forces clés qui façonnent l'avenir ; pour découvrir tout ce qui a touché et ému chaque capitulaire jusqu'à ce jour mais aussi ce qui ne peut pas continuer d'exister dans le futur ainsi que ses propres peurs et ce qu'il s'est engagé à abandonner. Demander aussi à Dieu : Qui voulez-vous que nous soyons, en tant que Maristes, dans ce futur émergent ? Qui voulez- vous que je sois ? Que voulez-vous que nous fassions, en tant que Maristes, dans ce futur émergent, Et que voulez-vous que je fasse ?
Dans l'après-midi, la cartographie de ce qui a été entendu dans l'exercice de désert a été proposée. Un temps a été consacré au partage de tous ces appels découverts dans cet exercice personnel, pour établir le processus afin de marcher ensemble, en construisant «La nouveau La Valla » . Les 95 participants au Chapitre ont été répartis en trois groupes : jeunes frères, laïcs, invités et capitulaires.
A la suite de ce partage, les thèmes ont été les suivants : Jeunes et pauvres, Transformation, Vie bien remplie, Laïcs et formation conjointe, Corps Global, Communautés de Frères, Frères, Centralité de Jésus de Nazareth, Confiance, Authenticité, Simplicité de la vie.
A la fin de la session, chaque participant a partagé le sentiment avec lequel il terminait sa journée.

27 septembre 2017

La journée a commencé par l'Eucharistie. Ensuite le F. João Carlos Do Prado, secrétaire du XXIIème Chapitre Général, a présenté à l'Assemblée capitulaire le résumé des actes du 7 au 16 septembre pour le soumettre à l'approbation. Il a informé l'Assemblée capitulaire du processus d'inscription qui se déroule à chaque session du Chapitre. Après avoir écouté et accepté les suggestions faites par certains participants du Chapitre Général, on a procédé à l'approbation des actes. 79 capitulaires étaient présents dans la salle. L'approbation a été unanime : 79/79.
Ensuite, Matthieu Daum, facilitateur du chapitre, a présenté la dynamique du travail de la journée, dont le thème central est : Découvrir quels sont les quatre appels que Dieu nous lance pour un Nouveau Commencement.
Pour cette activité, l'Assemblée capitulaire a d'abord travaillé par tables où ont été élaborées quatre phrases commençant de la façon suivante : « Pour ce Nouveau Commencement Dieu nous appelle à... » . Après cela, huit nouvelles tables de travail ont été formées pour identifier les domaines de la vie mariste à étudier plus profondément en Chapitre à la lumière des Appels entendus.
Le travail de cette journée a donné lieu à quatre appels, auxquels les participants de l'Assemblée ont donné leurs contributions et leurs opinions afin de continuer à travailler et à construire avec eux ce que Dieu nous dit et nous demande au milieu de ce monde émergent. Les noyaux thématiques de ces appels ont été : Spiritualité, Mission, Fraternité et Vie des Frères.
La journée s'est terminée par les suggestions des capitulaires sur les domaines de la vie mariste que les groupes de travail devront aborder dans les jours à venir du Chapitre. La Commission de facilitation a été chargée d'organiser ces domaines en blocs thématiques qui seront présentés à l'Assemblée à sa prochaine session.

28 septembre 2017

Lors de la première session de la journée, le groupe des laïcs invités au Chapitre Général a présenté le document du Laïcat Mariste. Ils ont rappelé à l'assemblée que, lors du XXIe Chapitre Général, un des appels fut de croître dans

« Une nouvelle relation entre frères et laïcs, basée sur la communion, en recherchant une plus grande vitalité du charisme Mariste pour notre monde ».

Par la suite, Anthony Clarke et Josep Buetas ont fait la lecture des propositions des Laïcs Maristes au Chapitre Général. Celles-ci furent : Approfondir l'identité des Laïcs Maristes, faire des propositions quant aux itinéraires de formation, la revitalisation du MChFM, le lien d'appartenance en tant que Laïcs Maristes et la formation partagée.

Par la suite, Matthieu Daum a présenté les champs thématiques, fruit du travail fait la veille par les groupes, en s'appuyant sur les appels que Dieu nous lance dans ce nouveau commencement. Ces champs furent : Mission, Frères, Frères et Laïcs, Gouvernement, Finances et Communication. On ouvrit un temps de plénière, où les participants au Chapitre ont exprimé leurs attentes par rapport à la proposition des 6 thèmes, tels que présentés.

Après avoir écouté l'Assemblée et reconnu les attentes exprimées, le F. Darren Joseph Burge, modérateur de la session, a procédé au vote de la proposition de la Commission Facilitatrice de travailler en 6 groupes, correspondants aux six thèmes déjà proposés.

Le vote se fit à l'aide de cartes de couleurs (vert, jaune et rouge). 78 des 79 capitulaires étaient présents. À l'unanimité, 78/78, on approuva la proposition de la Commission Facilitatrice de travailler en 6 groupes, selon les thèmes proposés.

Par la suite, on organisa les groupes de travail; chaque participant au Chapitre put s'inscrire dans le groupe qui l'intéressait davantage.

La session s'est clôturée avec le travail par thèmes et par l'eucharistie préparée par le groupe des laïcs invités au Chapitre.

29 septembre 2017

Les sessions de la journée furent marquées par trois moments. Dans un premier temps, on a continué le travail qui avait été commencé dans les groupes thématiques de la veille (Mission, vie des frères, frères et laïcs, gouvernement, finances et communication). Ces groupes ont réfléchi sur les principes qui peuvent guider notre réflexion et notre action en fonction de ces thèmes tout au long des 8 prochaines années.

Un deuxième moment, au cours de la journée, fut la présentation, un peu plus détaillée, du travail qui sera fait, à compter de la semaine prochaine, sur la réflexion et l'approbation des documents des Constitutions – Statuts et de la Règle de Vie.

Et le troisième moment fut la présentation et l'approbation du processus d'élection du Supérieur Général et du Vicaire Général. Avant la présentation et la lecture du texte, le F. Emili Turú, avec les Frères Joseph McKee, Anthonio Ramalho, Ernesto Sánchez Barba, Eugène Kabanguka, Joseph María Soteras, Victor Manuel Preciado et Michael De Waas, ont remercié l'Institut pour tout l'appui reçu tout au long de ces huit années au service de l'Institut dans le Gouvernement Général. Comme symbole d'accueil et dans un geste de gratitude à leur endroit, l'Assemblée Capitulaire a accueilli leurs remerciements par un applaudissement senti et chaleureux.

Par la suite, le F. Benjamin Consigli, coordonnateur de la Commission Facilitatrice, a présenté la démarche qui sera faite par le XXIIème Chapitre Général, pour l'élection du Supérieur Général et du Vicaire Général le 3 octobre prochain. Après un temps de lecture personnelle, de dialogue sur les tables de travail et un temps de plénière, où l'on a écouté les opinions et les apports au document présenté, on a procédé à l'approbation du document.

77 des 79 frères capitulaires étaient présents. La question formulée pour l'approbation du document fut : Acceptez-vous la démarche en vue de l'élection du Supérieur Général et du Vicaire Général ? À l'unanimité (77

votes sur les 77 possibles), l'Assemblée capitulaire a approuvé la démarche pour l'élection du Supérieur Général et du Vicaire Général qui se tiendra le 3 octobre 2017.

30 septembre 2017

La session de la journée a commencé par la célébration eucharistique en action de grâces pour la nomination du nouveau Supérieur Général des Pères Maristes, le Père John Larsen, de Nouvelle Zélande.

La session de la journée fut divisée en trois moments centraux : le premier fut consacré au travail par groupes thématiques, à la suite de ce qui a été élaboré au cours de la journée précédente quant à l'élaboration des principes d'orientation de chaque thème. Le deuxième moment fut un temps de plénière où les groupes thématiques ont partagé avec l'Assemblée les principes et les appels autour desquels ils en sont arrivés à faire consensus.

Le troisième moment fut consacré à l'adieu au groupe des laïcs invités au Chapitre Général. Au début, il y eu quelques mots adressés par le F. Emili où il a remercié les laïcs pour le partage et l'apport qu'ils ont apporté tout au long du Chapitre. La session s'est clôturée par un temps de célébration en leur honneur.

2 octobre 2017

Le F. Michael Maminiaina Razafimandimby, modérateur de la session, a demandé à l'Assemblée capitulaire que, conformément à l'article 29 des statuts actuels de la Commission Facilitatrice du XXIIème Chapitre Général, d'approuver la demande écrite du F. Samuel Hoguín Díez pour qu'il puisse s'absenter du Chapitre Général pour urgence familiale; par la suite, la journée fut consacrée à la lecture réflexive et priante des Constitutions, préalablement proposée par le F. Emili Turú.

Au cours de l'après-midi, l'Assemblée capitulaire s'est réunie à 15:00 pour un temps de prière mariale. Par la suite, le F. Benjamin Consigli a rappelé à la salle capitulaire le document de discernement qui réfère à l'élection du Supérieur Général et du Vicaire Général.

Par la suite, il y eut un temps personnel dans une ambiance de prière et de réflexion, en ayant à l'esprit ce que l'on attend du prochain Supérieur Général et de son Vicaire en termes d'animation et de gouvernement, et dans l'esprit des appels qui ont surgi durant ce Chapitre Général.

Les capitulaires furent libres d'échanger leur réflexion avec d'autres capitulaires; ce moment fut appelé *murmure de discernement*, selon la tradition de la Compagnie de Jésus.

À 17:00, au cours de l'Eucharistie, au moment de l'offertoire, les capitulaires furent invités à écrire, sur un bulletin, un maximum le nom de deux personnes susceptibles de pouvoir assumer la mission de servir l'Institut comme Supérieur Général. Les Frères Sean Sammon et Emili Turú ont préparé une liste de noms résultant de ce sondage et comme aide au discernement, sachant que l'élection n'était soumise pas exclusivement à cette liste.

3 octobre 2017

À 10:00, tous les capitulaires se sont réunis à la salle capitulaire. La table de ceux qui présidaient cette session était composée des Frères Emili Turú, président du Chapitre, Benjamin Consigli, coordonnateur de la Commission Facilitatrice, João Carlos do Prado, secrétaire du XXIIème Chapitre Général, Michel Maminiaina Razafimandimby et Sureliano García Manzanal qui furent les deux secrétaires adjoints. Firent partie de la table comme scrutateurs les Frères Bernard Beaudin et Deivis Alexandre Ficher.

Le F. Emili, président du Chapitre, a demandé que seuls restent dans la salle les frères capitulaires et que soient mis hors tension tous les appareils électroniques. En accord avec le processus établi par les Constitutions (art. 131) et

le Règlement du processus capitulaire (Chapitre No. 7), on commença l'élection du Frère Supérieur Général.

Après avoir compilé les votes émis, le F. Ernesto Sánchez Barba a obtenu la majorité absolue et a répondu affirmativement lorsque le F. Emili Turú lui demanda s'il acceptait l'élection. En conséquence, le F. Ernesto Sánchez Barba fut déclaré élu comme XIV[e] Supérieur Général de l'Institut.

Immédiatement, l'Assemblée applaudit et tous les frères ont défilés et sont venus le féliciter, pendant que sonnait la cloche qui annonçait l'événement à toute la maison et au reste de l'Institut. On organisa ensuite une procession vers la chapelle de la maison, tous précédés par le F. Ernesto qui portait vers l'autel une relique de Saint Marcellin Champagnat.

À la chapelle, le F. Ernesto prononça ses premiers mots comme nouveau Supérieur Général en disant : « *C'est un moment où le cœur éclate de joie et d'allégresse. Merci pour la confiance. Cela me donne courage de savoir que nous sommes ensemble dans cette aventure du Nouveau La Valla, que nous aimons tous de tout cœur.* » Il a mentionné que durant toutes ces années où il sera au service de l'Institut, il veut qu'elles soient vécues comme un moment marial, avec tout ce que cela signifie. Il a terminé en remerciant de manière toute particulière les Frères Sean Sammon et Emili Turú au moment où ils passent le témoin qu'il va essayer de porter avec beaucoup d'attention et d'amour. Ce moment s'est terminé après un bref temps de prière.

À 16:30, les capitulaires se réunirent à nouveau dans la salle capitulaire pour procéder à l'élection du Frère Vicaire Général. La même table qui avait présidé au cours de la matinée se chargea de la session, à l'exception du président du Chapitre qui, à partir de ce moment, était le F. Ernesto Sánchez Barba. Selon la démarche établie dans les Constitutions (art. 132 et 133), on commença l'élection du Frère Vicaire Général.

Après avoir comptabilisé les votes exprimés, le F. Luis Carlos Gutiérrez Blanco obtint la majorité absolue. Le F. Ernesto Sánchez lui demanda s'il acceptait l'élection, et après sa réponse affirmative, les assistants dans la salle capitulaire

applaudirent et s'approchèrent pour saluer le F. Luis Carlos élu comme nouveau Vicaire Général de l'Institut des Frères Maristes.

La journée se termina avec la célébration eucharistique d'action de grâce pour la vie et le « oui « généreux des Frères Ernesto Sánchez et Luis Carlos Gutiérrez. Par la suite, il y eu un repas festif à la manière latino-américaine, auquel participèrent les jeunes novices et les frères des deux communautés de Medellín : le noviciat et Santo Domingo.

4 octobre 2017

La journée a commencé par la célébration de l'Eucharistie, à l'occasion de la fête de Saint François d'Assise. Les sessions de la journée furent employées au travail par groupes thématiques. Chaque groupe travailla à compléter l'élaboration des principes en portant une attention spéciale aux échos entendus de la part des différentes tables de travail lors de la plénière. Une fois les principes finalisés, on se concentra sur la définition des orientations par secteurs.

Le F. João Carlos Do Prado, secrétaire du XXIIème Chapitre Général, a présenté à l'Assemblée capitulaire le rapport de la deuxième semaine qui couvrait les activités du 18 au 24 septembre 2017. Il a précisé que les actes furent corrigés à partir des indications et des suggestions que les capitulaires avaient fait parvenir; il a rappelé en même temps qu'il existe un enregistrement audio et un rapport écrit de chaque session qui seront enregistrées. À l'aide de bulletins (verts, jaunes et rouges), les actes ont été approuvés à l'unanimité par les capitulaires.

5 octobre 2017

Au cours de la journée, les groupes thématiques de communication et des appels, frères et laïcs, et des finances, ont présenté, à l'Assemblée, le brouillon des principes et orientations qu'ils ont travaillés au cours des derniers jours. Suite à chaque présentation, il y eut un temps de plénière et, par la suite,

on fit un sondage indicatif où les capitulaires ont exprimé leur approbation quant au contenu présenté, et ils ont été invités à poursuivre le travail en tenant compte des indications faites par l'Assemblée.

Durant la session de l'après-midi, le F. Josep María Soteras, avec les Frères Anthony John Clark et Eduardo Navarro, ont présenté à l'Assemblée la proposition de travailler « La Règle de Vie » comme étant un document distinct et séparé du texte des Constitutions; la proposition fut soumise au vote. L'Assemblée plénière a proposé que ne soit pas utilisé le nom « Règle de Vie », mais un nom moins normatif et plus inspirant pour la vocation et la vie du Frère Mariste.

Après avoir entendu l'ensemble de l'Assemblée, le F. Darren Joseph Burge, modérateur de la session, a proposé de procéder à un vote par l'Assemblée sur la proposition suivante : « Voulons-nous avoir une 'Règle de Vie' comme document séparé/distinct des Constitutions ? « Pour l'approbation, on a exigé les 2/3 de la totalité des votes. »

On fit la confirmation des assistants, et le nombre de votants présents fut de 76. On procéda à la votation et le résultat fut le suivant : Non : 1 vote. Après avoir obtenu les 2/3 du vote, l'Assemblée capitulaire approuva d'avoir une « Règle de Vie » comme document séparé/distinct des Constitutions.

La journée des sessions s'est clôturée par le temps de l'Eucharistie.

6 octobre 2017

Au cours de la première partie de la matinée, les groupes thématiques qui n'avaient pas partagé leur travail firent leur présentation; après ce moment, les groupes eurent un temps pour finaliser, de façon plus concrète, les 5 principes et orientations qu'ils doivent présenter à l'Assemblée. Au cours de l'après-midi, les groupes de Frères, Gouvernement et Frères et Laïcs ont présenté la proposition de leurs principes et orientations et on les soumit à l'Assemblée en les votant.

1. **Groupe « Frère »**

Suite à la présentation, on prit un temps de dialogue sur les tables de travail et, par la suite, on ouvrit un espace de partage en plénière. Après avoir écouté l'Assemblée, on fit une motion de vote sur la proposition faite par le F. César Rojas avec son groupe. Immédiatement, on procéda à la votation afin d'inclure, dans la suggestion 3 l'expression : « Qui nous amène à sortir de notre zone de confort et à agir de façon concrète ». La proposition fut approuvée avec le résultat suivant du scrutin sur 77 votes : 75 bulletins verts et 2 bulletins jaunes. Par la suite, on procéda au vote de la proposition finale à partir de la question suivante : « Sommes-nous d'accord avec la proposition présentée ? « La proposition présentée fut approuvée à l'unanimité.

1. **« Groupe Gouvernement »**

En suivant la même démarche qu'avec le groupe précédent, on prit un temps de dialogue au niveau des tables de travail après la présentation, et on ouvrit un temps de plénière par la suite. Après avoir entendu l'Assemblée, on procéda au vote de la proposition du F. Brendan Geary d'éliminer la suggestion 2 de la première partie du paragraphe où était incluse l'expression « Nouveaux Modèles ». Cette proposition fut approuvée suite au résultat du scrutin sur 77 votes : 69 bulletins verts, 6 bulletins rouges, 1 bulletin jaune et 1 abstention. Par la suite, on procéda au vote de la proposition finale à partir de la question suivante : « Sommes-nous d'accord avec la proposition présentée ? » Le résultat du scrutin sur 77 votes fut : 76 bulletin verts et 1 abstention; par conséquent, l'Assemblée approuva la proposition présentée avec la presque totalité des votes.

2. **Groupe « Frères et Laïcs »**

En suivant la même dynamique de travail proposée, le groupe fit sa présentation, et il y eut ensuite un temps de dialogue au niveau des tables de travail pour ensuite continuer en plénière. On procéda au vote et le résultat du scrutin, sur 77 votes, fut : 66 bulletins verts, 3 bulletins rouges et 8 abstentions en faveur du titre : « Maristes de Champagnat ». Immédiatement, on procéda

au vote de la proposition finale du groupe à partir de la question suivante : « Sommes-nous d'accord avec la proposition présentée et sous le titre de Maristes de Champagnat ? » Le résultat du scrutin sur 77 votes fut : 71 bulletins verts, 6 bulletins rouges; par conséquent, après avoir obtenu la majorité, l'Assemblée approuva la proposition présentée avec les modifications et déjà ratifiées.

7 octobre 2017

Le F. Benjamin Consigli, coordonnateur de la Commission Facilitatrice, a présenté la proposition de procéder à l'élection du Conseil Général. Il rappela les articles des Constitutions des Frères Maristes, 136 et 137, qui font référence à la formation et à la constitution du Conseil Général. Suite à la présentation de la procédure et à l'écoute de l'opinion de l'Assemblée capitulaire, on approuva les décisions suivantes :

L'Assemblée proposa certaines suggestions dans le processus d'élection qui furent accueillis par la Commission Facilitatrice. À l'unanimité, l'Assemblée décida que le nombre de Conseillers élus par le XXII^{ème} Chapitre Général serait de 6 Frères; dans l'échange par tables, on examina la diversité des cultures dans l'Institut; on approuva aussi à l'unanimité que, qu'au cas d'égalité des voix au quatrième tour de votation, serait élu le Frère plus jeune. Enfin, on procéda au vote de la proposition du processus pour l'élection du Conseil Général par vote électronique sur la question suivante : « Est-ce que j'approuve la démarche d'élection du Conseil Général telle que présentée avec les modifications approuvées ? » Des 77 votes, le résultat fut : Oui – 77 votes; Non – 0 vote. La démarche fut approuvée à l'unanimité.

À la fin de la session, le groupe de la communication et des appels a présenté sa proposition de travail.

La journée s'est terminée avec la célébration eucharistique qui rappelait la journée du Rosaire et avec un concert musical présenté par le groupe Amadeus formé d'étudiants du Collège Champagnat de Pasto.

9 octobre 2017

La session de la matinée fut employée à la finalisation de la présentation des principes et orientations des groupes thématiques des finances et de la mission. La matinée s'est terminée dans des échanges par Unités Administratives sur le projet des « Nouveaux Modèles ».

En commençant par le groupe des Finances, on fit un vote de sondage sur la proposition suivante : « Éliminer la suggestion numéro 6 et l'incorporer à la suggestion numéro 4. » On a précisé que pour être approuvée, une proposition requiert la majorité absolue qui est de 39 des 77 votes possibles. Le résultat du scrutin pour cette proposition fut le suivant : 40 bulletins verts, 37 bulletins rouges. Devant la majorité absolue, l'Assemblée approuva que l'on incorpore la suggestion numéro 6 au numéro 4.

Par la suite, on fit un vote de sondage pour la proposition de : « Explorer de nouveaux modèles économiques ». Le résultat du scrutin fut le suivant : 35 bulletins verts, 3 bulletins jaunes, 39 bulletins rouges. Le 'non' ayant obtenu la majorité absolue, l'Assemblée n'approuva pas la proposition. Comme seconde étape, on prit le vote pour approuver les principes et les orientations présentés par le groupe à partir de la question suivante : « Sommes-nous d'accord avec la proposition présentée par le groupe des Finances ? » À l'unanimité, l'Assemblée approuva la proposition présentée.

Plus tard, le groupe de Mission a présenté ses principes et ses orientations. On a voté la proposition d'ajouter à la suggestion 2 : « … Incluant le document Mission Éducative Mariste ». Le résultat du vote fut le suivant : 34 bulletins verts, 39 bulletins rouges, 4 abstentions. La proposition ne fut pas approuvée et la proposition initiale fut reprise comme l'avait présenté le groupe de Mission. Immédiatement, on procéda pour faire un deuxième vote à partir de la proposition suivante : « Sommes-nous d'accord avec la proposition présentée par le groupe Mission ? » À l'unanimité, l'Assemblée approuva la proposition présentée.

La session d'après-midi s'ouvrit avec la démarche d'élection du Conseil Général; il y eut un temps de prière mariale, suivie d'un échange par tables et ensuite par un temps de prière personnelle et de discernement. L'Assemblée capitulaire se réunit à 18:00 à la chapelle, et dans une ambiance de prière et de méditation, les capitulaires procédèrent à un premier sondage de candidats susceptibles de devenir Conseillers Généraux.

10 octobre 2017

Élection du Conseil Général

À 9:30, les capitulaires se sont réunis à la Salle capitulaire pour commencer le processus d'élection du Conseil Général par un temps de prière. Le F. Benjamin Consigli, Coordonnateur de la Commission Facilitatrice, proposa à l'Assemblée que, ensemble avec le Secrétaire du Chapitre, le F. João Carlos do Prado, continuent d'agir comme secrétaires adjoints les Frères Michel Maminiaina Razafimandimby et Aureliano García Manzanal. À l'unanimité, l'Assemblée Capitulaire a accepté les noms proposés. Agirent comme scrutateurs, le capitulaire le plus âgé, F. Bernard Beaudin, et le plus jeune, F. Deivis Alexandre Fischer.

Le F. Ernesto Sanchez Barba, Supérieur Général et Président du Chapitre, a pris directement la présidence de l'acte, rappelant l'importance du moment vécu en cet instant et les responsabilités qu'ont les capitulaires devant l'Institut. Par la suite, il a demandé que seuls demeurent dans la salle les Frères capitulaires et que soient fermés tous les appareils électroniques. Il n'y avait non plus aucun type d'enregistrement électronique. Selon la procédure établie par les Constitutions (art. 136 et 137) et les Statuts du Chapitre (Art. 8), on a commencé l'élection des Frères Conseillers Généraux.

Tout au long des trois sessions, furent élus comme membres du Conseils Général les Frères : Benjamin Consigli, Óscar Martín Vicario, João Carlos do Prado, et Kenneth Charles McDonald, Sylvain Romuald Ramandimbiarisoa et Josep María Soteras Pons.

À la fin de la journée, il y eut une eucharistie d'action de grâce pour le nouveau Conseil Général et la journée se termina par un moment fête vécu en famille.

11 octobre 2017

Les Frères Josep María Soteras, Anthony Clark, Eduardo Navarro et Sebastião Ferrarini qui faisaient partie de la Commission de Révision des Constitutions, ont présenté à l'Assemblée la structure globale des 5 chapitres du nouveau texte des Constitutions des Frères Maristes dont les chapitres sont : Notre Institut comme religieux Frères, Nos origines comme Frères, Notre vie comme Frères, Notre cheminement comme Frères et Notre organisation comme Frères.

Le calendrier de travail pour les prochains jours fut : Présentation (11 octobre), commentaires personnels (11 octobre, en après-midi), suggestions (12 octobre, en matinée), propositions (12 octobre, en après-midi), ajustement des propositions (13 octobre), validation des propositions (14 octobre, en matinée).

Le F. João Carlos Do Prado fit la présentation des actes de la troisième semaine, du 25 au 30 septembre; à l'unanimité, l'Assemblée a approuvé les actes de la troisième semaine. Par la suite, le F. Benjamin Consigli a rappelé la demande faite la semaine dernière par le F. Peter Carroll, à savoir, faire une déclaration demandant pardon aux victimes d'abus sexuels, au nom de tout le Chapitre. L'Assemblée se prononça majoritairement en faveur de cette déclaration; on nomma une équipe de rédaction qui la présentera la semaine prochaine.

12 octobre 2017

Aujourd'hui, l'Assemblée capitulaire travailla, au cours de la matinée, à l'élaboration de commentaires et à l'identification de possibles suggestions à différents articles du document des Constitutions des Frères Maristes. À la session

de l'après-midi, on a repris le travail de réflexion qui avait été fait sur le thème des « Nouveaux Modèles », mardi le 2 octobre dernier; les Unités Administratives ont souligné les aspects positifs, ceux qui sont complexes et certains points de vue quant au projet.

La journée s'est terminée par un atelier et des échanges sur les politiques que l'on devrait adopter et appliquer dans l'Institut sur le thème de la protection des enfants et des jeunes. On a abordé de façon particulière le thème de l'abus sexuel sur des mineurs, en élaborant un document qui puisse servir d'orientation et de guide dans la prévention de ce fléau, et quelles politiques adopter lors de dénonciations qui pourraient surgir.

14 octobre 2017

L'Assemblée capitulaire a travaillé, par tables de travail, à l'élaboration de suggestions sur le document des Constitutions des Frères Maristes. En après-midi, les secrétaires des tables de travail ont présenté une synthèse qui couvrait les suggestions faites sur les chapitres 1 et 2. On aussi procédé, en après-midi, à la lecture personnelle du texte de la « Règle de Vie ».

15 octobre

Les deux sessions de la journée ont été consacrées à la présentation de la synthèse des suggestions faites par les tables de travail des chapitres 1, 2 et 3 du texte des Constitutions des Frères Maristes. Il y eu des temps de plénière et on fit différents sondages d'approbation de ces suggestions que les secrétaires ont recueillies en vue de l'élaboration d'éventuelles propositions qui pourraient être faites la semaine prochaine et être soumises aux votes.

Le groupe qui travaille un projet de document sur la protection des enfants, en rapport avec les abus sexuels, a accueilli les échos que l'Assemblée capitulaire a faits quant aux aspects positifs, aux inquiétudes et aux recommandations que fait ce document.

À la fin de la plénière, l'équipe qui élabore le document des appels du XXIIème Chapitre Général a présenté la proposition de document qui est à la disposition des capitulaires pour qu'ils puissent en prendre connaissance et apporter leurs réactions avant l'élaboration finale du document.

La journée s'est terminée par les photographies officielles du XXIIème Chapitre Général.

16 octobre 2017

Les Frères Robert Schieler, Supérieur Général des Frères de La Salle et qui sera présent aux frères du Chapitre Général durant deux jours, et Paulo Petry, Conseiller Général des Frères de La Salle pour le secteur des Amériques, ont été présents à quelques sessions du Chapitre Général.

La journée fut consacrée à l'étude et à la réflexion de la deuxième synthèse des commentaires et des suggestions présentés par les secrétaires des tables de travail sur les chapitres 1, 2 et 3 des Constitutions des Frères Maristes. Par la suite, on a présenté la première synthèse des commentaires et des suggestions des chapitres 4 et 5.

Le F. João Carlos do Prado, Secrétaire du XXIIème Chapitre Général, a présenté à l'Assemblée les Actes des jours du 2 au 8 octobre 2017. Suite à quelques éclaircissements, les Actes furent approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Capitulaire.

L'après-midi fut consacré à l'élaboration des commentaires et des suggestions du document de la « Règle de Vie » par les différentes tables de travail. Le soir, on a présenté le document du Laïcat Mariste; l'Assemblée y fit quelques suggestions et apports.

17 octobre 2017

L'avant-midi fut consacré aux votes des premiers chapitres des Constitutions et Statuts des Frères Maristes. Le F. Josep María Soteras a conduit la votation des Constitutions et Statuts de l'Institut des Frères Maristes. Pour l'approbation de chacun des articles, il faut les 2/3 des votes, soit 51 votes, et pour les statuts, il faut la majorité absolue, soit 39 votes. Les résultats des scrutins furent les suivants :

VOTES SUR LES CONSTITUTIONS ET STATUTS (v4)

Chapitre 1

CODE 2017	TEXTE 1986-2009	TEXTE 2018	PROPOSITION	PRÉSENTS	OUI Votes	NON Votes	ABS	MAJORITÉ	RÉSULTAT
101	1	Art. 1	2	76	75	1	0	2/3	Approuvé
102	3	Art. 2	2	76	74	2	0	2/3	Approuvé
103	3; 4; 5; 6; 7; 9	Art. 3	2	76	75	1	0	2/3	Approuvé
104	2	Art. 4	2	76	75	1	0	2/3	Approuvé
105	8	Art. 5	1	76	74	2	0	2/3	Approuvé
106	Neuf	Art. 6	2	76	73	3	0	2/3	Approuvé
106.1	164.4	est. 6.1	2	76	74	2	0	½+1	Approuvé
106.2	8		3	76	40	36	0	2/3	NO
106.2	8	est. 6.2	2	76	74	2	0	2/3	Approuvé
107	8	Art. 7	2	76	75	1	0	2/3	Approuvé
108	9	Art. 8	2	76	75	1	0	2/3	Approuvé
109	10	Art. 9	2	76	74	2	0	2/3	Approuvé
110	10	Art. 10	2	76	75	1	0	2/3	Approuvé
111	163; 164; 171	Art. 11	1	76	75	1	0	2/3	Approuvé
112	3; 169	Art. 12	2	76	74	2	0	2/3	Approuvé
112.1	169	est. 12.1	2	76	76	0	0	2/3	Approuvé
112.2	169.1	est. 12.2	2	76	73	2	1	½+1	Approuvé

Chapitre 2

CODE 2017	TEXTE 1986-2009	TEXTE 2018	PROPOSITION	PRÉSENTS	OUI Votes	NON Votes	ABS	MAJORITÉ	RÉSULTAT
201	11	Art. 13	2	76	72	4	0	2/3	Approuvé
202	15	Art. 14	1	76	75	1	0	2/3	Approuvé
202.1	15.1	est. 14.1	1	76	68	6	2	½+1	Approuvé
203	15; 25	Art. 15	2	76	75	1	0	2/3	Approuvé
203.1	15.2	est. 15.1	2	76	73	2	1	½+1	Approuvé
203.2	61.3	est. 15.2	2	76	72	4	0	½+1	Approuvé
204	17	Art. 16	1	76	76	0	0	2/3	Approuvé
205	17	Art. 17	2	76	74	2	0	2/3	Approuvé
206	20; 22	Art. 18	2	76	73	2	1	2/3	Approuvé
207	20	Art. 19	2	76	75	1	0	2/3	Approuvé
208	23	Art. 20	2	76	75	0	1	2/3	Approuvé
209	23; 24.1	Art. 21	2	76	73	3	0	2/3	Approuvé
210	25	Art. 22	2	76	74	2	0	2/3	Approuvé
211	26	Art. 23	1	76	76	0	0	2/3	Approuvé
211.1	26.1	est. 23.1	1	76	75	0	1	½+1	Approuvé
217	36	Art. 24	1	76	74	2	0	2/3	Approuvé
217 A	Neuf	Art. 25	2	76	75	1	0	2/3	Approuvé
217 B	Neuf	Art. 26	1	76	70	5	1	2/3	Approuvé
218	37	Art. 27	1	76	74	1	1	2/3	Approuvé
218.1	37.1	est. 27.1							Sans chang.
218.2	37.2	est. 27.2							Sans chang.
219	40; 41	Art. 28	2	76	75	1	0	2/3	Approuvé
219.1	40.1	est. 28.1	1	76	76	0	0	½+1	Approuvé
219.2	40.2	est. 28.2	1	76	75	1	0	½+1	Approuvé
219.3	40.3	est. 28.3	1	76	76	0	0	½+1	Approuvé
212	28	Art. 29	2	76	73	2	1	2/3	Approuvé
213	32	Art. 30	1	76	74	1	1	2/3	Approuvé
213.1	32.1	est. 30.1							Sans chang.
213.2	32.2	est. 30.2							Sans chang.

214	32	Art. 31	1	76	74	2	0	2/3	Approuvé
214.1	32.3	est. 31.1							Sans chang.
215	33; 34	Art. 32	1	76	75	1	0	2/3	Approuvé
215.1	33.1	est. 32.1	1	76	75	1	0	½+1	Approuvé
215.2	34.1	est. 32.2	2	76	75	0	1	½+1	Approuvé
215.3	34.2	est. 32.3							Sans chang.
216	29	Art. 33	1	76	74	0	2	2/3	Approuvé
216.1	29.1	est. 33.1	2	76	73	3	0	½+1	Approuvé
216.2	29.2	est. 33.2							Sans chang.
216.3	29.3	est. 33.3							Sans chang.
216.4	29.4	est. 33.4							Sans chang.
216.5	29.5	est. 33.5							Sans chang.
216.6	29.6	est. 33.6							Sans chang.
216.7	29.7	est. 33.7							Sans chang.
216.8	29.8	est. 33.8							Sans chang.
2016.9	29.9	est. 33.9							Sans chang.
216.10	29.10	est. 33.10	1	76	69	3	4	½+1	Approuvé
216.11	29.11	est. 33.11							Sans chang.

En fin de semaine, on a profité de la présence du F. Robert Schieler, Supérieur Général des Frères de La Salle, qui a adressé quelques mots à l'Assemblée capitulaire, et du supérieur du District Norandina, le F. Humberto Murillo. Les Frères de La Salle ont offert un repas aux participants au XXII[ème] Chapitre Général, en compagnie de l'évêque de Rionegro, Monseigneur León Cadavid Marín.

L'après-midi fut employé à la présentation des propositions faites par l'équipe du gouvernement portant sur les Statuts du Chapitre : on a échangé sur ces propositions. Finalement, le F. Joseph María Soteras a présenté la proposition de terminer les textes des Constitutions et de la « Règle de Vie ».

18 octobre 2017

Le F. Josep María a conduit la votation des Constitutions et Statuts de l'Institut des Frères Maristes. Pour l'approbation de chacun des articles, il faut les 2/3 des votes, soit 51 votes, et pour les statuts, il faut la majorité absolue, soit 39 votes. Les résultats des scrutins furent les suivants :

Chapitre 3

CODE 2017	TEXTE 1986-2009	TEXTE 2018	PROPOSITION	PRÉSENTS	OUI Votes	NON Votes	ABS	MAJORITÉ	RÉSULTAT
300	Neuf	Art. 34	1	75	75	0	0	2/3	Approuvé
301	47; 48	Art. 35	1	76	72	1	3	2/3	Approuvé
302	49	Art. 36	2	76	72	4	0	2/3	Approuvé
302.1	49.1	est. 36.1							Sans chang.
302.2	Neuf	est. 36.2	2	76	73	3	0	½+1	Approuvé
303	52	Art. 37	1	76	75	1	0	2/3	Approuvé
303.1	52.1	est. 37.1	1	76	73	1	2		Approuvé
304	54; 55	Art. 38	1	76	70	4	2	2/3	Approuvé
304.1	54.1	est. 38.1							Sans chang.
304.2	55.1	est. 38.2	2	75	73	1	1	½+1	Approuvé
304.3	55.2; 55.3; 55.4; 55.5; 55.6; 55.7	est. 38.3	1	75	73	1	1	½+1	Approuvé
305	58	Art. 39	2	75	70	2	3	2/3	Approuvé
305.1	50.1; 50.2; 58.1	est. 39.1	2	75	70	1	4	½+1	Approuvé
306	60	Art. 40	1	75	72	0	3	2/3	Approuvé
306.1	60.1	est. 40.1	1	75	70	3	2	½+1	Approuvé
306.2	60.2	est. 40.2	2	75	68	4	3	½+1	Approuvé
307	60	Art. 41	2	75	68	5	2	2/3	Approuvé
307.2	60.3	est. 41.1	1	75	72	1	2	½+1	Approuvé
307.3	60.4	est. 41.2							Sans chang.
307.4	56.1	est. 41.3	1	75	73	1	1	½+1	Approuvé

308	61	Art. 42	1	75	73	2	0	2/3	Approuvé
308.1	61.1	est. 42.1	2	75	73	2	0	½+1	Approuvé
309	Neuf	Art. 43	1	75	74	0	1	2/3	Approuvé
309.1	23.1	est. 43.1	1	75	75	0	0	½+1	Approuvé
309.2	23.1	est. 43.2	1	75	69	2	4	½+1	Approuvé
310	64	Art. 44	1	75	75	0	0	2/3	Approuvé
311	67; 68; 77	Art. 45	2	75	73	2	0	2/3	Approuvé
311.1	57	est. 45.1	1	75	74	0	1	2/3	Approuvé
312	69	Art. 46	1	75	74	1	0	2/3	Approuvé
312.1	69.1	est. 46.1	2	75	74	1	0	½+1	Approuvé
312.2	69.2	est. 46.2	2	75	72	0	3	½+1	Approuvé
313	70; 66	Art. 47	2	75	72	1	2	2/3	Approuvé
313.1	70.1; 77.1	est. 47.1	1	75	74	0	1	½+1	Approuvé
313.2	70.2	est. 47.2	2	75	69	3	3	½+1	Approuvé
313.3	61.2	est. 47.3	1	75	70	4	1	½+1	Approuvé
314	65; 66; 71	Art. 48	1	75	74	1	0	2/3	Approuvé
314.1	71; 71.1; 71.2	est. 48.1	2	75	73	0	2	2/3	Approuvé
315	72	Art. 49	1	75	71	2	2	2/3	Approuvé
315.1	73	est. 49.1	1	75	71	3	1	2/3	Approuvé
315.2	72.1	est. 49.2	1	75	67	6	2	½+1	Approuvé
315.3	73.1	est. 49.3	1	75	73	0	2	½+1	Approuvé
315.4	73.3	est. 49.4	1	75	71	4	0	½+1	Approuvé
315.5	73.2	est. 49.5	2	75	74	0	1	½+1	Approuvé
315.6	Neuf	est. 49.6	1	75	74	1	0	½+1	Approuvé
316	74; 75	Art. 50	2	75	74	0	1	2/3	Approuvé
316.1	70.3; 75.1	est. 50.1	1	75	73	1	1	½+1	Approuvé
316.2	74	est. 50.2	1	75	74	1	0	2/3	Approuvé
316.3	74.1	est. 50.3	1	75	72	3	0	½+1	Approuvé
316.4	74.2	est. 50.4	1	75	70	5	0	½+1	Approuvé
316.5	75.2	est. 50.5	2	75	72	2	1	½+1	Approuvé
316.6	75.3	est. 50.6							Sans chang.
316.7	75.4	est. 50.7	2	75	72	3	0	½+1	Approuvé

317	78; 79	Art. 51	1	75	72	3	0	2/3	Approuvé
318	81	Art. 52	2	75	73	1	1	2/3	Approuvé
318.1	85.1	est. 52.1							Sans chang.
319	80	Art. 53	1	75	74	0	1	2/3	Approuvé
319.1	80.1	est. 53.1							Sans chang.
319.2	80.1	est. 53.2							Sans chang.
319.3	80.1	est. 53.3							Sans chang.
320	82	Art. 54	1	75	72	2	1	2/3	Approuvé
320.1	86.2	est. 54.1	2	75	73	2	0	½+1	Approuvé
320.2	84.1	est. 54.2	1	75	73	1	1	½+1	Approuvé
321	85	Art. 55	1	75	73	1	1	2/3	Approuvé
321.1	86.1	est. 55.1	2	75	73	1	1	½+1	Approuvé
321.2	86.4	est. 55.2	1	75	74	0	1	½+1	Approuvé
321.3	86.3	est. 55.3							Sans chang.
322	85	Art. 56	1	75	72	1	2	2/3	Approuvé
322.1	89.1	est. 56.1							Sans chang.
323	85	Art. 57	2	75	74	1	0	2/3	Approuvé
323.1	Neuf	est. 57.1	1	75	74	1	0	½+1	Approuvé
324	87	Art. 58	2	75	72	1	2	2/3	Approuvé
324.1	87.1	est. 58.1	1	75	73	1	1	½+1	Approuvé
324.2	87.2; 87.3; 87.4	est. 58.2	2	75	73	2	0	½+1	Approuvé
325	86	Art. 59	2	75	74	0	1	2/3	Approuvé
325.1	Neuf	est. 59.1	2	75	73	1	1	½+1	Approuvé
325.2	Neuf	est. 59.2	1	75	73	1	1	½+1	Approuvé
325.3	Neuf	est. 59.3	2	75	72	1	2	½+1	Approuvé
325.4	Neuf	est. 59.4	2	75	75	0	0	½+1	Approuvé
326	91	Art. 60	2	75	71	4	0	2/3	Approuvé
326.1	Neuf	est. 60.1	1	75	73	0	2	½+1	Approuvé
326.2	80	est. 60.2	1	75	74	1	0	2/3	Approuvé
327	90	Art. 61	1	75	71	0	4	2/3	Approuvé

327.1	91.2; 91.3	est. 61.1	1	75	74	1	0	½+1	Approuvé
327.2	91.1	est. 61.2	1	75	71	3	1	½+1	Approuvé
327.3	91.1; 91.4	est. 61.3	1	75	73	2	0	½+1	Approuvé

L'Assemblée a également travaillé sur le brouillon de la déclaration que le Chapitre fera sur le thème de la protection de l'enfance, par rapport au thème des abus des enfants. Il y eut un partage au niveau des tables de travail et en plénière générale. On en est arrivé à un accord sur cette déclaration; elle sera publiée sur la page web de l'Institut des Frères Maristes.

19 octobre 2017

L'avant-midi, le F. Josep María Soteras a mené le moment de la votation électronique de quelques articles des Constitutions et Statuts de l'Institut des Frères Maristes; pour cela, il a rappelé l'approbation respective des articles qui requièrent les 2/3 des votes, soit 51 votes, et pour les statuts qui nécessitent la majorité absolue, soit 39 votes. Le nombre total des votants est de 76 capitulaires. Par la suite, on a procédé au vote des articles et des statuts suivants des Constitutions :

CODE 2017	TEXTE1986-2009	TEXTE 2018	PROPOSITION	PRÉSENTS	OUI Votes	NON Votes	ABS	MAJORITÉ	RÉSULTAT
422	170		2	76	34	40	2	2/3	No
422	170	Art. 83	1	76	63	11	2	2/3	Approuvé
422.1	170.1	est. 83.1	1	76	68	4	4	½+1	Approuvé
422.2	170.3	est. 83.2	1	76	68	3	5	½+1	Approuvé
514.1	138.1	est. 100.1	2	76	73	3	0	½+1	Approuvé
515	139	Art. 101	1	76	73	3	0	2/3	Approuvé
516	140	Art. 102							Sans chang.
516.1	140.1	est. 102.1	1	76	50	25	1	½+1	Approuvé
516.2	140.2		2	76	25	47	4	½+1	NO
516.2	140.2	est. 102.2	1	76	41	34	1	½+1	Approuvé

516.3	140.3	est. 102.3							Sans chang.
516.4	Neuf	est. 102.4	1	76	50	25	1	½+1	Approuvé
516.5	12 (est.cap)	est. 102.5	1	76	73	3	0	½+1	Approuvé
520.1	131		2	76	16	59	1	2/3	NO
520.1	131	est. 106.1	1	76	69	6	1	2/3	Approuvé
526.1	137.2	est. 112.1	2	76	74	2	0	½+1	Approuvé
526.2	137.3	est. 112.2	2	76	75	1	0	½+1	Approuvé
526.3	137.4; 137.5	est. 112.3	1	76	75	0	1	½+1	Approuvé
532	144		1	76	21	53	2	2/3	NO
538.1	150.1	est. 124.1							Sans chang.
538.2	150.2; 162.5	est. 124.2	1	76	75	1	0	½+1	Approuvé
538.3	150.3	est. 124.3	1	76	72	2	2	½+1	Approuvé

Ensuite, le F. Josep María Soteras a expliqué la procédure à suivre pour le vote du reste des articles et statuts des chapitres 4 et 5 des Constitutions et Statuts de l'Institut des Frères Maristes, en garantissant la sécurité et la confidentialité du vote à émettre. Les Frères Capitulaires ont disposé d'une heure et demie pour faire cette votation. La compilation des votes fut :

Chapitre 4

CODE 2017	TEXTE 1986-2009	TEXTE 2018	PROPOSITION	PRÉSENTS	OUI Votes	NON Votes	ABS	MAJORITÉ	RÉSULTAT
401	95; 106; 110	Art. 62	2	74	73	1	0	2/3	Approuvé
402	95	Art. 63	2	74	73	1	0	2/3	Approuvé
402.1	95.1	est. 63.1	1	74	73	1	0	½+1	Approuvé
402.2	109.1	est. 63.2	2	74	73	1	0	½+1	Approuvé
402.3	Neuf	est. 63.3	1	74	72	2	0	½+1	Approuvé
403	92; 93	Art. 64	2	74	68	4	2	2/3	Approuvé
404	94	Art. 65	2	74	74	0	0	2/3	Approuvé
404.1	94.1; 95.1; 95.2	est. 65.1	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé

404.2	Neuf	est. 65.2	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
404.3	94.2	est. 65.3	2	74	73	1	0	½+1	Approuvé
404.4	93.1; 93.2	est. 65.4	2	74	74	0	0	½+1	Approuvé
404.5	95.3	est. 65.5	2	74	74	0	0	½+1	Approuvé
405	96	Art. 66	1	74	72	2	0	2/3	Approuvé
405.1	96.1	est. 66.1	2	74	73	1	0	½+1	Approuvé
405.2	96.2	est. 66.2	1	74	72	2	0	½+1	Approuvé
405.3	96.5	est. 66.3	1	74	73	1	0	½+1	Approuvé
405.4	96.3	est. 66.4							Sans chang.
405.5	96.6	est. 66.5	1	74	73	1	0	½+1	Approuvé
405.6	96.7	est. 66.6	1	74	72	2	0	½+1	Approuvé
405.7	96.8	est. 66.7	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
405.8	Neuf	est. 66.8	2	74	72	2	0	½+1	Approuvé
405.9	96.9	est. 66.9	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
406	97	Art. 67	2	74	72	2	0	2/3	Approuvé
406.1	97.1	est. 67.1	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
407	98	Art. 68	2	74	72	2	0	2/3	Approuvé
408	99	Art. 69	1	74	73	1	0	2/3	Approuvé
409	100	Art. 70							Sans chang.
409.1	100.1	est. 70.1							Sans chang.
409.2	100.2	est. 70.2	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
409.3	100.3	est. 70.3	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
409.4	100.4	est. 70.4	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
410	101	Art. 71	2	74	73	0	1	2/3	Approuvé
410.1	101.1	est. 71.1	1	74	69	5	0	½+1	Approuvé
410.2	101.2	est. 71.2	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
411	102	Art. 72	1	74	74	0	0	2/3	Approuvé
411.1	102.1	est. 72.1	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
411.3	102.3	est. 72.2	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
412	103	Art. 73	1	74	73	1	0	2/3	Approuvé
412.1	103.1; 103.2	est. 73.1	1	74	73	1	0	½+1	Approuvé
412.2	103.3	est. 73.2	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé

413	104	Art. 74	1	74	74	0	0	2/3	Approuvé
413.1	Neuf	est. 74.1	1	74	73	1	0	½+1	Approuvé
413.2	104.1	est. 74.2	2	74	73	1	0	½+1	Approuvé
413.3	104.2	est. 74.3	1	74	73	1	0	½+1	Approuvé
413.4	104.3	est. 74.4	1	74	73	1	0	½+1	Approuvé
414	105	Art. 75	2	74	73	1	0	2/3	Approuvé
414.1	105.1	est. 75.1	1	74	73	1	0	½+1	Approuvé
414.2	105.2	est. 75.2	1	74	72	2	0	½+1	Approuvé
415	106	Art. 76	1	74	74	0	0	2/3	Approuvé
416	107, 108	Art. 77	1	74	74	0	0	2/3	Approuvé
416.1	108.1	est. 77.1	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
416.2	108	est. 77.2	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
417	110	Art. 78	1	74	73	1	0	2/3	Approuvé
417.1	110.2	est. 78.1	2	74	69	4	1	½+1	Approuvé
417.2	109.1	est. 78.2	1	74	73	1	0	½+1	Approuvé
417.3	109; 109.1	est. 78.3	1	74	73	1	0	2/3	Approuvé
417.4	85.2; 109.3	est. 78.4	1	74	73	1	0	½+1	Approuvé
417.5	109.2	est. 78.5	1	74	73	1	0	½+1	Approuvé
417.6	164.2	est. 78.6	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
417.7	164.3	est. 78.7	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
417.8	109.5	est. 78.8	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
417.9	109.4; 109.6	est. 78.9	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
417.10	164.1	est. 78.10							Sans chang.
418	111	Art. 79	2	74	73	1	0	2/3	Approuvé
419	112	Art. 80	1	74	73	1	0	2/3	Approuvé
419.1	112.1	est. 80.1	1	74	73	1	0	½+1	Approuvé
419.2	112.2	est. 80.2	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
420	113	Art. 81	1	74	74	0	0	2/3	Approuvé
420.1	113.1	est. 81.1	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
420.2	113.2	est. 81.2	1	74	73	1	0	½+1	Approuvé
420.3	113.3	est. 81.3	1	74	72	1	1	½+1	Approuvé
420.4	113.4	est. 81.4							Sans chang.

420.5	113.5	est. 81.5	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
420.6	113.6	est. 81.6	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
420.7	113.7	est. 81.7							Sans chang.
420.8	113.8	est. 81.8							Sans chang.
420.9	113.9	est. 81.9	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
421	114	Art. 82	1	74	74	0	0	2/3	Approuvé
423	116	Art. 84	1	74	74	0	0	2/3	Approuvé
423.1	116.1	est. 84.1							Sans chang.
423.2	116.2	est. 84.2							Sans chang.
424	117	Art. 85	1	74	74	0	0	2/3	Approuvé
424.1	117.1	est. 85.1	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
424.2	117.2	est. 85.2							Sans chang.
425	Neuf	Art. 86	1	74	73	1	0	2/3	Approuvé
425.1	Neuf	est. 86.1	2	74	72	2	0	½+1	Approuvé
425.2	Neuf	est. 86.2	1	74	71	2	1	½+1	Approuvé
425.3	Neuf	est. 86.3	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
425.4	Neuf	est. 86.4	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé

Chapitre 5

CODE 2017	TEXTE 1986-2009	TEXTE 2018	PROPOSITION	PRÉSENTS	OUI Votes	NON Votes	ABS	MAJORITÉ	RÉSULTAT
501	118; 122	Art. 87	2	74	73	1	0	2/3	Approuvé
502	119	Art. 88	1	74	73	1	0	2/3	Approuvé
502.1	Neuf	est. 88.1	2	74	73	1	0	½+1	Approuvé
502.2	Neuf	est. 88.2	1	74	73	1	0	½+1	Approuvé
503	123	Art. 89	1	74	74	0	0	2/3	Approuvé
503.1	123.1	est. 89.1	1	74	72	2	0	½+1	Approuvé
503.2	Neuf	est. 89.2	2	74	73	1	0	½+1	Approuvé
503.3	Neuf	est. 89.3	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
503.4	153.2	est. 89.4	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
504	124	Art. 90	1	74	73	1	0	2/3	Approuvé

504.1	Neuf	est. 90.1	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
504.2	Neuf	est. 90.2	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
505	128	Art. 91	2	74	71	3	0	2/3	Approuvé
506	125	Art. 92	1	74	74	0	0	2/3	Approuvé
506.1	Neuf	est. 92.1	1	74	73	1	0	½+1	Approuvé
506.2	125.1	est. 92.2	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
506.3	125.2	est. 92.3							Sans chang.
507	126	Art. 93							Sans chang.
507.1	Neuf	est. 93.1	1	74	70	4	0	½+1	Approuvé
508	127	Art. 94	1	74	74	0	0	2/3	Approuvé
508.1	127.1	est. 94.1	1	74	73	1	0	½+1	Approuvé
508.2	Neuf	est. 94.2	1	74	73	1	0	½+1	Approuvé
509	129	Art. 95	1	74	74	0	0	2/3	Approuvé
509.1	Neuf	est. 95.1	1	74	73	1	0	½+1	Approuvé
509.2	129.1	est. 95.2	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
509.3	129.2	est. 95.3							Sans chang.
509.4	129.3	est. 95.4							Sans chang.
510	Neuf	Art. 96	2	74	72	2	0	2/3	Approuvé
510.1	Neuf	est. 96.1	1	74	72	2	0	½+1	Approuvé
511	155	Art. 97	2	74	72	2	0	2/3	Approuvé
511.1	158.2; 161.4	est. 97.1	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
511.2	155; 159	est. 97.2	2	74	74	0	0	2/3	Approuvé
511.3	155.1	est. 97.3	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
511.4	Neuf	est. 97.4	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
511.5	155.2	est. 97.5	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
511.6	155.3	est. 97.6	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
512	158	Art. 98	1	74	73	1	0	2/3	Approuvé
512.1	158.1	est. 98.1	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
512.2	Neuf	est. 98.2	1	74	73	1	0	½+1	Approuvé
512.3	157.1	est. 98.3	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
513	156	Art. 99	1	74	73	1	0	2/3	Approuvé
513.1	157	est. 99.1	1	74	74	0	0	2/3	Approuvé

513.2	156.1	est. 99.2	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
513.3	88.3; 156.2	est. 99.3	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
514	138	Art. 100	2	76	73	3	0	2/3	Approuvé
517	141	Art. 103							Sans chang.
518	142	Art. 104							Sans chang.
519	130	Art. 105	1	74	74	0	0	2/3	Approuvé
519.1	130.1	est. 105.1							Sans chang.
520	131	Art. 106	1	74	74	0	0	2/3	Approuvé
521	132	Art. 107							Sans chang.
521.1	132.1	est. 107.1							Sans chang.
522	133	Art. 108							Sans chang.
523	134	Art. 109							Sans chang.
524	135	Art. 110							Sans chang.
524.1	135.1	est. 110.1	1	74	71	2	1	½+1	Approuvé
525	136	Art. 111	1	74	74	0	0	2/3	Approuvé
525.1	137.1	est. 111.1	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
525.2	137.1	est. 111.2	2	74	72	1	1	½+1	Approuvé
525.3	136.1	est. 111.3	1	74	73	1	0	½+1	Approuvé
525.4	Neuf	est. 111.4	1	74	73	1	0	½+1	Approuvé
526	137	Art. 112							Sans chang.
527	Neuf	Art. 113	1	74	73	1	0	2/3	Approuvé
527.1	137.11	est. 113.1							Sans chang.
527.2	Neuf	est. 113.2	1	74	71	3	0	½+1	Approuvé
527.3	Neuf	est. 113.3	1	74	73	1	0	½+1	Approuvé
528	137.8	Art. 114	1	74	72	1	1	2/3	Approuvé
528.1	137.6	est. 114.1	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
528.2	137.7	est. 114.2	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
528.3	137.10	est. 114.3							Sans chang.
529	160	Art. 115	1	74	73	1	0	2/3	Approuvé

529.1	137.9	est. 115.1	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
529.2	160.5	est. 115.2	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
529.3	160.4	est. 115.3	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
529.4	160.6	est. 115.4	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
529.5	160.1	est. 115.5	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
529.6	Neuf	est. 115.6	1	74	72	2	0	½+1	Approuvé
529.7	160.3	est. 115.7	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
529.8	160	est. 115.8	2	74	73	1	0	2/3	Approuvé
529.9	160.1	est. 115.9	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
529.10	160.2	est. 115.10	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
530	151	Art. 116						2/3	Sans chang.
530.1	151.4	est. 116.1	1	74	64	10	0	½+1	Approuvé
530.2	151.1; 151.3	est. 116.2	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
530.3	151.2	est. 116.3	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
530.4	151.5	est. 116.4							Sans chang.
530.5	151.6	est. 116.5							Sans chang.
530.6	151.7	est. 116.6							Sans chang.
530.7	151.8	est. 116.7							Sans chang.
530.8	Neuf	est. 116.8	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
531	143	Art. 117	2	74	71	3	0	2/3	Approuvé
531.1	143.2	est. 117.1	2	74	74	0	0	½+1	Approuvé
531.2	143.3	est. 117.2							Sans chang.
531.3	143.4	est. 117.3							Sans chang.
531.4	161.8	est. 117.4							Sans chang.
531.5	143.5	est. 117.5							Sans chang.
531.6	Neuf	est. 117.6	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
532	144	Art. 118							Sans chang.
532.1	144.1	est. 118.1							Sans chang.
532.2	144.2	est. 118.2							Sans chang.

532.4	Neuf	est. 118.3	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
532.3	143.7	est. 118.4							Sans chang.
533	145	Art. 119							Sans chang.
533.1	145.1	est. 119.1	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
533.2	145.2	est. 119.2							Sans chang.
534	146	Art. 120							Sans chang.
535	147	Art. 121							Sans chang.
536	148	Art. 122	1	74	74	0	0	2/3	Approuvé
536.1	Neuf	est. 122.1	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
537	149	Art. 123							Sans chang.
537.1	149.1	est. 123.1							Sans chang.
537.2	149.2	est. 123.2	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
537.3	149.3	est. 123.3	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
537.4	149.4	est. 123.4	1	74	73	1	0	½+1	Approuvé
537.5	Neuf	est. 123.5	1	74	73	1	0	½+1	Approuvé
537.6	Neuf	est. 123.6	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
538	150	Art. 124							Sans chang.
539	Neuf	Art. 125	1	74	73	1	0	2/3	Approuvé
539.1	151.9	est. 125.1	1	74	73	1	0	½+1	Approuvé
539.2	Neuf	est. 125.2	1	74	73	1	0	½+1	Approuvé
540	143.6	Art. 126	1	74	73	1	0	2/3	Approuvé
540.1	143.1	est. 126.1							Sans chang.
541	161	Art. 127	1	74	74	0	0	2/3	Approuvé
541.1	161.1; 149.3	est. 127.1	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
541.2	161.2	est. 127.2	1	75	70	2	3	½+1	Approuvé
541.3	161.16	est. 127.3	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
541.5	161.3; 161.4	est. 127.4	2	74	72	2	0	½+1	Approuvé
541.6	161.16	est. 127.5	1	74	73	1	0	½+1	Approuvé
541.7	161.6	est. 127.6	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
541.8	161.10; 161.5	est. 127.7	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé

541.9	161.11	est. 127.8							Sans chang.
541.10	161.12	est. 127.9							Sans chang.
541.11	161.5; 162.2	est. 127.10	1	75	70	1	4	½+1	Approuvé
541.12	162.3	est. 127.11	1	75	70	2	3	½+1	Approuvé
542	152; 152.7	Art. 128	1	74	74	0	0	2/3	Approuvé
542.1	152.1	est. 128.1							Sans chang.
542.2	152.2	est. 128.2							Sans chang.
542.3	152.3; 152.7	est. 128.3	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
542.4	152.4	est. 128.4	2	74	73	1	0	½+1	Approuvé
542.5	152.5	est. 128.5							Sans chang.
542.6	Neuf	est. 128.6	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
542.7	152.6	est. 128.7	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
543	153	Art. 129	2	74	73	1	0	2/3	Approuvé
543.1	153.1	est. 129.1	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé
543.2	154	est. 129.2	2	74	71	2	1	½+1	Approuvé
544	162	Art. 130	1	74	74	0	0	2/3	Approuvé
544.1	162; 162.1	est. 130.1	1	74	74	0	0	2/3	Approuvé
544.2	162.2; 162.3; 162.6; 162.7	est. 130.2	1	74	74	0	0	½+1	Approuvé

Articles des Constitutions 1986-2009 supprimés: 12; 13; 14; 16; 18; 19; 21; 24; 27; 30; 31; 35; 38; 39; 42; 43; 44; 45; 46; 50; 51; 53; 56; 59; 62; 63; 76; 83; 84; 88; 89; 115; 120; 121; 165; 166; 167 y 168.

Articles des Constitutions 1986-2009 supprimés: 27.1; 77.2; 77.3; 88.1; 88.2; 88.4; 88.5; 96.4; 102.2; 110.1; 152.8; 152.9; 158.3; 159.1; 159.2; 161.7; 161.9; 161.13; 161.14; 161.15; 162.4; 165.1; 170.2

Dans la session de l'après-midi, on a procédé à la votation, par vote électronique, du document final de la déclaration du XXIIème Chapitre Général des Frères Maristes aux victimes et survivants d'abus ainsi libellée : « Approuves-tu la déclaration aux victimes dans la dernière version présentée ? » La proposition fut approuvée ainsi : 66 votes OUI, 8 votes NON et 2 Abs-

tentions des 76 capitulaires qui votaient.

Par la suite, on a présenté le document sur les appels du XXIIème Chapitre Général et on a procédé à un vote de sondage portant sur l'acceptation du document présenté. Le document fut accepté avec 75 votes en faveur et 1 contre. Par la suite, et après un temps d'échange et suite à un vote, l'Assemblée a donné son accord par 59 voix positives de confier la rédaction finale du slogan à la Commission.

Par la suite, le F. José Sánchez a présenté à l'Assemblée Capitulaire le document final des Statuts du Chapitre Général élaboré par l'Équipe du Gouvernement. Suite aux explications données, on a procédé au vote des changements qui ont été suggérés. On se rappelle que, pour l'approbation d'une proposition, il faut obtenir la majorité absolue, soit 39 votes des 76 Capitulaires votants. Les résultats des scrutins furent les suivants :

Changement du Statut du Chapitre numéro 10, sur les membres de droit au Chapitre Général. On a soumis au vote la proposition 1 qui reconnaît comme membres de droit au Chapitre Général : le Frère Supérieur Général; le Frère Supérieur Général précédent; le Frère Vicaire Général et les Conseillers Généraux en fonction au moment de l'ouverture du Chapitre; les Frères Provinciaux et les Supérieurs de District.[1]

Le Supérieur Général et son Conseil peuvent choisir jusqu'à 5 frères. afin de garantir que les groupes minoritaires (pays, groupes linguistiques et ethniques), les voix alternatives et les jeunes soient représentés de manière adéquate. Ces frères seraient considérés comme capitulaires, c'est-à-dire avec droit de vote dans toutes les décisions du Chapitre. Après avoir comptabilisé la présence de 76 ayant droit de vote, on a procédé à la votation électronique dont le résultat fut : 50 votes OUI et 25 votes NON et 2 Abstention. La majorité absolue ayant été obtenue, la proposition fut approuvée.

[1] Cette décision n'a pas été approuvée par le Saint-Siège, qui a maintenu le texte précédent, qui fixe la limite de deux frères qui pouvant être nommés par le Supérieur général et son Conseil (Constitutions 105.3)

Le deuxième vote fut le numéro 11 du Statut du Chapitre sur les membres élus au Chapitre Général. Le vote porta sur la proposition 2. Après avoir comptabilisé les 76 votants présents, on a procédé à la votation électronique dont le résultat fut : 25 votes OUI, 47 votes NON et 1 Abstention. N'ayant pas obtenu la majorité absolue, la proposition 2 ne fut pas approuvée. Pour cette raison, on a ensuite procédé à la votation de la proposition 1 qui proposait que le nombre de délégués au Chapitre Général soit de deux Frères par Province et un par District. La proposition fut approuvée par 41 votes OUI, 24 votes NON et 1 Abstention, sur les 76 capitulaires votants.

On procéda à un troisième vote portant sur le numéro 25 des Statuts du Chapitre qui propose d'éliminer du texte le statut sur la prorogation du mandat du Frère Provincial lorsque le mandat d'un Frère Provincial se termine après la publication de la Circulaire convoquant au Chapitre Général. Après avoir vérifié le nombre de 76 votants, les résultats du scrutin fut le suivant : 52 votes OUI, 23 votes NON et 1 Abstention. Le changement fut approuvé.

Le quatrième vote portant sur les Statuts du Chapitre Général était formulé ainsi : « Êtes-vous d'accord avec les changements portant sur les Statuts du Chapitre Général présentés par le groupe de travail du Gouvernement ? » Après avoir vérifié le nombre de 76 votants, le résultat du scrutin fut le suivant : 73 votes OUI, 3 Votes NON et 0 Abstention. La majorité absolue ayant été obtenue, la proposition fut adoptée.

Au cours de la journée, le F. Anthony Leon a présenté les programmes de formation que propose le Secrétariat Frères Aujourd'hui pour 2018 et les présentations visuelles des appels du XXIIème Chapitre Général en donnant une explication sur ces images.
La journée s'est terminée par une rencontre des fraternités et un moment de prière vécu à la chapelle avec tout le Chapitre Général.

20 octobre 2017

La journée a débuté avec un temps de prière le matin et ensuite, le F. Ben-

jamin Consigli, modérateur de la session, a apporté des précisions pour la journée de clôture du Chapitre.

Par la suite, le F. Josep María Soteras a présenté les suggestions pour les prochaines étapes du document provisoire intitulé « Règle de Vie » et des Constitutions et Statuts des Frères Maristes.

On a procédé au vote sur la proposition faite quant à la délégation pour l'élaboration finale du texte des Constitutions et Statuts à partir de la formulation suivante : « *Le* XXIIème *Chapitre Général donne au Conseil Général, suite aux ajustements et à l'approbation par le Saint Siège, la responsabilité d'éditer et de publier le texte des* ***Constitutions et Statuts****, dans les langues officielles de l'Institut. Il habilite le Conseil Général à apporter les ajustements nécessaires au texte afin d'obtenir l'approbation du Saint Siège* ». Après avoir comptabilisé les 75 Capitulaires votants, le résultat du scrutin fut : 75 votes OUI, 0 vote NON, 0 Abstention; par conséquent la proposition fut approuvée à l'unanimité.

On a ensuite voté la proposition faite par rapport à la délégation pour les Constitutions à partir de la proposition : « *Le* XXIIème *Chapitre Général charge la Conseil Général de la rédaction finale de la '****Règle de Vie****' à partir du schéma, du contenu et des orientations donnés par le Chapitre comme texte de base, et d'éditer et de publier le texte comme Droit propre dans les langues officielles de l'Institut. Le Chapitre assume la 'Règle de Vie' comme un texte étant sous son autorité avec les modifications et les adaptations postérieures.* » Après avoir vérifié la présence des 75 Capitulaires votants, le résultat du scrutin fut : 72 votes OUI, 0 vote NON, 3 Abstentions; par conséquent, la proposition fut approuvée.

Il y eut un troisième vote pour recommander un texte sur le Charisme : *Recommander au Conseil Général de constituer une équipe de frères et de laïcs en vue de l'élaboration d'un* ***texte*** *comprenant les éléments essentiels du* ***charisme*** *que l'Esprit a suscité en Saint Marcellin Champagnat et dans les premiers frères, et de la* ***spiritualité*** *mariste qui s'est développée par la suite et partagée par les frères et les laïcs. Le texte doit montrer aussi la* ***spécificité de chaque vocation*** *et établir des* ***critères de base pour le développement de la vie et de la mission maristes****, spécialement dans les milieux de partage.* Après avoir vérifié la

présence des 75 capitulaires votants, le résultat du scrutin fut : 72 votes OUI, 2 votes NON, 1 Abstention; par conséquent, la proposition fut approuvée.

Ensuite, le F. Josep María Soteras a conduit la votation des Statuts des Constitutions et des Statuts de l'Institut des Frères Maristes. Pour l'approbation respective des statuts, il faut la majorité absolue des voix, soit 39 votes. Les résultats furent :

Article	Proposition	Présents	Votes OUI	Votes NON	Abs	État
Art. 541.11	1	75	70	1	4	Approuvé
Art. 541.12	1	75	70	2	3	Approuvé

Le F. João Carlos do Prado a informé que les tablettes utilisées au Chapitre est un don des Éditions Maristes : Edelvives (Espagne), FTD Éducação (Brésil) et Gram Editora (Argentine) pour chaque participant; il a ensuite annoncé que le système informatique « La Valla 200 » utilisé durant le Chapitre Général continuera d'être disponible pour chaque participant au Chapitre et qu'il pourra profiter de tous les avantages qu'offre le système. Par la suite, le F. João, secrétaire du XXIIème Chapitre Général a présenté les actes des journées du 9 au 20 octobre, lesquels ont été approuvés à l'unanimité.

Ensuite, le F. Carlos Alberto Rojas Carvajal a présenté à l'Assemblée Capitulaire la proposition de la Rencontre Internationale des Jeunes Maristes qui se fera au Guatemala en janvier 2019 et l'emploi du Système Missio.

Enfin, les jeunes Frères, invités au Chapitre Général, ont échangé avec les participants du Chapitre leurs impressions et expériences vécues durant le Chapitre et sur l'Institut; leur témoignage fut accueilli avec joie et apprécié par les membres de l'Assemblée.

En après-midi, le F. Ernesto Sánchez Barba, Supérieur Général de Frères Maristes, a adressé un message à l'Assemblée Capitulaire et à l'Institut. À son tour, il a profité de l'occasion pour remercier chacun des aides au Chapitre, aux invités et au groupe des auxiliaires qui ont participé au XXIIème Chapitre Général des Frères Maristes pour leur participation et de la bonne ambiance

vécue tout au long des sept semaines qu'a duré le Chapitre. Il a également remercié les membres de l'équipe d'administration et d'appui de la maison de rencontre de La Salle pour leur excellente hospitalité et leur collaboration pour le bon déroulement du Chapitre. Il a remercié d'une façon toute spéciale pour le magnifique accueil et l'appui que la Province de Norandina a offerts à l'Institut pour l'excellente réalisation du Chapitre Général. Il a ensuite proposé à l'Assemblée Capitulaire la fin du XXIIème Chapitre Général, ce qui fut approuvé à l'unanimité. En conséquence, le F. Ernesto a déclaré terminé le XXIIème Chapitre Général des Frères Maristes.

À la fin de la journée, il y eut célébration eucharistique d'action de grâce pour la réalisation du Chapitre, avec la participation des Frères des communautés des Frères Maristes du Noviciat et du quartier Santo Domingo de Medellín et, par la suite, il y eut un moment de partage en famille autour d'un excellent repas.

Rionegro, 20 octobre 2017

F. João Carlos do Prado

II
DOCUMENT OFFICIEL DU XXIIème CHAPITRE GÉNÉRAL

1. INTRODUCTION

Le document « Cheminons comme Famille Globale » est le message officiel du XXIIème Chapitre Général, tenu à Rionegro, en Colombie, du 8 septembre au 20 octobre 2017. Il a réuni les éléments les plus importants de l'expérience vécue durant le Chapitre, de même que les appels et les propositions pour la vie et la mission maristes à tous les niveaux et pour toutes les personnes de l'Institut Mariste pour les huit prochaines années.

Les cinq appels sont le fruit d'une profonde démarche de discernement selon la « Théorie U » que les capitulaires et les frères et laïcs invités au Chapitre ont approfondi à partir des questions : « Qui Dieu veut-il que nous soyons dans ce monde émergent ? » et « Qu'est-ce que Dieu veut que nous fassions dans ce monde émergent ? ». Les appels, les réponses à ces interrogations, sont ensuite appliqués aux cinq volets de la vie et de la mission maristes : notre vocation de Frères, notre mission, les relations frères-laïcs comme Mariste de Champagnat, le gouvernement et l'usage des biens.

Pour chacun de ces volets, des principes et des suggestions ont été développés afin de rendre visible la vitalité de la vie et de la mission maristes dans ce nouveau commencement pour l'Institut Mariste.

Afin de favoriser une compréhension et une communication pédagogique de ces appels, le F. Tony León en a créé des représentations visuelles que l'on retrouve avec chacun des appels.

Le document du XXIIème Chapitre Général qui sera présenté ci-après se divise

en deux parties : la première comprend le message et les appels du XXIIème Chapitre Général, et la seconde partie présente les principes et des suggestions.

Que les fruits produits par le XXIIème Chapitre Général stimulent tous ceux qui vont les recevoir. Que l'on puisse les goûter individuellement, à l'intérieur de la communauté et dans la mission. Que ces appels éveillent notre conviction qu'être mariste est quelque chose de rafraîchissant à l'aube de notre troisième centenaire.

2. Message du XXIIème Chapitre général

Cheminons comme famille globale !

Maristes de Champagnat, frères et sœurs !
Nous vous partageons la joyeuse expérience du XXIIème Chapitre général. Pendant notre Chapitre à Rionegro, la province Norandina nous a donné une affectueuse bienvenue en Colombie et offert, avec une grande générosité, diverses opportunités d'expérimenter et d'apprécier la vie mariste dans cette partie du monde, comme aussi sa vibrante et riche culture.
Au cours de ce Chapitre, le premier célébré hors d'Europe, nous avons vécu la richesse d'une communauté très diverse, tant par sa composition que par sa provenance géographique : frères et laïcs maristes, représentants de tous les continents et de toutes les provinces et districts. Une profonde expérience de communauté internationale que nous nous sentons appelés à continuer à construire.
Pendant quarante-quatre jours, nous avons partagé nos espérances et nos rêves pour l'avenir mariste. Nous avons participé à un processus de discernement soigneusement planifié, fait d'écoute attentive et de dialogue contemplatif. Un processus respectueux et orienté vers l'aboutissement de consensus, pour accueillir ce que Dieu veut que nous soyons et que nous fassions.
Notre Chapitre fut riche de quelques moments très spéciaux :
• Avec les religieux de Colombie, nous avons rencontré le Pape François qui, une fois de plus, nous a inspirés.
• Nous avons écouté les jeunes, qui nous ont exprimé leur gratitude pour la formation mariste et nous ont encouragés à nous impliquer davantage dans leurs vies.
• Lors d'une expérience d'immersion à Medellín, nous avons visité une variété d'apostolats consacrés à accompagner et à aider des personnes marginalisées.
• Nous nous sommes solidarisés avec les victimes des ravages des ouragans, des tremblements de terre et de la violence, qui se sont produits ces jours-là.
• Les mots adressés au Chapitre par le F. Emili nous ont aidés à nous centrer sur les réalités actuelles et émergentes les plus cruciales.
• Dans notre dialogue fraternel nous avons partagé et discerné, réfléchi et prié.

• Nous avons été mis au défi d'abandonner nos inerties de toujours, comme aussi nos commodités et sécurités, pour pouvoir répondre authentiquement aux nouveaux besoins.

À travers toutes ces expériences vécues, nous avons reconnu cinq appels ou défis. Nous sommes tous invités à les lire dans une attitude contemplative, et à réfléchir comment leur donner une réalité dans notre vie personnelle et dans la vie de chaque communauté.

Jésus, transforme-nous et envoie-nous
en tant que famille charismatique globale, phare d'espérance en ce monde turbulent,
pour être le visage et les mains de ta tendre miséricorde.
Inspire notre créativité afin que nous soyons des constructeurs de ponts,
en cheminant avec les enfants et les jeunes marginalisés de la vie,
et en répondant avec audace aux nécessités émergentes.

1. Famille charismatique globale, phare d'espérance dans ce monde turbulent

Aujourd'hui, Jésus, tu continues à nous appeler
à *une nouvelle parenté (Mc 3, 20-21 ; 31-35),*
à *écouter ta parole et à la mettre en pratique*
dans l'urgence et sans exclusions.

Tu nous pousses à prendre déjà les chemins de l'avenir :

- Construire des foyers de lumière comme Maristes de Champagnat, en nous impliquant avec passion dans la création d'un style de vie de famille ouverte à tous.
- Promouvoir et nourrir la vie mariste dans toute sa diversité, réalisant notre espérance d'agir comme un corps global1.
- Nous ouvrir, avec simplicité, pour être disponibles au-delà des frontières géographiques ou provinciales.
- Redécouvrir, comme frères, la passion originale qui nous a poussés à être maristes.

2. Être le visage et les mains de ta tendre miséricorde

La promesse de ton Esprit en nos vies (Lc 1, 35)
nous presse d'être des prophètes de miséricorde et de fraternité.

À partir de cet appel, nous percevons que tu nous invites à :

- Grandir en intériorité pour pouvoir te découvrir comme un Dieu d'amour qui se manifeste dans l'ordinaire de nos vies.
- Cultiver une spiritualité du cœur, qui comble de joie et nous rend inclusifs.
- Revivre dans notre vie quotidienne l'esprit de fondation de La Valla.
- Vivre notre vie en plénitude, en étant tes témoins dans un monde en morceaux.

1 Pendant le Chapitre général on a souvent utilisée l'expression *corps global* comme synonyme de *famille globale*. C'est dire que tous les Maristes de Champagnat, nous appartenons à un seul corps ou à une seule famille charismatique, et que nous sommes appelés à agir comme tel.

3. Inspire notre créativité pour être des constructeurs de ponts

Comme Marie à Cana (Jn.2, 3)
nous nous sentons interpelés par les besoins
du monde qui nous entoure.

Inspirés par Marie, nous sentons que tu nous appelles à :

- Connaître en profondeur notre monde en continuelle transformation, et affronter les défis actuels, sans tomber dans la tentation de répondre à des questions que plus personne ne se pose (Pape François à Medellín, 9 septembre 2017)
- Être la mémoire prophétique de la dignité et de l'égalité fondamentale de tout le peuple de Dieu.
- Abandonner la culture de l'ego et promouvoir les écos (écologie, écosystème, économie solidaire…) qui réduisent le scandale de l'indifférence et des inégalités.
- Être agents du changement, constructeurs de ponts, messagers de paix, engagés dans la transformation de la vie des jeunes à travers une éducation évangélisatrice.

4. Pour cheminer avec les enfants et les jeunes marginalisés de la vie

Nous te cherchons, Jésus, comme Marie,
dans les caravanes de la vie
et dans le tumulte de nos villes (Lc 2, 41-49),
dans la multitude des déplacés
qui cherchent un avenir meilleur pour leurs enfants.

C'est un appel par lequel tu nous presses à :

- Ouvrir les yeux de notre cœur et à écouter les pleurs des enfants et des jeunes, spécialement de ceux qui sont sans voix et sans foyer.
- Être créatifs dans une réponse décidée à leurs besoins.
- Fuir les approches paternalistes et rendre autonomes ceux qui n'ont pas de voix.

• Accroître une présence significative parmi les enfants et les jeunes marginalisés en ce monde.

5. Répondre avec audace aux besoins émergents

Jésus, tu as passé ta vie à faire le bien
et, cependant, tes actions furent interprétées avec étroitesse
par beaucoup de tes contemporains,
simplement parce que tu étais galiléen,
charpentier et fils de Marie (Mc 6, 2-3).

Aujourd'hui aussi, tu continues à nous mettre au défi de :

• Abandonner nos vieux modèles, et chercher avec créativité des modèles alternatifs afin de rendre visible l'amour du Père dans le monde d'aujourd'hui.

• Convertir nos cœurs et rendre souples nos structures, sans avoir peur d'assumer des risques, pour nous rapprocher des périphéries, en défense des plus pauvres et des plus vulnérables.

• Nous engager fermement dans la promotion et la défense des droits des enfants.

• Réveiller en nous et autour de nous une conscience écologique qui nous engage à prendre soin de notre maison commune[2].

-

Chers frères et sœurs, pour la vitalité et la viabilité de la mission et de la vie maristes aujourd'hui, nous sommes appelés à être une famille globale. L'interdépendance, plus que l'isolement ou l'indépendance, doit être la nouvelle *normalité* pour nous. Nous serons des témoins d'unité et d'espérance.

Nous savons que les plans et les stratégies ne suffisent pas. Nous sommes appelés à la conversion personnelle et collective pour que tous les maristes nous devenions de vrais disciples, et pour que nos communautés soient des phares de lumière et révèlent le visage marial de l'Église au milieu de monde.

La révision des Constitutions et notre Règle de vie[3] sont une concrétisation des appels du Chapitre.

2 Dans tous les textes du XXIIème Chapitre général, chaque fois qu'il est fait mention de *notre maison commune,* on fait référence à *notre sœur la terre* (Saint François), à la suite du Pape François dans sa *Lettre Encyclique Laudato Si' sur le soin de la maison commune*.

3 Le XXIIème Chapitre général a chargé le Conseil général de la rédaction finale du document qu'au cours de tout le processus de révision des Constitutions nous avons appelé *Règle de vie*. Bien que ce document aura son propre titre, ici nous l'appellerons *R*ègle de vie, car c'est son style ou genre littéraire.

Sans donner d'importance à l'âge, à la nationalité ou aux capacités, recevons ce *Message* comme adressé à chacun, individuellement. Il n'y aura pas *un nouveau commencement* sans l'implication personnelle, la foi et l'engagement de chaque mariste.

Conscients que ces appels sont des défis qui demandent de l'audace, nous nous confions à Marie, notre Bonne Mère, *qui toujours à tout fait chez nous*. Elle continuera d'accompagner tous ceux qui portent son nom, alors que nous cheminons ensemble vers le troisième centenaire mariste.

Notre tâche est urgente, et notre objectif courageux. Dieu nous appelle à être Champagnat aujourd'hui.

Cheminons comme famille globale !

Avec affection,

Les participants au XXIIème Chapitre général
Rionegro, le 20 octobre 2017

UN NOUVEAU LA VALLA : PRINCIPES ET SUGGESTIONS

Un nouveau La Valla, pour *un nouveau commencement.* Les participants au Chapitre général, nous avons expérimenté ensemble *un nouveau La Valla*.
La Valla, la maison de nos origines, nous rappelle que Marcellin Champagnat, interpelé par les besoins et les opportunités de son environnement, se mit à l'écoute de l'Esprit, pour découvrir ce que Dieu lui demandait à ce moment historique.
De manière semblable, les membres du Chapitre, nous avons fait un exercice délicat de discernement, en essayant de répondre à deux questions fondamentales :

Dieu, que veut-il que nous soyons dans ce monde émergent ?
Dieu, que veut-il que nous fassions dans ce monde émergent ?

Les réponses à ces deux questions se retrouvent, essentiellement, dans ***les cinq appels*** qui sont présentés dans le *Message* du Chapitre.
En même temps, conscients que ces appels ont des implications concrètes dans toutes les dimensions de notre vie et mission, nous avons décidé, les capitulants, de les développer et les appliquer dans cinq domaines : notre vocation de Frères ; notre mission ; les relations frères-laïcs, comme Maristes de Champagnat ; le gouvernement et l'usage des biens.
Chacun des paragraphes commence par quelques **principes ou convictions** qui, d'après les capitulants, rendront possible un nouveau commencement parmi nous. Ensuite, au titre de **suggestions**, sont offerts quelques moyens concrets pour traduire ces principes en actions.

POUR UN NOUVEAU COMMENCEMENT

a)… DANS NOTRE VOCATION DE FRÈRES

Pour un nouveau commencement comme Petits Frères de Marie, mystiques et prophètes d'un monde nouveau, nous croyons que :

• Nous devons approfondir notre expérience de Dieu dans la rencontre personnelle avec Lui et dans la vie quotidienne, afin de nous convertir en témoins passionnés par Lui, dans une vie bien remplie et heureuse.

• Nous sommes invités à être des créateurs de foyer, en faisant naître des relations authentiques qui nous permettent de construire des ponts entre nous et avec les gens avec qui nous sommes en contact.

• Nous devons embrasser un style de vie simple, et faire l'expérience de notre vulnérabilité comme lieu de fécondité et de liberté.

• Notre vocation implique une disponibilité globale dans notre famille mondiale, en nous engageant dans la transformation du monde, à côté des pauvres, spécialement les enfants et les jeunes.

• Être frères nous appelle à être signes d'humanité pleine, ce qui implique de guérir les blessures de notre vie, de promouvoir la dignité de chaque personne et de soigner notre maison commune.

POUR CELA, NOUS SUGGÉRONS QUE :

• Les unités administratives fassent un programme pour raviver la spiritualité et l'expérience de Dieu, afin qu'elle soit plus unificatrice et plus apostolique, au niveau personnel et communautaire.

• Nous développions une profonde rénovation de notre vie communautaire, partageant le meilleur de nous-mêmes, dépassant l'individualisme, créant des relations saines, augmentant les temps et les espaces en commun… et en ouvrant les portes aux personnes de notre entourage et à l'inter-culturalité pour construire une Église à visage marial.

• Toutes les communautés, les provinces et l'Institut fassent un discernement sur leur simplicité de vie et leur proximité des pauvres, qui nous conduise à des actions concrètes, en sortant de notre zone de confort.

• Nous nous engagions, personnellement et communautairement, à être davantage présents parmi les jeunes, les accompagnant avec des propositions de vocations proactives et en renouvelant nos plans d'action vocationnelle.

• Nous réformions nos processus de formation initiale et permanente et que nous offrions, au niveau de l'Institut ou de l'unité administrative, de nouveaux itinéraires pour soigner notre vocation de frères : accompagnement, attention à la situation et à l'étape de vie de chaque frère.

b)… DANS NOTRE MISSION

Pour un nouveau commencement, comme Maristes de Champagnat, engagés dans la mission évangélisatrice et éducative, nous croyons :

• En la culture de l'intériorité, qui donne sens à la vie, et de la fraternité comme signe prophétique dans un monde turbulent.

• En notre mission évangélisatrice, qui nous presse de répondre à la clameur des enfants et des jeunes d'une manière nouvelle et créative pour aujourd'hui.

• En notre présence engagée, préférentielle et cohérente parmi les enfants et les jeunes, dans les périphéries géographiques et existentielles.

• En la promotion, protection et défense des droits des enfants et des jeunes, et en leur autonomisation comme agents de transformation.

• En l'urgence de changer notre manière de vivre en nous basant sur une écologie intégrale (*Laudato Si'*, Chap. IV).

POUR CELA, NOUS SUGGÉRONS DE :

• Promouvoir la culture de la rencontre (Evangelii Gaudium, 220), au moyen de programmes et d'expériences significatives de rencontre avec Dieu, avec soi-même et avec les autres, en établissant des relations simples, où tous nous sommes estimés et écoutés.

• Évaluer et ajuster notre mission d'évangélisation dans le contexte des réalités émergentes.

• Construire des réseaux de mission mariste au niveau des unités administratives, des régions et de l'administration générale, qui favorisent l'innovation et la rénovation de notre éducation et de notre façon d'évangéliser.

• Collaborer avec d'autres religions ou confessions chrétiennes, et aussi avec les institutions ecclésiales et civiles, pour donne une réponse inclusive et intégrée aux cris des enfants et des jeunes d'aujourd'hui.

• Identifier ceux qui sont exclus et déplacés (migrants, réfugiés…) et nous rendre présents parmi eux en pariant avec détermination sur la défense de leur

dignité et en cherchant leur intégration.

• Mettre en œuvre de manière décidée et dynamique les politiques de protection de l'enfance contre tout type d'abus, en cohérence avec les accords internationaux qui défendent les droits des enfants et des jeunes.

• Développer les initiatives d'autonomisation des enfants et des jeunes dans toutes les réalités de la mission.

• Créer une conscience écologique intégrale dans toutes nos communautés et développer des politiques à tous les niveaux de l'Institut pour renforcer notre engagement dans le soin de notre maison commune.

c)… COMME MARISTES DE CHAMPAGNAT

POUR UN NOUVEAU COMMENCEMENT, NOUS CROYONS QUE :

• *L'avenir du charisme sera basé sur une communion de Maristes pleinement engagés.*

• *Comme famille charismatique nous devrions cheminer unis, en respectant la diversité du monde mariste.*

• *Tous les maristes, nous partageons la responsabilité de la vie et de la mission maristes.*

• *Nous avons besoin de nouvelles structures et processus qui reconnaissent et appuient nos différents chemins de vocation comme Maristes.*

POUR CELA, NOUS SUGGÉRONS QUE :

• Les unités administratives discernent, favorisent et accompagnent des formes concrètes de promouvoir la communion comme Maristes

• Chaque unité administrative ait un plan pour promouvoir les différentes manières de vivre la vie mariste, en incluant des stratégies adaptées à la formation, l'accompagnement et le lien (à l'Institut), qui prennent en compte le document Autour de la même table, et d'autres comme Être laïc mariste et Projet de vie en fraternité (Mouvement Champagnat de la Famille Mariste)4.

4‘ Le document *Autour de la même table – La vocation des laïcs maristes de Champagnat* a été publié en juin 2009. Deux autres documents : Être laïc mariste et *Projet de vie en fraternité (Mouvement Champagnat de la Famille Mariste)* ont été présentés au Chapitre général par le Secrétariat des Laïcs, après un processus d'élaboration très participatif.

• À tous les niveaux de gouvernement, soient mises en place et/ou renforcées des structures dans lesquelles tous les maristes partagent le leadership et la responsabilité dans la vie et la mission.

• Soient créés des itinéraires qui répondent à la réalité de chaque pays, et que soient accompagnées les unités administratives pour qu'elles partagent entre elles la variété des expériences qui existent dans le monde mariste.

d)… DANS NOTRE STYLE DE GOUVERNEMENT

POUR UN NOUVEAU COMMENCEMENT, NOUS CROYONS À UN STYLE DE GOUVERNEMENT QUI :

• S'engage dans une dynamique de discernement spirituel pour qu'il soit constamment attentif aux appels de Dieu.

• Assume un leadership prophétique et de service, qui accompagne de près la vie et la mission maristes.

• Se dote de structures de gouvernement transparentes, simples, efficaces et souples.

• Donne une réponse aux appels émergents des enfants et des jeunes des périphéries, et fomente le soin de notre maison commune.

• Suscite l'inclusion et une plus grande coresponsabilité entre frères et laïcs.

• Promeut et renforce l'Institut comme une famille globale, en renonçant à des structures et attitudes qui ne la favorisent pas.

POUR CELA, NOUS SUGGÉRONS DE :

• Fomenter la proximité et l'accompagnement direct des personnes à tous les niveaux.

• Continuer les processus de régionalisation et promouvoir la collaboration inter-régionale, en construisant le corps global au moyen de structures souples, simples et participatives.

• Favoriser des temps de discernement et des rythmes de vie adaptés pour

Nous considérons ces textes comme *documents de référence* pour tous les Maristes de Champagnat.

promouvoir des dialogues réflexifs et génératifs à tous les niveaux.

• Identifier et former des leaders, laïcs et frères, à tous les niveaux, en vue de grandir dans la coresponsabilité pour la vie et la mission maristes.

• Donner au Supérieur général et à son Conseil de pouvoir explorer avec souplesse, où et comment former communauté, et d'où convient-il d'offrir quelques services d'animation pour accompagner de près la vie et la mission maristes.

e)… DANS NOTRE GESTION ET USAGE DES BIENS

POUR UN NOUVEAU COMMENCEMENT, NOUS CROYONS QUE :

• Nos ressources doivent être au service de la vie et de la mission de tout l'Institut.

• Nous devons assurer aussi bien la durabilité de nos unités administratives et de l'Institut que les principes de transparence et de remise des comptes à tous les niveaux.

• Nous devons réaffirmer les principes qui se trouvent dans le *Plan de discernement sur l'usage évangélique des biens*[5].

• Nous avons besoin d'être une famille globale en communion et solidarité.

• Les personnes sont notre ressource la plus importante.

• Nous avons besoin d'abandonner des modèles économiques qui mènent à : la dépendance et faible capacité de prendre en compte les potentialités et ressources locales, économiques et humaines ; être auto-référents et faire un usage fragmenté des ressources ; un manque de transparence, compétence et professionnalisme ; et les barrières qui affaiblissent notre vie et notre croissance comme famille globale.

POUR CELA, NOUS SUGGÉRONS DE :

• Développer un plan pour le partage juste des ressources humaines et financières à tous les niveaux de l'Institut en y incluant la recherche de nou-

5 Document élaboré par le F. Séan Sammon SG et son Conseil, en 2004, à la demande du XXème Chapitre général.

velles sources de revenus et la création de services et de fonds pour soutenir la formation, la solidarité et l'expansion de la mission.

• Élaborer un plan d'action pour atteindre la durabilité de la vie et de la mission maristes à tous les niveaux.

• Appliquer les principes qui se trouvent dans le Plan de discernement sur l'usage évangélique des biens, en promouvant la simplicité de vie à toutes les étapes de la formation, comme aussi dans l'administration générale et dans toutes nos communautés et œuvres.

• Développer des politiques administratives, financières et de ressources humaines, basées sur des principes éthiques, à tous les niveaux, sous forme de Vade-mecum ou de Guide.

• Garantir une formation en administration et finances à tous les niveaux de l'Institut et insister sur la gestion efficace des ressources, comprenant : biens immeubles et ressources financières ; planification ; budget et contrôles ; audits externes et internes ; nomination d'un personnel préparé professionnellement pour mener à bien ces tâches.

III
TEXTES ET DÉCISIONS DU XXIIème CHAPITRE GÉNÉRAL

1. ACTE DE LA COMMISSION « TABLE DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS DU CHAPITRE »

A. **Préambule**

La Commission « Table de vérification des pouvoirs du Chapitre », est formée des FF. Joaquim Sperandio (Brésil Centre-Sud), Patrick McNamara (USA), Robert Thunus (Europe Centre-Ouest, et Hipólito Pérez (Amérique Centrale), nommés par le F. Supérieur Général et son Conseil lors de la session du 8 février 2017, pour mener à bien les fonctions spécifiques des Statuts actuels du Chapitre Général (nº 26) :

« La table de vérification des pouvoirs de chaque délégué informe les *capitulaires des actes d'élection des délégués. Cette table se compose de frères capitulaires nommés préalablement par le Supérieur Général et son Conseil (cf. C 137.4.8).*

Si ces actes contiennent quelque irrégularité ou, si par ailleurs, il y avait une information d'actes qui puissent invalider une élection, le Chapitre les étudiera et prendra une décision. Si on le juge nécessaire, on peut nommer une commission qui fera une recherche détaillée. La Commission fera un rapport et les capitulaires prendront une décision.

Après que l'on aura vérifié les pouvoirs et approuvé l'acte, le Frère Supérieur Général déclarera le Chapitre *Général* régulièrement constitué ».

A. **Pocédure**

La Commission s'est réunie le 7 septembre, à Rionegro (Colombie), pour commencer la session à 9 h du matin et a terminé à 12 h.

- À cette réunion, on a lu et accepté les responsabilités de la Commission.
- On a lu et analysé le contenu de « l'Acte d'Élection des Frères Capitulaires » élaboré par le Secrétariat Général.
- On a révisé les actes des démarches d'Élection des Frères Capitulaires des diverses Unités Administratives dans l'Institut.
- On a rédigé un rapport de la démarche qui sera présenté aux participants du XXIIème Chapitre Général.

Avant cette réunion, on avait reçu du Secrétaire Général, F. Carlos Huidobro, la documentation des votes pour le Chapitre Général des différentes Unités Administratives, de l'information détaillée de la démarche d'élection des frères capitulaires et « L'Acte d'Élection des Frères Capitulaires » faite à Rome le 16 novembre 2016.

B. **Résultats**

Comme Commission de vérification, nous constatons :

1. Que le processus d'élection des Frères Capitulaires réalisé dans les Unités Administratives de l'Institut est valide et a été réalisé dans un authentique esprit de coresponsabilité et de transparence.

2. Nous avons remarqué et noté **deux situations de minime irrégularité** qui ont déjà été signalées au Secrétaire Général dans son rapport et qui furent communiquées à ce moment-là au Conseil Général et aux diverses Unités Administratives intéressées. On a reconnu un oubli dans l'application du Règlement, mais tant les Unités Administratives impliquées que le Conseil Général ont décidé qu'il ne serait pas nécessaire de procéder à une nouvelle votation.

On a estimé que ces irrégularités, même s'il convenait de les signaler, ne viennent pas à l'encontre de l'esprit d'authenticité vécu dans la démarche électorale.

Nous signalons les deux irrégularités :

a) Dans 12 Unités Administratives, on n'a pas respecté le numéro 17 du Règlement du Chapitre Général qui souligne :

« Si, au premier tour, tous les délégués ou suppléants nécessaires n'ont pas été élus, un second tour est nécessaire. Dans ce cas, la Commissions de dépouillement désigne les candidats pour le second tour, qui sont les frères qui suivent dans la liste. On désigne trois frères pour chaque poste de délégués et suppléants qui manquent pour compléter. »

Dans ces Unités Administratives, il a manqué, pour le deuxième tour de scrutin, le nombre de frères que le règlement établit de proposer à la Province; ils n'ont pas tenu compte des 3 frères à proposer par remplaçants manquants.

b) Dans les rapports des résultats d'élection des Frères Capitulaires envoyés par les Commissions de dépouillement de 10 Unités Administratives n'apparaissent pas le nombre de votes obtenus par les frères élus.

3. En conséquence, la Commission suggère qu'au moment d'élaborer le nouveau règlement du Chapitre, dans la section 'Élections des délégués' :
   a) Que l'on modifie et clarifie d'une meilleure façon l'art. 17 du règlement actuel.
   b) Que l'on envoie des indications précises quant à la façon de présenter les rapports d'élection.

Pour confirmer ce que nous exprimons dans le rapport, nous signons :
Commission « Table de vérification des pouvoirs du Chapitre », *Rionegro (Colombie, 7 septembre 2017*

Br. Patrick McNamara
Ir. Joaquim Sperandio
F. Robert Thunus
H. Hipólito Pérez (Coordonnateur)

2 NOUVELLE PROPOSITION DES DOCUMENTS NORMATIFS DE L'INSTITUT

Suite au mandat du XXI[e] Chapitre Général tenu à Rome en l'année 2009, le Gouvernement Général a nommé une Commission pour mener à bien la révision profonde des Constitutions et Statuts, avec une large participation des Frères de l'Institut. Le document final fut présenté à l'Assemblée capitulaire lors de la tenue du XXII[ème] Chapitre Général réuni à Rionegro, Colombie.

Le XXII[ème] Chapitre Général a approuvé la division du texte des Constitutions et Statuts en deux documents : « Constitutions et Statuts » et la « Règle de Vie ». Le premier correspondra aux Constitutions et Statuts qui font références aux normes du Saint Siège pour les Instituts religieux. Le second document, que nous appelons provisoirement « Règle de Vie » touchera plus particulièrement la vie charismatique de l'Institut.

Nous présentons ci-après les textes approuvés par le XXII[ème] Chapitre Général, lors de la session du 5 octobre après-midi de 2017 et qui porte sur la séparation des deux documents :

« Le *F. Josep Maria Soteras, avec les Frères Anthony John Clark et Eduardo Navarro, ont présenté à l'Assemblée la proposition de travailler 'Règle de Vie' comme un document distinct et séparé du texte des Constitutions, laquelle fut soumise au vote. L'Assemblée plénière a proposé de ne pas employer le nom 'Règle de Vie », mais un nom moins normatif et plus inspirant pour la vocation et la vie du Frère Mariste ».*

« Après avoir entendu l'Assemblée en plénière, le *F. Darren Joseph Burge, modérateur de la session, a proposé à l'Assemblée de passer au vote à partir de la question suivante : Voulons-nous avoir une 'Règle de Vie' comme document séparé/distinct des Constitutions ? Pour l'approbation, on doit obtenir les 2/3 de la totalité des votes. »*

« On a fait la confirmation des assistants et le nombre votants présents fut de 76. On a procédé au vote et le résultat fut le suivant : Oui : 75 votes; Non : 1 vote.

Devant le résultat des 2/3 des votants, l'Assemblée capitulaire a approuvé d'avoir une 'Règle de Vie' comme document séparé/distinct des Constitutions ».

2.1 STRUCTURE DES CONSTITUTIONS ET STATUTS

La structure suivante est compilée au chapitre 2 du présent document qui correspond aux actes journaliers du déroulement du XXII[ème] Chapitre Général, et qui comprend chacun des votes sur les articles et statuts de la nouvelle structure de ce document normatif de l'Institut des Frères Maristes.

Selon l'acte du 20 octobre 2017, « *Le* XXII[ème] *Chapitre Général charge le Conseil Général, suite aux ajustements et à l'approbation de la part du Saint Siège, de la responsabilité d'éditer et de publier le texte des* ***Constitutions et Statuts****, dans les langues officielles de l'Institut. Il habilite le Conseil Général à effectuer les ajustements nécessaires au texte afin d'obtenir l'approbation du Saint Siège ».*

CHAPITRE 1 : Notre Institut Religieux de Frères (12)
1.1. Identité du Frère Mariste dans l'Église
1.2. La Vitalité de l'Institut
1.3. Vivre les Constitutions

CHAPITRE 2 : Notre être de Religieux Frères (19)
2.1. Consécration comme Frères
2.2. Conseil Évangélique de la Chasteté
2.3. Conseil Évangélique de la Pauvreté
2.4 Conseil Évangélique de l'Obéissance

CHAPITRE 3 : Notre vie comme Frères (La vie dans l'Institut) (25)
3.1. Communauté Mariste
3.2 Itinénaire de Spiritualité
3.3 Vie Apostolique

CHAPITRE 4 : Notre Cheminement comme Frères (25)
4.1. La formation Mariste
4.1.1 Finalité de toute la formation Mariste

4.1.2 Pastorale des Vocations
4.1.3 Le Prénoviciat
4.1.4 Le Noviciat
4.1.5 Le Postnoviciat
4.1.6 Première phase : Formation pour la mission
4.1.7 Deuxième phase : Apprentissage apostolique
4.1.8 La formation permanente
4.2 Admission et profession dans l'Institut
4.2.1 Admission au noviciat
4.2.2 Admission à la profession
4.2.3 Profession et vœux
4.3 Séparation de l'Institut
4.3.1 Autres causes de séparations
4.3.2 Expulsion des membres.

CHAPITRE 5 : Notre organisation comme Frères (44)
Le Gouvernement de l'Institut
5.1. Au service de la vie et de la mission maristes
5.1.1. L'autorité comme service
5.1.2. Coresponsabilité et subsidiarité
5.1.3. Les services du gouvernement et l'animation
5.2. Les Unités de Vie et Mission
5.3. L'Administration des biens
5.3.1. Usage évangélique des biens
5.3.2. Organisation administrative
5.3.3. Gouvernement des biens
5.3.4. Les Économes
5.4. Gouvernement Général
5.4.1. Le Chapitre Général
5.4.2. Fonctions du Chapitre Général
5.4.3. Composition du Chapitre Général
5.4.4. Frères éligibles
5.4.5. Frères électeurs
5.4.6. Le Frère Supérieur Général
5.4.7. Le Frère Vicaire Général

5.4.8. Remplacement des Supérieurs
5.4.9. Le Conseil Général
5.4.10. Le Frère Supérieur Général et son Conseil
5.4.11. Organismes de participation et de consultation
5.4.12. L'Administration Générale
5.5. Le Gouvernement provincial
5.5.1. Le Chapitre provincial
5.5.2. Le Frère Provincial
5.5.3. Le Conseil provincial
5.5.4. Le Frère Provincial et son Conseil
5.5.5. Organismes de participation et de consultation
5.5.6. Administration provinciale
5.6. Le Gouvernement communautaire
5.6.1 L'Animateur de la communauté
5.6.2 L'Administration communautaire

2.2. PROPOSITION DE STRUCTURE POUR LA « RÈGLE DE VIE »

La proposition de structure pour le document appelé provisoirement « Règle de Vie » est divisé en deux parties. Une première partie est axée sur la vie des frères et une seconde partie sur les éléments essentiels du charisme. Le XXII[ème] Chapitre Général décide ce qui suit sur la première partie lors de la session du 20 octobre 2017 :

« Le XXII[ème] *Chapitre Général confie au Conseil Général la rédaction finale de la* **'Règle de Vie'** à la lumière du schéma et des contenus et orientations donnés par le Chapitre comme texte de base, et d'éditer et publier le texte comme Droit propre dans les langues officielles de l'Institut. Le Chapitre assume la 'Règle de Vie' comme étant un texte qui est sous son autorité, pour les modifications et adaptations postérieures ».

La proposition de structure de la « Règle de Vie » de la première partie sera la suivante :

PREMIÈRE PARTIE : « SI TU SAVAIS LE DON DE DIEU… »

Une FRATERNITÉ en Église, inspirée par Jésus, Marie et Champagnat, au service des ENFANTS ET DES JEUNES.

1. **Notre vocation : ÊTRE « FRÈRE »**
   Contemple Jésus: La Fraternité, don que NOUS RECEVONS (Ministère)
1.1 *Contemple Marie : Consacrés POUR Dieu*
1.2 *Contemple Marcellin : en vivant une attitude contemplative (itinéraire spirituel mariste)*

2. **Notre chemin: VIVRE EN « COMMUNAUTÉ »**
2.1 *Contemple Jésus : la Fraternité, don que NOUS PARTAGEONS (Communion)*
2.2 *Contemple Marie : Consacrés EN communauté*
2.3 *Contemple Marcellin : En vivant des attitudes fraternelles (Chemin de vie mariste)*

3. **Notre cœur : EN ATTITUDE PERMANENTE DE « SERVICE »**
3.1 *Contemple Jésus : La Fraternité, don que NOUS OFFRONS (Mission)*
3.2 *Contemple Marie : Consacrés POUR la mission*
3.3 *Contemple Marcellin : En vivant une attitude de service (Façon mariste de servir en mission)*

Dans la même session du 20 octobre, le XXIIème Chapitre Général décide de la suite à donner à la deuxième partie :
« On a fait un troisième vote par rapport aux recommandations en vue d'un texte sur le Charisme avec la proposition de recommander au Conseil *Général de constituer une équipe de frères et de laïcs pour élaborer un* ***texte*** *qui contiennent les élément essentiels du* ***charisme*** *que l'Esprit a suscité en saint Marcellin Champagnat et chez les premiers frères, de la spiritualité mariste qui en découle et qui est partagé par les frères et les laïcs. Le texte doit montrer aussi la* ***spécificité de chaque vocation*** *et établir des* ***critères de base pour le développement de la vie et de la mission*** *maristes, spécialement dans les milieux où nous partageons cette vie et cette mission.*

Le XXII[ème] Chapitre Général, dans la même session du 20 octobre, confie au Conseil Général la rédaction finale de la « Règle de Vie » selon les grandes lignes, les contenus et les orientations donnés par le Chapitre comme texte de base, pour ensuite éditer et publier le texte comme une loi propre, dans les langues officielles de l'Institut.
La proposition de structure du « ***texte*** *qui contient les éléments essentiels du* ***charisme*** » de la deuxième partie sera la suivante :

DEUXIÈME PARTIE : …UN DON POUR L'ÉGLISE ET LE MONDE…

1. **AUX SOURCES DU CHARISME…**
   1.1 *LE CHARISME de saint Marcellin Champagnat (don pour l'Église)*
   1.2 *Sa continuité et son développement dans la SPIRITAULITÉ et la MISSION maristes*

2. **Vers une nouvelle AURORE DU CHARISME…**
   2.1. « Être mariste », un appel qui s'adresse à tous…
   2.2. En s'incarnant dans diverses formes de vocation et d'identité.

3. MÉTHODES D'ÉLECTION UTILISÉES AU COURS DU XXII[ème] CHAPITRE GÉNÉRAL

1. COMMISSION FACILITATRICE DU XXII[ème] CHAPITRE GÉNÉRAL

La Commission Facilitatrice a remplacé l'ancienne « Commission Centrale » et fut assistée par un facilitateur, M. Matthieu Daum. Comme le nom l'indique, la Commission Centrale fut l'autorité « centrale » des Chapitres antérieurs; pour sa part, la Commission Facilitatrice eut pour but de faciliter une démarche du Chapitre Général qui permette au Corps du Chapitre de *vivre, participer et expérimenter* un « Nouveau La Valla ».

La Commission Facilitatrice a pris la responsabilité de l'organisation et du

déroulement du Chapitre. Son objectif principal fut de créer une ambiance d'écoute attentive, de discernement communautaire et d'établissement de consensus.
La démarche du XXIIème Chapitre Général ***(PC)***, connu auparavant comme Règlement du Chapitre, a établi les directives suivantes pour la Commission Facilitatrice :

a. Président du Chapitre (PC 3.)
Le Frère Supérieur Général est Président du Chapitre (Cf. Constitutions 138).

b. Commission de Facilitation (PC 3.2)
La Commission de Facilitation, une fois qu'elle a été élue, assume la responsabilité de l'organisation et du déroulement du Chapitre, en particulier par la création d'une ambiance d'écoute attentive et la construction du consensus.

c. Composition de la Commission de Facilitation(PC 3.3)
La Commission de Facilitation est composée des officiers qui sont le Président, le Vice-Président et le Secrétaire Général du Chapitre, ainsi que d'autres frères élus comme membres par le Chapitre. Le Comité Provisoire propose au Chapitre le nombre de membres à élire à la Commission de Facilitation, ainsi que les critères et le processus d'élection. Les candidats doivent donner leur consentement avant d'être nommés pour être élus à l'Assemblée.

d. Élection des membres de la Commission de Facilitation (PC 3.4)
Les membres de la Commission de Facilitation sont élus par scrutin secret et électronique, à la majorité absolue (la moitié plus un) des votes des membres présents. Si, après un tour de scrutin, il n'y a pas de résultat, le deuxième vote se limitera aux deux candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de votes au scrutin précédent, ou s'il y en a plusieurs, aux deux plus jeunes. Si, après le deuxième tour de scrutin, les candidats restent égaux, le plus jeune sera reconnu élu. Les agents (le président, le vice-président et le secrétaire) sont choisis par la Commission de Facilitation.

e. Président et Vice-Président (PC 3.5)
Le président convoque la Commission de Facilitation et préside ses travaux. Le vice-président remplace le président lorsque cela est nécessaire.

f. Secrétaire Général (PC 3.6)
Le Secrétaire Général du Chapitre est chargé du Secrétariat. Il est responsable

de l'organisation et du fonctionnement du Secrétariat. Il est le secrétaire de la Commission de Facilitation. Il a la responsabilité de transmettre toute information officielle concernant les travaux du Chapitre.

g. Secrétaires d'Assemblée (PC 3.7)
La Commission de Facilitation proposera, pour approbation par le Chapitre, les noms des Frères pour être secrétaires adjoints pour les assemblées générales, ou être responsable des dossiers et autres tâches de secrétariat du Chapitre. Ils peuvent être non-capitulants.

Les frères qui ont fait partie de la Commission Facilitatrice pour le XXIIe Chapitre Général furent : Benjamin Consigli (USA) Michael Maminimiaina Razafimandimby (Madagascar), Darren Josep Burge (Australie), Juan Carlos Fuertes Marí (Méditerranée), Ernesto Sánchez Barba (Administration Générale), João Carlos do Prado (Brésil Centre-Sud), Lindley Halago Sionosa (Asie de l'Est) et Óscar Martín Vicario (Compostelle).

2. PROCESSUS D'ÉLECTION DU SUPÉRIEUR GÉNÉRAL ET DU VICAIRE GÉNÉRAL

Le Gouvernement Général (tiré des Constitutions et Statuts des Frères Maristes en vigueur à cette date)

N. 130 - Le Frère Supérieur général
Successeur du Fondateur, le Frère Supérieur général rassemble tous les Frères de l'Institut autour du Christ. Il les guide et les accompagne dans la fidélité à leurs engagements. Il discerne avec eux ce qui favorise l'adaptation de leur apostolat aux besoins des temps, selon le charisme de l'Institut.
Il a une autorité directe sur tous les Frères, toutes les maisons, tous les Districts et toutes les Provinces (1). Il peut dispenser temporairement un Frère, une communauté ou une Province de points particuliers, d'ordre disciplinaire, des Constitutions.

> *130.1 Le Frère Supérieur général doit visiter par lui-même, son Vicaire, ses Conseillers ou par d'autres délégués, les Provinces et les Districts, au moins une fois, durant son mandat. (c 628).*

N. 131 - Il est élu par le Chapitre général, selon le droit canonique, par vote secret et à la majorité absolue des Frères présents (1).
Au moment de son élection, il doit avoir au moins dix ans de profession perpétuelle (2). Son mandat est de huit ans. Il ne peut être réélu qu'une fois consécutive (3). Sa démission ou sa déposition relève du Saint-Siège.
L'élection se fait de la manière suivante: après trois scrutins sans effet, le vote portera sur les deux candidats qui ont obtenu le plus de voix ou, s'ils sont plus nombreux, sur les deux plus âgés; si, après le quatrième scrutin, les candidats restent à égalité, le plus âgé sera considéré comme élu.

N. 132 - Le Vicaire général
Le Frère Vicaire général est le plus proche collaborateur du Frère Supérieur général. Il le remplace en son absence et quand il se trouve, en tout ou en partie, empêché de remplir sa charge.

132.1 Le Frère Vicaire général ne peut être en même temps Econome général.

N. 133. Il est élu ou réélu par le Chapitre général aux mêmes conditions et de la même manière que le Frère Supérieur général.

2.1. PROCÉDURE POUR L'ÉLECTION DU SUPÉRIEUR GÉNÉRAL ET DU VICAIRE GÉNÉRAL

PREMIER JOUR :
En après-midi :

15 h 30 Temps personnel : dans un climat de prière et de méditation, chaque capitulaire réfléchit sur ce qu'il attend du prochain Supérieur Général et de son Vicaire pour l'animation et le gouvernement, selon l'esprit des appels de ce 22e Chapitre Général :

a) il discerne quelles sont les personnes capables d'assumer la fonction de **Supérieur Général et de Vicaire Général** (Cf. C. 130).

b) il écrit, sur une feuille, un maximum de DEUX noms de Frères.

Note : Les capitulaires sont libres d'échanger entre eux.

17 h 00 Durant l'Eucharistie, au moment de l'offertoire, les Capitulaires présentent leur feuille écrite.

Les Frères Seán Sammon et Emili Turú font le dépouillement de ce sondage. Ils consultent les frères qui ont été le plus souvent proposés pour savoir s'ils acceptent la possibilité d'être élus à cette charge. Ils dressent une liste alphabétique des noms de ces frères (entre 6 et 10), sans mentionner la fréquence.

DEUXIÈME JOUR

Au cours de la matinée :

7 h 00 Chaque Capitulaire reçoit une copie de cette liste.
Prière personnelle.

Les capitulaires peuvent échanger avec d'autres frères au sujet des candidats qui figurent sur la liste.

10 h 00 Élection du **Supérieur Général**.

En après-midi :

15 h 30 Temps personnel de discernement et de prière.

17 h 30 Élection du **Vicaire Général** à partir de la même liste de frères proposés sur la liste pour l'élection du Supérieur Général, mais sans le nom du Supérieur Général.

18 h 30 Eucharistie d'action de grâces.

Normes de la Démarche capitulaire pour l'élection du Supérieur Général et du Vicaire.

Élection du Supérieur Général

7.1. L'élection du Frère Supérieur Général est un moment solennel et se déroule dans une atmosphère de prière et de discernement spirituel qui comprend la célébration de l'Eucharistie.

7.2. Au début de la session, les scrutateurs distribueront un bulletin de vote à chaque électeur.

7.3. Chacun complète son bulletin de vote, le plie et le place dans une urne sur une table qui a un crucifix et une relique de saint Marcellin Champagnat. La table est placée devant le président du Chapitre ...

7.4 Si l'un des capitulants est présent dans la maison où l'élection a lieu, mais ne peut pas être présent dans la salle du Chapitre, les scrutateurs vont recueillir son vote.

7.5. Lorsque tous ont voté, les scrutateurs comptent les voix à haute voix afin de s'assurer que le nombre de votes n'est pas supérieur au nombre d'électeurs présents. Si tel est le cas, le bulletin de vote est nul et doit être éliminé sans examiner les bulletins de vote. Lorsque la vérification est correcte, le premier scrutateur prend un bulletin de vote et lit à haute voix le nom. Il le donne ensuite au deuxième scrutateur.

7.6. Les secrétaires de la session prennent note des noms appelés par le scrutateur. Le président est responsable de la procédure correcte. Chaque bulletin de vote est traité de la même manière.

7.7. Lorsque tous les bulletins de vote ont été vérifiés, les votes ont été comptés, et l'ensemble de la procédure a été vérifié, le Président lit le nombre de votes obtenus par chacun. Après chaque scrutin, les bulletins de vote seront détruits devant tout le monde.

7.8. Si le premier vote ne donne pas la majorité absolue à quiconque, un deuxième vote ou plus sera tenu, conformément à l'article 131 des Constitutions.

7.9. Celui qui est élu Supérieur Général indiquera au président s'il accepte ou non l'élection. S'il refuse, l'élection n'a aucun effet et une nouvelle élection a lieu (Cf. CCL 177).

7.10. Si le Supérieur Général élu accepte, l'annonce sera faite par le Président dans les termes suivants: «Au nom de la Très Sainte Trinité et sous la protection de la Sainte Vierge et de Saint Marcellin Champagnat, en mon nom et au nom de tous ceux dont il appartient d'élire le Supérieur Général, je déclare élu Frère ... qui a reçu le nombre requis de votes des capitulants. »

7.11. La notification officielle de l'élection sera envoyée immédiatement à toutes les Provinces et tous les Districts de l'Institut.

7.12. Si le Frère Président du Chapitre est élu Supérieur Général, le Vicaire Général fait la déclaration ci-dessus:

7.13. À la majorité des deux tiers, le Chapitre peut demander au Saint-Siège d'accepter en tant que Supérieur Général un Frère qui peut être inéligible pour le poste en raison d'un empêchement canonique tel que l'âge requis ou lorsqu'il a atteint la limite canonique stipulée pour son temps en exercice. Pour tout ce qui concerne la Postulation, nous devons suivre les prescriptions des canons 180 -183.

7.14. Si l'un ou l'autre des officiers du Chapitre est élu Supérieur Général, l'Assemblée générale procédera à l'élire d'un autre membre pour le remplacer.

3.3. ÉLECTION DU CONSEIL GÉNÉRAL

I. **Proposition de démarche pour l'élection du Conseil Général** *(Approuvée le 7 octobre 2017).*

Le Conseil Général (*Tiré des Constitutions et Statuts des Frères Maristes en vigueur à cette date*).

N. 136. Le Conseil général est formé du Frère Vicaire général et de Frères appelés Conseillers généraux qui font communauté avec le Frère Supérieur Général.
Le Chapitre général fixe le nombre de Conseillers généraux qu'il doit élire, quatre au moins, et la manière de les élire. Au moment de leur élection, ils doivent avoir au moins dix ans de profession perpétuelle. Leur mandat s'étend d'un Chapitre général ordinaire à l'autre.

136.1 Si besoin est, le Frère Supérieur général peut, avec son Conseil, élire un ou deux autres Conseillers. (cf 137.4.2)

N. 137. Le Frère Vicaire général et les Conseillers généraux sont les collaborateurs immédiats du Frère Supérieur général dans le gouvernement de l'Institut. Ils restent à la disposition du Frère Supérieur général pour toutes les tâches qu'il leur confie. Il les consulte sur les affaires importantes des Provinces et des Districts.

137.1 Le Frère Supérieur général réunira son Conseil au complet au moins une fois par an, pour faire le point sur la situations de l'Institut, définir la politique d'ensemble de son gouvernement et examiner les questions prioritaires (cf 137.4). Pour la validité des décisions, on requiert la présence d'au moins 4 membres du Conseil.

La démarche

I. Critères pour l'élection du Conseil général :

Le Conseil Général doit refléter le souhait du Chapitre de créer une ***Famille globale.***
Entre autres :
1. Élire les meilleurs collaborateurs du Supérieur Général.
2. Représenter la diversité culturelle présente dans l'Institut.
3. Disposition à travailler pour une famille globale, au lieu d'être un représentant de son propre milieu de l'Institut.
4. Âge, expérience, habileté et compétence.

5. Capacité de leadership.
6. Capacité d'écoute et de discernement.
7. Capacité d'accompagner les leaders et les Unités Administratives.
8. Capacité d'accompagner et de faire confiance aux personnes, aux groupes et aux démarches.
9. Disponibilité/flexibilité pour travailler en équipe, et disponibilité/flexibilité pour la vie communautaire dans différents contextes et lieux, si c'est nécessaire.

II: Noms des Frères qui pourraient servir comme Conseillers généraux.

Horaire proposé pour l'élection du Conseil Général

Premier jour :
Lundi, 8 octobre – sélection

15 h	Réunion pour la prière mariale
15 h 30	Explication de la démarche
16 h 00 – 17 h 00	2 échanges par table

En tenant compte des critères, les capitulaires se réunissent dans la salle capitulaire, aux tables assignées, afin de recueillir les noms des frères qu'ils croient capables de servir comme Conseillers généraux. Après 30 minutes d'échanges, les capitulaires se déplacent vers une autre table désignée, et durant 30 autres minutes, ils procèdent de la même façon qu'avant pour rassembler les noms. La formation des tables respectera la diversité culturelle et linguistique de tout le corps.

17 h – 18 h Prière personnelle et discernement

Suite aux échanges par table, on invite les capitulaires à un temps de prière personnelle et de discernement (1 heure). Les capitulaires sont libres de consulter d'autres membres du Chapitre sur les Frères.

Durant ce temps, chaque capitulaire reçoit une feuille de papier blanc et présente une liste de six (6) noms de Frères qu'il croit capables de servir comme

Conseillers généraux, en tenant compte de divers critères qui ont été établis. Des Frères qui ne font pas partie du Chapitre peuvent aussi être nommés.

18 h Prière communautaire

Les capitulaires se réunissent à la chapelle pour prier, et à un moment spécifique de la prière, ils déposent leurs feuilles avec les noms de six Frères. Les frères Seán Sammon et Emili Turú dépouillent le sondage. Ils consultent les frères qui ont été mentionnés le plus souvent afin de recevoir leur acceptation d'être élus à cette charge. Ils dressent une liste alphabétique de ces Frères (entre 15 et 20), sans mentionner le nombre de votes.

19 h 30 Souper

Deuxième jour :
Mardi, 10 octobre

7 h 30 Les capitulaires se réunissent à la chapelle pour recevoir une copie de la liste des noms. Prière personnelle.

Note : Les capitulaires sont libres d'échanger sur les noms avec les autres.

9 h 30 Les capitulaires se réunissent à la Salle capitulaire pour commencer la démarche d'élection. La démarche pourra se poursuivre toute la matinée et durant l'après-midi.

18 h Messe d'action de grâces

19 h 30 Souper

III : La démarche d'élection

- On élit 6 Conseillers. Ce peut être des frères qui apparaissent sur la liste fournie ou n'importe quel(s) autre(s) Frère(s) de l'Institut.
- Les Conseillers sont élus par vote secret et à la majorité absolue des

membres présents.

- Les Conseillers sont élus **un par un**, en laissant un temps raisonnable après chaque deux élections; cependant, la Commission Facilitatrice peut adapter le temps si elle le juge nécessaire.
- Après trois tours de scrutin sans résultat, le vote se fera entre les deux candidats ayant obtenus le plus grand nombre de votes lors de la votation antérieure; et, s'il y en a plus de deux, entre les deux plus jeunes (chronologiquement).
- Si après quatre tours de scrutin, les deux candidats sont toujours à égalité, on considérera élu le plus jeune. S'il n'y a pas égalité, le candidat ayant obtenu le plus grand nombre de votes des deux candidats sera déclaré élu.

IV
STATUTS DU CHAPITRE GÉNÉRAL

Version finale révisée et approuvée par le XXII[ème] Chapitre général le 19 octobre 2017 déjà en conformité à la nouvelle version des Constitutions et aux Statuts de l'Institut des Frères Maristes.

(version originale en espagnol)

Introduction

Le Chapitre général
La Commission préparatoire
Convocation du Chapitre général
Suggestions pour le Chapitre général
Les fonctions du Chapitre général
Election du Fr. Supérieur général
Election du Fr. Vicaire général
Election des membres du Conseil général
Composition du Chapitre général
Membres de droit
Membres élus
Membres additionnels
Membres invités
Frères éligibles comme délégués
Frères qui ont le droit de vote
Date de l'élection des délégués
Conditions de l'élection
Procédure du vote
Vote par procuration
Dépouillement des votes
Destruction des bulletins de vote
Procès-verbal des élections
Obligation d'assister au Chapitre
Suppléant d'un Frère Provincial
Vérification de l'élection des délégués

Bureau provisoire
Ouverture du Chapitre général
Obligation de rester au Chapitre
Clôture du Chapitre général

La numérotation des articles des Constitutions et des Statutos présents dans ce document correspondent à celle utilisé au Chapitre, qui est provisoire jusqu'à ce qu'ils soient approuvés par le Saint-Siège.

INTRODUCTION

Le canon 587, § 1, stipule que... « les constitutions de chaque institut doivent contenir les règles fondamentales du gouvernement de l'institut... », et le même canon, § 4, spécifie que « les autres règles établies par l'autorité compétente de l'institut doivent être réunies de façon appropriée dans d'autres codes. »
Le canon 631, § 2, traitant spécifiquement du chapitre général, indique que « la composition et l'étendue du pouvoir du chapitre seront définies dans les constitutions ; le droit propre déterminera en outre le règlement de la célébration du chapitre surtout en ce qui concerne les élections et les questions à traiter. »
On trouve ce qui a trait au Chapitre général dans les Constitutions aux articles 138 à 142 avec les statuts 138.1 et 140.1,2,3. Il y a, cependant, d'autres articles votés par le Chapitre général qui apparaîtront dans le présent texte.
Pour que les Frères puissent trouver tout ce qui concerne le Chapitre général dans un seul texte, ce qui est contenu dans les Constitutions sera répété ici.
Il faut rappeler que personne n'a le pouvoir de dispenser de ces articles, (c 86). Ils ne peuvent être modifiés qu'avec l'autorisation du Saint-Siège s'il s'agit des Constitutions ou par le Chapitre général s'il s'agit des autres articles. (C 169)
Le Chapitre général peut de même modifier les articles du Règlement qui ne font pas partie du Code de Droit canonique.

1. LE CHAPITRE GÉNÉRAL

Le Chapitre général est une assemblée représentative de l'ensemble de l'Institut. Il exprime la participation de tous les Frères à la vie et à la mission de l'Institut, ainsi que leur coresponsabilité dans son gouvernement.
Il exerce l'autorité suprême extraordinaire. Il est convoqué et présidé par le

Frère Supérieur général.
Celui-ci convoque le Chapitre général ordinaire un an avant la fin de son mandat. Il peut aussi convoquer un Chapitre général extraordinaire pour des raisons graves, avec le consentement de son Conseil. (C 102)

2. LA COMMISSION PRÉPARATOIRE

Deux ans avant l'ouverture du Chapitre général ordinaire, le Frère Supérieur général, avec son Conseil, nomme une commission préparatoire. Cette commission s'occupe de tout ce qui est nécessaire pour que le Chapitre remplisse ses responsabilités indiquées par l'article 117 des Constitutions.
La Commission collabore avec l'Administration générale au sujet du personnel et des besoins matériels. Elle peut demander au Conseil général de former des groupes pré-capitulaires sur des sujets à traiter
Après consultation des unités administratives et des capitulants, la Commission établit un plan général pour le travail et le déroulement du Chapitre, incluant une proposition de date de clôture. Ce plan sera soumis à l'Assemblée capitulaire pour discussion et approbation dans les premiers jours du Chapitre général.

3. CONVOCATION DU CHAPITRE GÉNÉRAL

Une année avant l'ouverture officielle du Chapitre général, le Frère Supérieur général et son Conseil envoient à tous les Frères la Circulaire de convocation. Cette circulaire contient la date d'ouverture et donne les directives pratiques pour l'élection des délégués et l'ouverture du Chapitre.

4. SUGGESTIONS POUR LE CHAPITRE GÉNÉRAL

Non seulement les Provinces et les communautés locales, mais aussi tout Frère ou groupe de Frères, peuvent librement adresser leurs souhaits et leurs suggestions au Chapitre général. Ces apports sont signés et envoyés à la commission préparatoire qui les transmet aux capitulants. (c 631.3 ; C 102.1)

5. FONCTIONS DU CHAPITRE GÉNÉRAL

Le Chapitre général ordinaire a pour fonctions (C 103):
l° de procéder à l'élection du Frère Supérieur général, du Frère Vicaire général et des membres du Conseil général, selon le droit propre ;

2° de traiter les affaires majeures qui touchent la nature, le but et l'esprit de l'Institut, et d'en promouvoir la rénovation et l'adaptation, tout en sauvegardant le patrimoine spirituel de l'Institut ;

3° d'établir son propre règlement ; d'élaborer des statuts pour tout l'Institut, la Règle de vie et de donner des orientations pour les directives, normes et règlements qui contiennent des éléments de droit propre qui ne se trouvent pas dans les Constitutions, les Statuts ou la Règle de vie ;

4° de proposer au Saint-Siège des modifications éventuelles sur quelques points des Constitutions.

6. ELECTION DU FRÈRE SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

Le Frère Supérieur général est élu par le Chapitre général, selon le droit canonique, par vote secret et à la majorité absolue (la moitié plus un) des Frères présents.
Au moment de son élection, il doit avoir au moins dix ans de profession perpétuelle. Il ne peut être réélu plus d'une fois de suite. Sa démission ou sa révocation relève de la responsabilité du Saint-Siège (C 109).
Son mandat est de huit ans. (C 109).
L'élection se fait de la manière suivante : après trois scrutins sans effet, le vote portera sur les deux candidats qui ont obtenu le plus de voix ou, s'ils sont plus nombreux, sur les deux plus âgés ; si, après le quatrième scrutin, les candidats restent à égalité, le plus âgé sera considéré comme élu.

7. ELECTION DU FRÈRE VICAIRE GÉNÉRAL

Le Frère Vicaire général est élu ou réélu par le Chapitre général aux mêmes conditions et de la même manière que le Frère Supérieur général. (C 111)

8. ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL

Le Chapitre général fixe le nombre de Conseillers généraux qu'il doit élire, quatre au moins, et la manière de les élire. Au moment de leur élection, ils doivent avoir au moins dix ans de profession perpétuelle. Leur mandat s'étend d'un Chapitre général ordinaire à l'autre. (C 114)

9. COMPOSITION DU CHAPITRE GÉNÉRAL

Le Chapitre général se compose de membres de droit et de membres élus par les Provinces et les Districts. Le nombre des membres élus doit être supérieur à celui des membres de droit. Le droit propre détermine quels sont les membres de droit et fixe les modalités des élections. (C 140)

10. MEMBRES DE DROIT

Sont membres de droit du Chapitre général (C. 105):
1. le Frère Supérieur général ;
2. le Frère Supérieur général précédent ;
3. le Frère Vicaire général et les Conseillers généraux en fonction à l'ouverture du Chapitre ;
4. les Frères Provinciaux et les Supérieurs de District.

11. MEMBRES ÉLUS

Le nombre de délégués élus au Chapitre général sera de deux frères par Province et un par District.

12. MEMBRES ADDITIONNELS

1. Le Frère Supérieur général et son Conseil peuvent élire jusqu'à 5 frères au cas où il y aurait un manque de représentation au Chapitre. Ces frères seront considérés comme capitulants, c'est-à-dire qu'ils auront droit de parole et de vote dans toutes les décisions du Chapitre.
2. Les frères que le Chapitre général élit comme Supérieur général, Vicaire général et Conseillers généraux sont aussi capitulants, s'ils ne l'étaient pas déjà. Si le Frère Supérieur général élu n'était pas présent, il faudrait l'attendre avant de continuer les tâches du Chapitre (C 105,2).

13. MEMBRES INVITÉS

Le Frère Supérieur général et son Conseil peuvent inviter au Chapitre certaines personnes, dont le nombre ne dépassera pas 20% du nombre des capitulants. En dialogue avec la Commission préparatoire, le Frère Supérieur et son Conseil définiront la nature et la durée de la participation des personnes invitées. Le droit de vote dans les décisions que le Chapitre prend comme tel, reste réservé aux capitulants.

14. FRÈRES ÉLIGIBLES COMME DÉLÉGUÉS

Sont éligibles comme délégués au Chapitre général, tous les Frères profès perpétuels, sauf ceux qui se trouvent en situation d'exclaustration ou de passage à un autre institut. (C 106)

15. FRÈRES QUI ONT DROIT DE VOTE

Sont électeurs des délégués au Chapitre général, tous les Frères profès temporaires et profès perpétuels, sauf ceux qui se trouvent en situation d'exclaustration ou de passage à un autre institut. (C 07)

16. DATE D'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AU CHAPITRE

Dès réception de la circulaire d'indiction, les Frères des communautés procèdent à l'élection des délégués au jour fixé par le Frère Provincial. Ils suivent les règlements indiqués aux articles suivants.

17. CONDITIONS DE L'ÉLECTION

Les délégués au Chapitre sont élus directement par les Frères. L'élection se fait par vote secret et à la majorité absolue (la moitié plus un). La majorité absolue est calculée sur le nombre de bulletins reçus.
Pour remplacer les délégués qui ne pourraient pas se rendre au Chapitre, il y aura des suppléants : un suppléant par délégué élu.
Pour l'élection des représentants des unités administratives au Chapitre général, on considérera que les postes à pourvoir sont les postes des délégués. La procédure sera la suivante.

Premier tour de scrutin :
Puisant dans la liste des éligibles, chaque électeur porte sur son bulletin autant de noms que le nombre de délégués qui revient à l'Unité administrative (deux pour chaque Province et un pour chaque District). La Commission de dépouillement compte, pour chaque frère choisi, le TOTAL des voix obtenues. Elle constitue une liste des Frères qui ont obtenu des voix, rangés dans l'ordre décroissant du nombre des voix obtenues par chacun. Ceux qui sont en tête, en nombre égal à celui des délégués à élire, s'ils ont la majorité absolue (la moitié plus un des votes comptés), sont effectivement élus délégués. Si tous

les délégués sont élus, les Frères venant à la suite, en nombre égal, s'ils ont au moins un tiers des voix, sont élus suppléants.
Si les délégués voulus et leurs suppléants ne sont pas tous élus au premier tour de scrutin, il est clair qu'un deuxième tour est nécessaire. Dans ce cas, la commission de dépouillement désigne les candidats à ce deuxième tour, en choisissant, sur la liste à la suite des élus. Il doit y avoir trois frères pour chaque poste de délégués et de suppléants restant à élire.

Deuxième tour de scrutin :
Puisant dans la liste des éligibles établie à l'issue du premier tour, chaque électeur porte sur son bulletin autant de noms qu'il y a de postes de délégués à pourvoir[1]. La Commission de dépouillement compte, pour chaque Frère choisi, le TOTAL des voix obtenues. Elle constitue une liste des Frères qui ont obtenu des voix, rangés dans l'ordre décroissant du nombre des voix obtenues par chacun. Ceux qui sont en tête, en nombre égal à celui des délégués restant à élire sont effectivement élus délégués. Ceux qui viennent à la suite, en nombre égal à celui des suppléants restant à élire, sont élus suppléants. À chaque scrutin, en cas d'égalité de voix, le frère le plus jeune (ou les frères les plus jeunes) est (sont) élu(s).

18. MANIÈRE DE VOTER

Chaque électeur indique sur une feuille ou sur la liste des Frères, autant de noms de Frères éligibles qu'il y a de postes à pourvoir. Il insère la feuille dans une petite enveloppe qu'il cachette.
Les bulletins de vote sont mis dans un second pli qui est cacheté et scellé en présence de tous, chaque électeur ayant signé sur ce pli, à côté de son nom déjà écrit.
Ce second pli est placé dans un troisième qui est envoyé au Frère Provincial par courrier recommandé.

19. VOTE PAR PROCURATION

Si un Frère est absent de sa province et s'il est peu probable qu'il pourra faire parvenir son bulletin de vote au Frère Provincial par poste recommandée avant la date limite, il pourra voter par procuration.

1 Si tous les délégués ont été élus au premier tour, et que les suppléants ne l'ont pas encore été, on doit toujours procéder à un deuxième tour où les frères écriront un seul nom (Conseil général : décision du 26/06/2008).

Dans ce cas, le Frère fera savoir au Frère Provincial par le moyen le plus sûr :
1. le fait qu'il votera par procuration ;
2. le nom du Frère qu'il désigne comme son mandataire.
Le Frère fera aussi les arrangements nécessaires avec le Frère qu'il aura choisi comme mandataire.
Le Frère Provincial informera le Supérieur de la communauté du Frère désigné comme mandataire.
Le Frère mandataire remplit deux bulletins de vote et signe l'enveloppe deux fois : en son propre nom et aussi comme « mandataire du Frère N. »

20. DÉPOUILLEMENT DES VOTES

Une commission de dépouillement sera formée de quatre Frères choisis par le Frère Provincial et son Conseil. Les Frères choisis doivent être en dehors du Conseil Provincial. Le Frère Provincial fixe la date du dépouillement et préside la commission.

21. DESTRUCTION DES BULLETINS DE VOTE

Les bulletins de vote seront détruits après chaque élection.

22. PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS

Le jour du dépouillement, le procès-verbal de la séance doit être rédigé ; tous les Frères présents le signent.
Pour le premier tour de scrutin, les éléments suivants devraient figurer dans le rapport des élections:

- une liste, par ordre décroissant, de tous les Frères qui ont obtenu des votes
- le nombre total de votes que chaque frère a reçu
- le nom de ceux qui ont obtenu la majorité absolue
- le nom des candidats pour le deuxième tour de scrutin qui sont ceux qui sont les prochains sur la liste
- les signatures des scrutateurs.

Pour le deuxième tour de scrutin, ce qui suit devrait être inclus dans le

[1] Si todos los delegados, pero no los suplentes, son elegidos en la primera votación, se requiere una segunda votación. En esta segunda votación cada hermano vota solamente por una persona (CG decisión 26/06/2008).

rapport des élections:

- une liste, par ordre décroissant, les noms de tous les Frères qui ont obtenu des votes
- le nombre total de votes reçus par chaque Frère
- les noms de ceux qui sont élus
- les noms des substituts
- la signature des scrutateurs

Le Frère Provincial envoie au Secrétariat général une copie des procès-verbaux signée par tous les membres de la commission. Il avise les délégués de leur élection et communique le résultat des élections aux Frères de la Province. Cet avis tient lieu de convocation au Chapitre général.
En cas d'irrégularité, le Frère Supérieur général et son Conseil peuvent annuler le vote et le faire refaire. Ils en informeront le Chapitre général.

23. OBLIGATION D'ASSISTER AU CHAPITRE

Un Frère capitulant doit considérer que son devoir de capitulant l'emporte sur toute autre obligation.
Toutefois, s'il croyait avoir des raisons sérieuses de ne pas participer au Chapitre général ou de devoir quitter avant la fin, il les exposerait par écrit au Frère Provincial. Celui-ci, avec son Conseil, déciderait et, au besoin, aviserait le suppléant ainsi que le Frère Secrétaire général.

24. SUPPLÉANT DU FRÈRE PROVINCIAL

Si le Frère Provincial ne pouvait assister au Chapitre général, un suppléant prendrait sa place et il faudrait en avertir le Frère Supérieur général.

25. VÉRIFICATION DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS

Un comité de vérification de l'élection de chaque délégué donne connaissance aux Capitulants des procès-verbaux de l'élection des délégués. Ce comité est composé de Frères Capitulants nommés au préalable par le Frère Supérieur général et son Conseil. ~~(C 137.4.8)~~
Si ces procès-verbaux laissaient apparaître des irrégularités ou si, par d'autres voies, s'étaient manifestés des agissements pouvant infirmer une élection, le Chapitre en discuterait et en déciderait. Au besoin, celui-ci nommerait une commission

pour faire un examen plus approfondi. La commission présenterait son rapport et les Capitulants prendraient une décision.
La vérification des pouvoirs étant faite et le procès-verbal ayant été approuvé, le Frère Supérieur général déclare le Chapitre général régulièrement constitué.

26. BUREAU PROVISOIRE

Le Frère Supérieur général, avec son Conseil, nomme les membres du Bureau provisoire du Chapitre, avant l'ouverture de celui-ci, quand les noms des Capitulants sont connus.
Il convoque ce bureau quelques jours avant l'ouverture pour établir avec lui le programme des premiers jours du Chapitre.
Une fois le Chapitre ouvert, les ordres du jour doivent toujours être approuvés par l'Assemblée.

27. OUVERTURE DU CHAPITRE GÉNÉRAL

Il revient au Bureau provisoire d'organiser ce qui convient à cette cérémonie.

28. OBLIGATION DE RESTER AU CHAPITRE

Tous les Capitulants sont tenus d'être présents jusqu'à la fin des travaux du Chapitre. Aucun ne peut s'absenter définitivement à moins de raisons graves et avec la permission de la Commission de Facilitation. {Pour la description, la fonction et l'élection de la Commission de Facilitation, voir les sections 3.2, 3.3, 3.4 du processus du Chapitre, pages 122 - 123 (anciennement connu sous le nom de «Règles de procédure»}.
La demande d'absence doit être faite par écrit et déposée au secrétariat du Chapitre d'où elle sera remise au Président de la Commission de Facilitation.

29. CLÔTURE DU CHAPITRE

Quand tous les sujets auront été traités, le procès-verbal final indiquera la durée du Chapitre et le nombre de sessions. Ce procès-verbal doit spécifier que tout ce qui a été discuté, accepté et voté a été fidèlement relevé dans le Livre du Chapitre général, destiné aux Archives ; qu'une copie des vœux et des décisions du Chapitre a été préparée pour la « Congrégation pour les Instituts de vie consacrée et les Sociétés de vie apostolique ». La signature de tous les Capitulants terminera ce dernier procès-verbal.

Par un vote final de la majorité absolue (la moitié plus un) des membres présents, le Chapitre sera déclaré clos.

V

LE PROCESSUS DU XXIIÈME CHAPITRE GÉNÉRAL

Anciennement connu sous le nom de Règlement de procédure

Préparé par le Commission pré-capitulaire pour la révision du Règlement du Chapitre Général : Frères Ben Consigli, Luís Carlos Gutiérrez et Maurice Berquet

INTRODUCTION

UN CHAPITRE VÉCU DANS UNE ATTITUDE DE DISCERNEMENT COMMUNAUTAIRE

En réalité, un Chapitre général est bien plus qu'une «assemblée représentative de tout l'Institut ...» qui exprime «la participation de tous les Frères dans la vie et la mission de l'Institut, ainsi que leur responsabilité dans son gouvernement». "Un Chapitre est une réunion d'une communauté de foi qui cherche à être guidée par le Saint-Esprit.

Pour donner à l'Esprit la liberté d'agir, les capitulants s'efforcent volontiers d'atteindre une attitude d'ouverture, de disponibilité, de réceptivité à l'action de l'Esprit. Il est essentiel que chaque personne demeure consciente, jour après jour, surtout en cas de difficulté et de fatigue, de l'action de l'Esprit dans la communauté du Chapitre par l'intermédiaire de chaque membre. Le discernement spirituel est une recherche commune de la volonté de Dieu, à laquelle chaque personne est consciente d'apporter une contribution unique découlant de son expérience personnelle de Dieu et de son expérience communautaire et apostolique.

EN QUOI CONSISTE UN DISCERNEMENT COMMUNAUTAIRE?

Le discernement communautaire est un processus de prière et de conscience qui permet une attention profonde à l'action de Dieu sur toute la vie. C'est un moyen de:

- reconnaître et prendre conscience de ce que Dieu fait et désire;

- écoutez vraiment l'Esprit qui éclaire et prie dans tous les participants;
- laisser de côté les idées et les préjugés qui empêchent les participants d'écouter et de comprendre réellement les idées des autres;
- entendre et obéir à la voix de Dieu.

Le discernement communautaire engage tous les participants à chercher ensemble la volonté de Dieu. Pour être ouvert à l'inspiration du Saint-Esprit et être assez libre pour écouter attentivement, la prière et le dialogue contemplatif sont essentiels. Le discernement communautaire présuppose ce que saint Ignace appelait «l'indifférence», c'est-à-dire que nous sommes ouverts à l'issue de notre discernement, acceptant ce qui émerge même si cela s'oppose à ce que nous avons pu penser d'abord.

Les participants en prière et en réflexion profonde:

- prennent en considération une option ou une action basée sur une expérience individuelle et communautaire;
- partagent en vérité (espoirs, craintes, rêves, préoccupations);
- écoutent attentivement la vérité des autres;
- prient afin d'être libre individuellement et collectivement pour écouter l'Esprit.

Le discernement communautaire est plus qu'un accord. C'est un processus qui permet à un groupe d'arriver à une décision basée sur l'écoute profonde, la réflexion et le partage. Ce qui distingue le discernement communautaire des autres approches à la prise de décision est l'incorporation de la prière, d'un calme réfléchi, de l'attention aux signes des temps et du dialogue contemplatif. L'expérience, la raison, l'intuition et les idées de tous les membres du groupe sont importantes et bien accueillies. Une direction commune et le bien commun sont recherchés par la coopération et la collaboration. Vivre le Chapitre dans un esprit de discernement communautaire permet à un groupe de répondre ensemble à l'appel de Dieu.

UN CHAPITRE QUI VALIDE LE DIALOGUE INTERCULTUREL

Entre autres choses, un tel dialogue consiste à reconnaître notre propre identité culturelle et les divers éléments socio-culturels qui contribuent à faire de nous ce que nous sommes. Cela signifie être ouvert aux diverses perspectives, croyances, comportements et expressions existant parmi nous dans cette ère

changeante. Cela implique de rechercher l'unité dans la pluralité du dialogue interculturel, en appréciant tout le monde et tout en discernant leur nouveauté et le risque impliqué, reconnaissant la présence de l'Esprit au travail.

UN CHAPITRE QUI VALIDE UNE DÉCISION CONSENSUELLE

Par définition, le consensus est un accord sur une décision qui permet d'être accueillie par tous les intéressés, nonobstant les points de désaccord ou les divergences d'opinions concernant certains aspects de la décision. Chaque individu devrait être en mesure d'accepter la décision du groupe. L'objectif de notre discernement communautaire est d'atteindre, dans la mesure du possible, une sorte de consensus spirituel, un moyen de détecter la volonté de Dieu. C'est une continuation organique du processus de construction de consensus qui a été utilisé pour prendre des décisions à notre plus récent Chapitre Général et Conférence Générale. Un tel consensus intègre une considération rationnelle, mais se traduit surtout par une écoute en prière. Le consensus n'est pas le même que l'unanimité. Il n'est pas nécessaire que tous soient d'accord, mais personne ne peut être tellement opposé au point de se sentir obligé de résister. Puisque quiconque peut bloquer le consensus, le processus donne à chaque personne le pouvoir et oblige chaque personne à exercer son pouvoir de manière responsable.

C'est dans cet esprit que le processus du Chapitre a été proposé:

1 LE RÈGLEMENT DU CHAPITRE

1.1 PROCÉDURE EN VIGUEUR

Jusqu'à ce que le Chapitre approuve un nouveau Règlement, les Règles de procédure du précédent Chapitre Général restent en vigueur. Le Coordonnateur du Comité Provisoire soumet au Chapitre tout changement au Règlement antérieur proposé par la Commission Préparatoire. Pour approbation, il faut la majorité absolue des voix des membres présents.

1.2 MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT DU CHAPITRE

Au cours du Chapitre, tout capitulant peut proposer une modification au Règlement du Chapitre (*anciennement connu sous le nom de «Règles de procédure»* et désormais appelé «*Règlement du Chapitre*»). Il proposera la modification à la

Commission de Facilitation. Dans ce cas, la décision de l'Assemblée requiert la majorité des deux tiers des voix des membres présents. Si, au cours du Chapitre, un capitulant souhaite ajouter un nouvel article au Règlement du Chapitre, il le proposera à la Commission de Facilitation qui le soumettra à l'Assemblée.

1.3 COMITÉ PROVISOIRE

Le Comité Provisoire facilitera le Règlement du Chapitre jusqu'à l'élection de la Commission de Facilitation.

2 ORGANISATION

2.1. ACCESSIBILITÉ À LA SALLE DU CHAPITRE

Seuls les capitulants, le groupe de soutien et les autres invités ont accès à la salle du Chapitre. Le groupe de soutien et les autres invités n'ont pas accès à la salle du Chapitres lors des réunions pour l'élection du Frère Supérieur Général ou des membres du Conseil Général.

2.2. GROUPE DE SUPPORT AU CHAPITRE

Afin de faciliter le travail du Chapitre, le Frère Supérieur Général et son Conseil, et plus tard la Commission de Facilitation, peuvent retenir les services d'un facilitateur, de Frères pour être traducteurs, de secrétaires ou pour tout autre travail lié au Chapitre.

2.3. PRÉSENCE D'EXPERTS

Le Chapitre peut obtenir l'aide d'experts pour traiter des sujets spécifiques à un moment donné. Une commission ou un groupe d'étude peut également demander des experts, avec l'autorisation de la Commission de Facilitation.

2.4. BESOIN DE DISCRÉTION

Les capitulants, les invités et le groupe de soutien sont tenus à la confidentialité (pour la protection des personnes physiques et juridiques). L'Assemblée décide si les questions doivent rester sous le sceau du secret.

2.5. PRISE DE DÉCISIONS

L'assemblée des capitulants, lors d'une réunion régulière dans la salle du Chapitre, est le seul organe compétent pour prendre des décisions.

2.6. COMPTE-RENDU OFFICIEL DES PROCÉDURES DU CHAPITRE

L'enregistrement numérique est reconnu comme l'enregistrement officiel des débats du Chapitre. Le procès-verbal est rédigé par les secrétaires de chaque session. Ils enregistrent ce qui se passe, font un résumé de la discussion des séances plénières et enregistrent les décisions et les résultats de tous les votes. Dans une session ultérieure, ce texte est soumis à l'approbation de l'Assemblée. Les enregistrements numériques ou magnétoscopiques de l'élection du Supérieur Général et des membres de son Conseil ne sont pas autorisés.

2.7. GROUPES DE TRAVAIL

Le Chapitre Général définit les groupes de travail nécessaires. Ils doivent être approuvés par l'Assemblée. Le but et la structure des groupes de travail peuvent varier en fonction des tâches pour lesquelles ils ont été créés. Chaque groupe de travail décide de quels agents il a besoin et les élit librement.

2.8. MEMBRES DES GROUPES DE TRAVAIL

Chaque capitulant peut être inscrit officiellement dans un seul groupe de travail. Il peut changer de ce groupe de travail pendant le Chapitre, mais seulement après avoir informé la Commission de Facilitation.

2.9. COMMISSIONS SPÉCIALES

Des commissions spéciales peuvent être formées par le Chapitre pour étudier des questions particulières.

2.10. LANGUES DE TRAVAIL DU CHAPITRE

Chaque participant peut s'exprimer à l'Assemblée Générale dans les 4 langues officielles de l'Institut - l'espagnol, le français, l'anglais ou le portugais. La traduction par voie orale et écrite sera faite en anglais et en espagnol seulement.

3. FONCTIONS

3.1. PRÉSIDENT DU CHAPITRE

Le Frère Supérieur Général est Président du Chapitre (Cf. Constitutions 02).

3.2. COMMISSION DE FACILITATION

La Commission de Facilitation, une fois qu'elle a été élue, assume la responsabilité

de l'organisation et du déroulement du Chapitre, en particulier par la création d'une ambiance d'écoute attentive et la construction du consensus.

3.3 COMPOSITION DE LA COMMISSION DE FACILITATION

La Commission de Facilitation est composée des officiers qui sont le Président, le Vice-Président et le Secrétaire Général du Chapitre, ainsi que d'autres frères élus comme membres par le Chapitre. Le Comité Provisoire propose au Chapitre le nombre de membres à élire à la Commission de Facilitation, ainsi que les critères et le processus d'élection. Les candidats doivent donner leur consentement avant d'être nommés pour être élus à l'Assemblée.

3.4. ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE FACILITATION

Les membres de la Commission de Facilitation sont élus par scrutin secret et électronique, à la majorité absolue (la moitié plus un) des votes des membres présents. Si, après un tour de scrutin, il n'y a pas de résultat, le deuxième vote se limitera aux deux candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de votes au scrutin précédent, ou s'il y en a plusieurs, aux deux plus jeunes. Si, après le deuxième tour de scrutin, les candidats restent égaux, le plus jeune sera reconnu élu. Les agents (le président, le vice-président et le secrétaire) sont choisis par la Commission de Facilitation.

3.5. PRÉSIDENT ET VICE-PRÉSIDENT

Le président convoque la Commission de Facilitation et préside ses travaux. Le vice-président remplace le président lorsque cela est nécessaire.

3.6. SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le Secrétaire Général du Chapitre est chargé du Secrétariat. Il est responsable de l'organisation et du fonctionnement du Secrétariat. Il est le secrétaire de la Commission de Facilitation. Il a la responsabilité de transmettre toute information officielle concernant les travaux du Chapitre.

3.7. SECRÉTAIRES D'ASSEMBLÉE

La Commission de Facilitation proposera, pour approbation par le Chapitre, les noms des Frères pour être secrétaires adjoints pour les assemblées générales, ou être responsable des dossiers et autres tâches de secrétariat du Chapitre. Ils peuvent être non-capitulants.

3.8. LISTE DES FRÈRES POUR SERVIR DE TRADUCTEURS POUR LES COMMISSIONS ET LES GROUPES

Les différentes commissions ou commissions d'étude peuvent engager les services de Frères qui sont des traducteurs pour le Chapitre, après consultation du Président. Les traducteurs peuvent être non-capitulants.

3.9. MODÉRATEURS

La Commission de Facilitation choisit le modérateur de chaque session de l'Assemblée Générale, qu'il soit parmi ses propres membres, ou sur la liste des autres capitulants. L'animateur approuvé peut également être un modérateur pour toutes les sessions.

3.10. FONCTIONS D'UN MODÉRATEUR

Le modérateur qui préside l'Assemblée dirige les discussions et voit à ce que les processus proposés par la Commission de Facilitation sont suivis. Il traite de tout problème de procédure qui peut survenir. Tous les appels contre ses décisions doivent être soumis à l'Assemblée et un modèle de prise de décision par consensus sera utilisé. Une fois qu'un consensus est atteint, il peut, si nécessaire, mettre une proposition au vote.

3.11. SCRUTATEUR

La vérification des votes écrits est faite par deux scrutateurs, les capitulants les plus jeunes et les plus âgés de l'Assemblée du Chapitre.

4. LES GROUPES DE TRAVAIL ET LES COMMISSIONS

4.1. L'ÉLECTION DES OFFICIERS

Chaque groupe de travail ou commission s'organisera lui-même.

4.2. LA MÉTHODE DE TRAVAIL

Chaque groupe de travail ou commission étudie attentivement toutes les questions qui lui sont soumises. Les capitulants échangent librement leurs opinions dans les groupes de travail ou les commissions. Ils suivent un processus de prise de décision par consensus.

4.3. LES SOUS-COMMISSIONS

Si nécessaire, les groupes de travail ou les commissions peuvent se diviser en sous-groupes/sous-commissions. Ceux-ci s'organiseront également. Les sous-groupes ou les sous-commissions présentent leurs rapports de manière à pouvoir être intégrés dans le rapport du groupe de travail ou de la commission au moyen d'un consensus.

4.4. PARTICIPATION DES CAPITULANTS QUI N'APPARTIENNENT PAS À UN GROUPE DE TRAVAIL/COMMISSION PARTICULIÈRE

Tout capitulant a le droit d'être entendu sur un point étudié par un groupe de travail ou une commission. Un groupe de travail ou une commission peut également inviter un capitulant à participer à une réunion particulière. Il peut également demander des observations écrites de tous les capitulants sur une question particulière.

4.5. LA PRÉSENTATION DES RAPPORTS

Les rapports ou les parties des rapports du groupe de travail ou des commissions doivent être soumis à l'Assemblée sans aucune modification.

4.6. PRÉPARER LES RAPPORTS ET LES FAIRE TRADUIRE

Ces rapports seront écrits dans l'une des deux langues de travail du Chapitre, l'anglais ou l'espagnol. Chaque groupe de travail ou la commission fera les traductions qui pourraient être nécessaires pour une compréhension claire par les capitulants.

4.7. QUESTIONS PRIORITAIRES

La Commission de Facilitation peut indiquer à chaque groupe de travail ou à une commission quelles questions doivent être prioritaires.

5. LE TRAVAIL DE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

5.1. LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DU CONSENSUS

L'Assemblée suivra un processus d'élaboration du consensus. (Voir les annexes à la fin de ce document.)

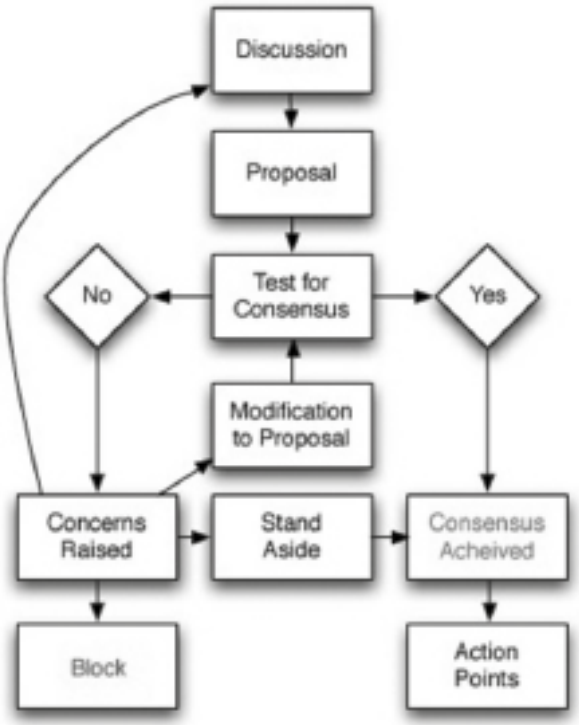
5.2. DÉCISIONS PAR CONSENTEMENT UNANIME

À certaines occasions, l'Assemblée peut accepter une décision unanime. Dans ce cas, le modérateur dit: "S'il n'y a pas d'objection, je propose ..."

5.3. ÉTAPES À SUIVRE POUR ÉTUDIER UN TEXTE

Avant d'adopter un texte présenté par un groupe de travail ou une commission, l'Assemblée respectera normalement les étapes suivantes:

- **Discussion de l'article:** L'article est discuté The item is discussed dans le but d'identifier les opinions et les informations sur le sujet à portée de main. La direction générale du groupe et les propositions d'action possibles sont souvent identifiées lors des discussions.
- **Formation d'une proposition:** Sur la base de la discussion, une proposition de décision formelle sur la question est présentée au groupe.



- **Appel au concensus:** Le facilitateur demande le consensus sur la proposition. Chaque membre du groupe doit habituellement déclarer s'il accepte ou consent, se tient à l'écart ou s'objecte, souvent en élevant im carton coloré, afin d'éviter que le groupe n'interesse le silence ou l'inaction comme un accord. Le nombre d'objections est comptabilisé pour déterminer si le seuil de consentement de cette étape est satisfait. (Habituellement, le seuil de consentement survient lorsque les deux tiers des personnes présentes acceptent ou consentent à une proposition particulière). Si c'est le cas, ceux qui ne sont pas d'accord ou consentent à la proposition sont invités à partager leurs préoccupations avec l'accord, de sorte que tout dommage potentiel peut être abordé/minimisé. *Cela peut arriver même si le seuil de consentement est l'unanimité, surtout si de nombreux électeurs s'abstiennent.*

- **Identification et traitement des préoccupations:** Si un consensus n'est pas atteint, chaque personne qui n'accepte pas la proposition présente ses préoccupations sur la proposition, ce qui pourrait commencer une autre série de discussions pour traiter ou préciser la préoccupation.
- **Modification de la proposition**: la proposition est modifiée, redéfinie afin de répondre aux préoccupations des décideurs. Le processus revient à l'appel pour un consensus et le cycle se répète jusqu'à ce qu'une décision satisfaisante passe le seuil du consentement pour le groupe.

5.4. ÉVALUATION DE LA MÉTHODE DE TRAVAIL

La Commission de Facilitation donnera du temps pour l'évaluation de la méthode de travail et pour l'adapter si nécessaire.

6. LA VOTATION

Dans l'esprit du développement de consensus, le vote vient après avoir atteint un haut consensus dans l'assemblée. Dans la plupart des cas, le vote est précédé de sondages, dans le cadre de l'ensemble de la dynamique du processus du Chapitre.

1. BULLETINS ÉLECTRONIQUES SECRETS

La plupart des élections et toutes les décisions du Chapitre se font normalement par scrutin secret et électronique.

2. TYPES DE MAJORITÉS REQUISES

Habituellement, les décisions exigent une majorité absolue (la moitié plus un) des voix des membres présents. La modification du processus du Chapitre nécessite une majorité des deux tiers.

7. ÉLECTION DU SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

7.1. L'élection du Frère Supérieur Général est un moment solennel et se déroule dans une atmosphère de prière et de discernement spirituel qui comprend la célébration de l'Eucharistie.

7.2. Au début de la session, les scrutateurs distribueront un bulletin de vote à chaque électeur.

7.3. Chacun complète son bulletin de vote, le plie et le place dans une urne sur une table qui a un crucifix et une relique de saint Marcellin Champagnat. La table est placée devant le président du Chapitre ...

7.4 Si l'un des capitulants est présent dans la maison où l'élection a lieu, mais ne peut pas être présent dans la salle du Chapitre, les scrutateurs vont recueillir son vote.

7.5. Lorsque tous ont voté, les scrutateurs comptent les voix à haute voix afin de s'assurer que le nombre de votes n'est pas supérieur au nombre d'électeurs présents. Si tel est le cas, le bulletin de vote est nul et doit être éliminé sans examiner les bulletins de vote. Lorsque la vérification est correcte, le premier scrutateur prend un bulletin de vote et lit à haute voix le nom. Il le donne ensuite au deuxième scrutateur.

7.6. Les secrétaires de la session prennent note des noms appelés par le scrutateur. Le président est responsable de la procédure correcte. Chaque

bulletin de vote est traité de la même manière.

7.7. Lorsque tous les bulletins de vote ont été vérifiés, les votes ont été comptés, et l'ensemble de la procédure a été vérifié, le Président lit le nombre de votes obtenus par chacun. Après chaque scrutin, les bulletins de vote seront détruits devant tout le monde.

7.8. Si le premier vote ne donne pas la majorité absolue à quiconque, un deuxième vote ou plus sera tenu, conformément à l'article 131 des Constitutions.

7.9. Celui qui est élu Supérieur Général indiquera au président s'il accepte ou non l'élection. S'il refuse, l'élection n'a aucun effet et une nouvelle élection a lieu (Cf. CCL 177).

7.10. Si le Supérieur Général élu accepte, l'annonce sera faite par le Président dans les termes suivants: «Au nom de la Très Sainte Trinité et sous la protection de la Sainte Vierge et de Saint Marcellin Champagnat, en mon nom et au nom de tous ceux dont il appartient d'élire le Supérieur Général, je déclare élu Frère ... qui a reçu le nombre requis de votes des capitulants. »

7.11. La notification officielle de l'élection sera envoyée immédiatement à toutes les Provinces et tous les Districts de l'Institut.

7.12. Si le Frère Président du Chapitre est élu Supérieur Général, le Vicaire Général fait la déclaration ci-dessus:

7.13. À la majorité des deux tiers, le Chapitre peut demander au Saint-Siège d'accepter en tant que Supérieur Général un Frère qui peut être inéligible pour le poste en raison d'un empêchement canonique tel que l'âge requis ou lorsqu'il a atteint la limite canonique stipulée pour son temps en exercice. Pour tout ce qui concerne la Postulation, nous devons suivre les prescriptions des canons 180 -183.

7.14. Si l'un ou l'autre des officiers du Chapitre est élu Supérieur Général, l'Assemblée générale procédera à l'élire d'un autre membre pour le remplacer.

ANNEXE A

DÉCISION PAR CONSENSUS

La prise de décision par consensus est une façon créative et dynamique de parvenir à un accord entre tous les membres d'un groupe. Au lieu de simplement voter pour un article et de faire en sorte que la majorité du groupe arrivant à ses fins, en utilisant le consensus, le groupe s'engage à trouver des solutions que tout le monde appuie activement, ou au moins ils ne résisteront pas**.**

Le consensus comprend une réflexion rationnelle, mais se traduit surtout par une écoute en prière. Le consensus n'est pas la même chose que l'unanimité. Tout le monde ne doit pas être d'accord, mais personne ne peut être tellement opposé au point de se sentir obligé de résister. Puisque quiconque peut bloquer le consensus, le processus donne à chaque personne le pouvoir et oblige chaque personne à exercer son pouvoir de manière responsable.

Ce qui "convient le plus" est choisi, selon les raisons avancées. La dissidence est exprimée, en demandant à ceux qui ne sont pas d'accord, d'exprimer ce qui est vital / important pour eux et ce qui manque. Une plus grande attention est donnée, et encore une fois, les alternatives possibles sont choisies. En «consensus implicite», le groupe convient d'avance que la majorité ou les deux tiers servira d'indication à une décision. Dans le "consensus explicite", le groupe cherche l'unanimité, en lâchant ce qui est relatif et en «tenant au non-négociable», jusqu'à ce que l'on parvienne à un accord.

Le consensus implique de rechercher honnêtement la meilleure solution dans les circonstances actuelles, en faisant tout ce qui est en mon pouvoir pour établir la meilleure communication possible entre nous et en prenant le temps nécessaire pour parvenir à une bonne compréhension mutuelle. Le consensus est atteint après un dialogue ouvert et franc, où un membre du corps a exprimé ses pensées aussi librement que possible, et a essayé de bien comprendre les pensées des autres. L'Assemblée consent à un accord acceptable pour tous, suite à un véritable dialogue et à l'exploration de toutes les possibilités. La participation personnelle de tous les capitulants à chaque étape d'une décision garantira une mise en œuvre efficace des décisions du Chapitre.

À certains moments du Chapitre Général, les capitulants peuvent vouloir faire des interventions ou des propositions formelles.

Après un consensus sur un sujet ou une proposition donné, et si nécessaire, le vote formel peut avoir lieu comme un exercice "pro forma", confirmant le consensus qui a été atteint.

En tant que processus décisionnel, la prise de décision par consensus vise à :

- **Recherche d'un accord:** Une prise de décision par consensus tente de susciter autant d'accord que possible.
- **Collaboratif:** Les participants contribuent à une proposition partagée et la façonnent dans une décision qui répond autant que possible aux préoccupations de tous les membres du groupe.
- **Cooperatif:** Lors d'un processus de consensus efficace, les participants devraient s'efforcer d'atteindre la meilleure décision possible pour le groupe et tous ses membres, plutôt que de concurrencer les préférences personnelles.
- **Égalitaire:** Tous les membres d'un organe de décision par consensus devraient disposer, autant que possible, d'un apport égal dans le processus. Tous les membres ont la possibilité de présenter et de modifier les propositions.
- **Inclusif:** Le plus grand nombre d'intervenants devraient être impliqués dans le processus de prise de décision par consensus.
- **Participatif:** Le processus de consensus devrait solliciter activement l'apport et la participation de tous les décideurs.

Cette méthode vise à développer **la communion et l'unité dans la diversité**. Elle repose sur les principes de confiance, de coresponsabilité et d'interdépendance. Le travail se fait principalement dans les groupes ou dans les tables de partage, où la communication et la compréhension mutuelles sont plus faciles et la participation de chaque personne est encouragée. La co-responsabilité est évaluée et les relations sont établies entre les membres de chaque groupe ou table de partage et entre les différents groupes. La participation active de tous, dans une atmosphère pacifique de réflexion, de prière et de discernement spirituel, permet au Chapitre de tirer le meilleur profit des talents et des cadeaux de chaque capitulant.

ANNEXE B

UTILISATION DE CARTONS DE COULEUR

- **L'usage des cartons de couleur**
- Dans l'Assemblée Générale, le Chapitre utilisera un système de cartons de couleurs pour faciliter le processus de consensus. Chaque membre reçoit un ensemble de trois cartons colorées: rouge, jaune et vert. Les cartons peuvent être levés au cours de la procédure pour indiquer l'apport d'un membre. Les cartons peuvent être utilisés pendant la phase de discussion ainsi que lors d'un appel à consensus. Les cartons ont des significations différentes selon la phase dans laquelle elles sont utilisées. La signification des couleurs est:
- **Rouge:** Au cours de la discussion, un carton rouge est utilisé pour indiquer un point de processus ou une violation des procédures convenues. L'identification des discussions thématiques, les conférenciers qui dépassent les limites de temps autorisées ou d'autres interruptions dans le processus sont des utilisations pour le carton rouge. Lors d'un appel au consensus, le carton rouge indique l'opposition du membre (habituellement une "objection de principe") à la proposition en cours. Lorsqu'un membre ou des membres utilisent un carton rouge, il est de leur responsabilité de collaborer avec le comité proposé pour en arriver à une solution qui convient à tous.
- **Jaune:** Dans la phase de discussion, le carton jaune sert à indiquer la capacité d'un membre à clarifier un point en discussion ou à répondre à une question posée. Le jaune est utilisé lors d'un appel à consensus afin d'enregistrer une mise à l'écart de la proposition ou de déclarer formellement toutes les réservations. En général, le jaune indique un accord, mais avec certaines réserves qui doivent être traitées.
- **Vert:** Un membre du groupe peut utiliser le carton vert pendant la discussion pour s'ajouter à la liste des orateurs. Lors d'un appel au consensus, le carton vert indique le consentement.

VI

RÉFLEXIONS ET DÉCLARATIONS DU XXIIème CHAPITRE GÉNÉRAL

1. Réflexion de frère Emili Turú lors de l'ouverture du XXIIème CHAPITRE GÉNÉRAL

SEPTEMBER 8, 2017

Bienvenu(e)s à cette maison, qui va nous accueillir pendant les prochaines semaines, pour la célébration de notre Chapitre général.
Il y a un mois et demi, alors que je préparais ces mots, je suis allé aux Archives de l'administration générale pour voir les Actes du XVIème Chapitre général, célébré en septembre 1967, il y a donc 50 ans. Le F. Charles Raphaël, Supérieur général, rappelait aux capitulants qu'ils célébraient les 150 ans de la fondation de l'Institut et les 100 ans de la première mission mariste au niveau de tout l'Institut, en Afrique du Sud.
Aujourd'hui, nous pouvons dire que nous avons tous le privilège – et la responsabilité – de participer au Chapitre général du bicentenaire. Et tandis que nous célébrons les 150 ans de la première mission mariste, une nouvelle communauté internationale va être créée en Afrique du Sud, précisément en ces jours où nous sommes en Chapitre.

UNE ATTITUDE : AU FIL DE L'ATTENTE

Arrivés des quatre points cardinaux, une grande responsabilité nous est confiée, une tâche très délicate, qui va demander de chacun de nous une grande liberté d'esprit, caractérisée par le **détachement** de ses propres idées et opinions, une ferme **volonté d'apprendre** des autres et une permanente attitude de **prière et de discernement**.
Nous sommes invités à prendre place à l'école de Marie pour apprendre d'Elle

à adopter un **regard contemplatif**, quelque chose qui ne naît pas spontanément parce que nous en avons envie, mais qui va demander de chacun un travail sur soi-même avec de grandes doses de patience.
Je suis sur Twitter Carl McColman, un auteur connu, sur des sujets en rapport avec la contemplation, et, au mois de juin dernier, j'ai été surpris par l'un de ses "tuits" : Selon la réflexion que McColman développe sur son site web personnel, le mot irlandais qui se réfère à la contemplation est *rinnfheitheamh* (RINN-eh-hev). La première partie du mot signifie *bord* ou *fil*, comme le fil de l'épée ; la seconde partie du mot signifie *attente*. La traduction littérale de *rinnfheitheamh* serait donc ***au fil de l'attente***. Il ne pouvait y avoir de meilleure image pour exprimer la contemplation.
En l'appliquant à notre propre situation et au travail qui nous attend, je crois qu'il nous est demandé une chose très délicate qui consiste à rester *au fil de l'attente*.

Le fil de la contemplation est un bord très affilé, comme le fil d'une épée, qui nous aidera à séparer la voix du Seigneur des voix en provenance de notre moi ; à couper certaines attaches, nos fantaisies irréelles, nos peurs… pour avoir une plus grande liberté intérieure. Quel merveilleux allié que la contemplation pour notre discernement !
Nous avons devant nous six semaines de vie en commun et de travail au service de l'Institut, considéré comme un corps global. Nous savons que nous attendent des sujets très importants et que nous avons un temps limité. Cela produit peut-être déjà chez quelques-uns d'entre nous une certaine anxiété ou même une angoisse, et la volonté d'accélérer les choses le plus possible.
Le théologien portugais José Tolentino Mendonça, dans son beau livre *Petite théologie de la lenteur*, cite Milan Kundera : *Quand les choses arrivent avec une telle rapidité, personne ne peut être sûr de rien, absolument de rien, pas même de soi-même*. Et il continue en disant :
La hâte nous condamne à l'oubli. Nous passons à travers les choses sans les habiter, nous parlons avec les autres sans les écouter, nous accumulons des informations que nous n'arriverons pas à approfondir. Tout s'écoule dans un galop bruyant, véhément et éphémère. Vraiment, la vitesse à laquelle nous vivons nous empêche de vivre. Une alternative possible serait de racheter notre rapport au temps. Peu à peu, pas à pas. Cela n'est pas possible sans une relaxation intérieure. C'est juste-

ment parce que la pression pour décider est énorme que nous avons besoin d'une lenteur qui nous garde des précipitations mécaniques, des gestes aveuglément irréfléchis, des mots répétés et banals. Précisément parce que nous nous voyons obligés de nous dédoubler et de nous multiplier, nous avons besoin de réapprendre l'ici et maintenant de la présence, nous avons besoin de réapprendre ce qui est complet, intact, concentré, ce qui est attention et unité.

Si donc pendant le Chapitre, il y a des moments où nous éprouverons de l'impatience face à des réponses qui n'en finissent pas de venir ou de l'anxiété face à ce qui échappe à notre contrôle... il sera bon alors de nous souvenir de cet équilibre délicat pour celui qui cherche à rester au fil de l'attente, dans une attitude d'expectative et de curiosité.

UN TRAVAIL : ACTUALISER LA VALLA

Dans la lettre de convocation au Chapitre général j'ai voulu rappeler ce qui est le cœur de notre travail à partir d'aujourd'hui même et pendant les prochaines semaines : ***nous mettre à l'écoute de l'Esprit, nous demander ce que Dieu veut de nous, actualiser La Valla***… et je l'exprimais ainsi :

Saint Grégoire de Nysse (4ème siècle), disait que dans la vie chrétienne nous *allons de commencement en commencement, par des commencements sans fin*. Cela signifie que notre vie, comme chrétiens, est un perpétuel recommencement, par lequel nous nous remettons toujours à l'écoute de l'Esprit, et que nous nous préparons continuellement à mettre en pratique sa volonté.

Les Constitutions maristes (139) disent que l'une des fonctions du Chapitre général est *de traiter les affaires majeures qui touchent la nature, le but et l'esprit de l'Institut, et d'en promouvoir la rénovation et l'adaptation, tout en sauvegardant son patrimoine spirituel.* D'une certaine manière, chaque Chapitre général est donc un moment de nouveau commencement, puisque nous nous demandons collectivement **ce que Dieu veut de nous** en ce moment historique concret et que nous tâchons de prendre les moyens nécessaires pour répondre à ses appels.

Un nouveau La Valla, n'est donc pas un appel à reproduire, avec nostalgie et romantisme, la première communauté mariste. Mais il s'agit d'**actualiser La Valla** en ces débuts du 21ème siècle, alors qu'un nouveau monde est en train d'apparaître.

Un tel travail, si important et délicat, n'est pas une invitation à nous centrer

sur nous-mêmes et à tourner autour de nos besoins supposés. Je crois que, en ce moment historique, l'Esprit nous rappelle comme à toute l'Église, qu'il nous veut *en état permanent de mission* (EG 25), et que nous devons dépasser cette *sorte d'introversion ecclésiale* qui recherche avant tout l'*auto-préservation* (EG 27).

Je n'imagine donc pas les participants à ce Chapitre comme un Hamlet angoissé, se posant la question d'être ou ne pas être *(To be or not to be)…* mais plutôt comme un Champagnat passionné, cheminant du Bessat à La Valla, après sa rencontre avec le jeune Montagne : laissons-nous brûler du feu intérieur qui embrasait le cœur de Marcellin !

Sortons, sortons pour offrir à ***tous la vie de Jésus Christ.*** *Je répète ici pour toute l'Église ce que j'ai dit de nombreuses fois aux prêtres et laïcs de Buenos Aires : je préfère une Église accidentée, blessée et sale pour être sortie sur les chemins, plutôt qu'une Église malade de son enfermement et qui s'accroche confortablement* à *ses propres sécurités.* ***Je ne veux pas une Église préoccupée d'être le centre*** *et qui finit renfermée dans un enchevêtrement de fixations et de procédures. Si quelque chose doit saintement nous préoccuper et inquiéter notre conscience, c'est que tant de nos frères vivent sans la force, la lumière et la consolation de l'amitié de Jésus Christ, sans une communauté de foi qui les accueille, sans un horizon de sens et de vie. Plus que la peur de se tromper j'espère que nous anime la peur de nous renfermer dans les structures qui nous donnent une fausse protection, dans les normes qui nous transforment en juges implacables, dans les habitudes où nous nous sentons tranquilles, alors que, dehors, il y a une multitude affamée, et* ***Jésus qui nous répète sans arrêt : « Donnez-leur vous- mêmes à manger !*** » (Mc 6, 37). (EG 49)

Donnez-leur vous-mêmes à manger ! Voici une excellente perspective pour nos recherches durant ce Chapitre ; ce sont les besoins des autres qui devraient nous mettre en marche, plus que les nôtres. Notre travail principal pendant ces semaines n'est donc pas de produire de beaux documents, mais d'essayer de répondre aux questions vraiment importantes, avec un cœur compatissant, comme celui de Champagnat : **Où donc l'Eglise a-t-elle le plus besoin de nous** en ce début du 21ème siècle ? En quels lieux du monde les enfants et les jeunes sont-ils en situation de très grande vulnérabilité, et de quelle manière voulons-nous les servir, comme corps global ?...

UNE COMMUNAUTÉ : PARABOLE DE FRATERNITÉ

Pendant ce temps de Chapitre, une partie de notre travail consiste aussi à construire entre nous une **communauté de vie**, comme *un nouveau La Valla*. Et, quand nous parlons de La Valla, notre imagination s'envole vers cette petite maison où, il y a 200 ans, Marcellin Champagnat commence à donner forme à son rêve mariste. En Grèce, une icône a été créée pour rappeler cet événement ; nous pouvons y voir le Père Champagnat assis à table avec les deux premiers aspirants maristes. Intéressante est la ressemblance de cette icône avec celle de la Trinité de Rublev, qui suggère

peut-être que toute communauté est appelée à être une image vivante de la Trinité, au sein de laquelle *la diversité* n'est pas un obstacle à *la communion*, mais une condition pour y arriver.

Inspirés par la Trinité, nous voulons rendre visible le miracle de la fraternité universelle. Proclamer prophétiquement, par nos vies, que non seulement est possible une communauté de personnes de différentes cultures, origines et âges : religieux et laïcs, hommes et femmes, mais qu'elle est désirable et enrichissante. En ce sens, les petites fraternités que nous allons constituer seront un espace privilégié pour partager la vie et la foi, un don pour chacun de nous et une cellule vivante et vivifiante de notre communauté de vie qu'est l'assemblée capitulaire. Pendant ces semaines, selon des mots de Gandhi, nous essayerons d'être le changement que nous voulons voir dans le *monde*.

Je disais dans ma lettre de convocation de ce Chapitre, que l'un des symboles qui ont duré parmi nous en référence au dernier Chapitre général (2009), en lien avec notre maison de La Valla, est celui de *la table*. Des tables rondes, pour être plus précis, autour desquelles s'est déroulé tout le Chapitre général. Sans l'avoir directement cherché, ces tables sont devenues une puissante image visuelle de la valeur du *dialogue fraternel.*

En ces moments du début du 22ème Chapitre général, nous sommes invités à nous asseoir à nouveau autour de la table et à continuer à nous entretenir des affaires réellement importantes pour nous tous.

En 2009 les capitulants eurent l'audace d'entrer dans une méthodologie et une dynamique qu'ils ignoraient, et au terme du Chapitre je crois que la majorité a reconnu que cette nouvelle façon de faire correspondait mieux à notre expérience et à notre vécu comme frères. Beaucoup de chapitres provinciaux, assemblées, réunions... ont suivi la même dynamique et, aujourd'hui, 8 ans

après, il nous est difficile d'imaginer qu'il pourrait en être autrement.
Ainsi avons-nous pu le voir dans deux des documents reçus voici quelques semaines : la *Méthodologie pour le 22*ème *Chapitre général* et l'application de cette méthodologie dans le nouveau Règlement du Chapitre, appelé maintenant *Processus capitulaire*. La commission qui a préparé ces documents a très bien fait de mettre ensemble les deux textes, car il faut souligner avec force qu'il s'agit de quelque chose de **beaucoup plus profond et engageant** qu'un simple changement de méthodologie.

Je disais au début que nous voulons apprendre à adopter **un regard contemplatif** avec l'aide de Marie, qui *gardait tous les événements dans son cœur* (Lc 2, 51). Nous parlons donc de mettre en mouvement nos esprits et nos cœurs vers une nouvelle conscience : **une nouvelle manière de voir et d'être** qui facilitera notre discernement, puisque la **contemplation** :

- Invite au silence, qui implique de se calmer, pour une réflexion et des conversations plus profondes.
- Centre tout ce que nous sommes et voulons être sur le mouvement de l'Esprit de Dieu.
- Facilite la souplesse, comme aussi l'intégration de la prière, de la réflexion et du dialogue.
- Permet à toute conversation de devenir une expérience spirituelle, au lieu d'en rester à la solution de problèmes ou de choses de travail.
- Aide un groupe à passer du *je* au *nous.*
- Permet des possibilités créatives ; de détecter des choix qui émergent ; des solutions pacifiques.

Le ***dialogue contemplatif*** sera une des expressions de cette nouvelle conscience. Un dialogue qui est un art authentique et qui aura besoin d'un apprentissage, de temps, de constance, de patience : *Nous avons besoin de nous exercer à l'art de l'écoute, qui est plus que le fait d'entendre. Dans la communication avec l'autre, la première chose est la* ***capacité du cœur*** *qui rend possible la proximité, sans laquelle il n'existe pas une véritable rencontre spirituelle. L'écoute nous aide à découvrir le geste et la parole opportune qui nous secouent de la tranquille condition de spectateurs* (EG 171).
Chaque fois que nous rencontrons un être humain dans l'amour, nous nous mettons en condition de découvrir quelque chose de nouveau de Dieu (EG 272).

C'est pourquoi le Pape promeut tellement **la culture de la rencontre**, dans un contexte qui promeut celle de la non- rencontre, de la fragmentation, de la mise à l'écart. Et le dialogue, un dialogue authentique, est fondamental pour la promotion de cette culture alternative et aussi pour l'avenir de l'humanité, comme le rappelait Zygmunt Bauman :
Le Pape François ne prêche pas seulement la nécessité du dialogue, mais il la met en pratique. Un dialogue authentique, avec des personnes ayant des points de vue explicitement différents, qui communiquent pour se comprendre… Pour l'avenir de l'humanité, en un monde irréversiblement multiculturel et "multicentré", l'acceptation du dialogue est ***une question de vie ou de mort****.*
Nous faisons nôtre l'invitation du Pape François aux participants du Synode extraordinaire sur la famille (2014) à **parler clair et** écouter **avec humilité**… parce que – disait-il – *nous pouvons frustrer le rêve de Dieu si nous ne nous laissons pas guider par l'Esprit Saint*.

UN MOT : MAGNIFICAT !

Dès le début de ce Chapitre, en la fête de la Nativité de Marie, nous voulons proclamer avec Elle : *Magnificat !* pour les bénédictions que le Seigneur a répandues sur notre Institut au cours de ces 200 ans.
Notre cœur est rempli de reconnaissance pour la tendresse et la présence de Celle qui *a tout fait chez nous*.

Merci également à ceux qui, dans les cinq continents, ont participé au processus de préparation du Chapitre, en entrant dans la dynamique de *conversations qui transforment* et en offrant leur contribution pour l'avenir de l'Institut.
Merci à la commission préparatoire qui, avec la collaboration de M. Matthieu Daum, a réalisé un énorme travail, de grande qualité et sensibilité.
Merci à chacune des commissions qui ont travaillé préalablement pour faciliter notre discernement au cours des semaines à venir : commission des Constitutions ; commission du Règlement du Chapitre ; commission sur la protection des mineurs ; secrétariat des laïcs…
Merci à la province Norandina qui nous accueille à bras ouverts et qui a facilité toutes choses dès le premier moment.
Merci aux différentes équipes qui, dans la discrétion, ont préparé le bon déroulement d'une rencontre de cette ampleur, et qui vont continuer leur tâche

tout au long du Chapitre, en couvrant divers domaines : technologie, ambiance de vie, liturgie et animation, communications, traductions et secrétariat, services généraux...

Merci aux membres de la table de vérification des pouvoirs et de la table provisoire du Chapitre qui rendent plus faciles les premiers pas de ce Chapitre.

Merci, enfin, à chacun de vous, participants à ce Chapitre général. Nous sommes appelés à former **une communauté** internationale, parabole de fraternité. Nous avons la **tâche commune** d'actualiser La Valla. Nous voulons faire tout cela dans **une attitude contemplative**, *au fil de l'attente*. L'ouverture et l'engagement de chacun de nous permettra à L'Esprit de Dieu de nous guider par la main vers **un nouveau commencement**, maintenant que nous commençons le troisième centenaire mariste.

Magnificat…

2. Message au nom des jeunes Maristes du monde pour l'Institut des Frères Maristes des Écoles

RIONEGRO, 14 SEPTEMBRE, 2017

Chers Frères capitulants, frères et laïcs invités, chers collaborateurs du XXII[ème] Chapitre général.

Mon nom est , j'ai ans, et aujourd'hui je ne représente aucune localité, ni aucun pays ou aucune province. Je viens devant vous pour représenter les milliers de jeunes du monde Maristes : les jeunes que vous accompagnez, qui participent activement au travail d'évangélisation de l'Institut, qui ont été éduqués par vous et tous ceux que vous rejoignez dans les lieux de mission et les périphéries où le Pape François nous a invités à servir, à la manière de Jésus.

En premier lieu, nous voulons vous remercier de nous accorder quelques minutes pour écouter notre voix en ce moment si important pour l'Institut Mariste. En même temps, nous voulons vous remercier pour votre aide tout au long de ces deux 200 dernières années, où la communauté Mariste a expérimenté des joies, des peines, des certitudes et des doutes, des décisions difficiles et de beaux projets; en un mot, nous vous remercions pour les 200 ans durant lesquels l'Esprit vous a guidés, vous les Maristes de Champagnat, en nous permettant de partager ensemble ce chemin et ces rêves qu'ensemble nous avons faits nôtres pour créer « un nouveau commencement ».

Notre réalité, comme jeunes, nous confronte à une culture de mort, à une société où la guerre et la violence ont détruit nos espoirs et nos rêves, où plusieurs d'entre nous n'ont pas la chance de faire entendre leurs cris face aux injustices de notre monde. Le monde d'aujourd'hui nous refuse la chance de vivre notre jeunesse et notre adolescence, nous donnant l'impression d'être des esclaves dans un monde qui prône la liberté. L'environnement social nous enferme dans un jeu où nous perdons le sens de notre propre histoire, où la pauvreté entrave notre capacité de bâtir et où les dépendances sont devenues une évasion de notre vie quotidienne. Nous sentons que la garantie des Droits Humains est devenue une utopie : on ne la retrouve que sur papier, s'éloignant de plus en plus de nous au lieu de nous fournir des possibilités et un monde plus juste.

Devant ces réalités, de quoi avons-nous besoin et qu'est-ce que nous atten-

dons des Frères ?
Nous croyons que pour éduquer et évangéliser les jeunes, l'outil principal doit être l'accompagnement. Nous avons l'impression que vous vous êtes éloignés de notre monde, ignorant les différents contextes et réalités que nous aurions aimé affronter avec votre aide pour les changer. Par conséquent, nous proposons une nouvelle façon d'évangéliser les jeunes Maristes ou ceux qui en ont besoin : ce nouveau modèle est votre présence au milieu de nous. Venez au milieu de nous, rencontrez-nous, soyez avec nous plutôt que de rester assis derrière votre bureau. Pour faire référence à l'appel du Pape, laissez votre zone de confort et soyez présents dans les lieux où retentissent des cris d'espérance. Pour cela, nous proposons de créer des communautés mixtes comme solution possible à cette problématique, déléguant les responsabilités administratives à des laïcs.
En ce sens, nous avons remarqué que l'image et la signification de La Valla a été perdue, cette image dans laquelle vous êtes invités à vivre au service des autres, dans la joie de la fraternité. Nous sommes convaincus qu'une façon concrète de promouvoir des vocations pour l'Institut Mariste est votre manière d'être « des témoins vivants », au milieu des enfants et des jeunes, et ainsi de faire vivre la joie et le rêve de Champagnat. La fraternité vécue entre vous, Frères, ne doit pas être visible seulement dans le service, mais elle doit être vécue dans un véritable esprit de communauté. En fait, nous vous interrogeons vous-mêmes : Pouvons-nous dire que les Frères s'aiment vraiment les uns les autres comme le rêvait Marcellin ?
Par rapport à l'éducation, nous nous demandons, comme le Père Champagnat se le demandait : « Combien d'enfants meurent sans savoir que Dieu les aime ? »; il existe actuellement un puissant appel face à notre croissance spirituelle, spécialement parmi les jeunes. C'est la conséquence de l'abandon de la mission des Frères au sein des œuvres, ce qui a entraîné un sentiment d'éloignement des jeunes et a créé une crise des valeurs, même à l'intérieur de la famille et de l'orientation vocationnelle.
À la lumière de ces réflexions, nous proposons la création de lieux physiques pour répondre aux différents besoins et accueillir les enfants et les jeunes qui ont été déplacés à cause des conflits internes ou externes dans leurs pays; qui ont été marginalisés à cause des inégalités, de la violence, des abus et de l'abandon; qui ont perdu tous leurs rêves à cause des conflits. Ces milieux devra-

ient offrir aux enfants et aux jeunes l'occasion de se former et de se préparer, en les aidant à surmonter les défis qu'ils ont à affronter pour s'engager dans une société qui crée la vie.

Nous avons besoin de votre aide et de vos conseils pour affronter les situations et les problèmes du monde moderne auxquels notre monde moderne est confronté : homosexualité, avortement, grossesses précoces, suicide, racisme, discrimination, intolérance, chômage et dégradation de l'environnement.

Pour réaliser certains de ces projets, on suggère la mise sur pied d'un programme de volontaires comme solution possible; cette réalisation aura besoin de mettre en place des échanges et un encouragement de la part de l'Institut. Par conséquent, nous voudrions vous suggérer de développer un volet-jeunesse à l'idée du programme de volontaires comme solution possible et que l'on devra inclure dans les futurs projets de développement et d'accompagnement

Nous pensons également que l'on doit réévaluer le rôle de la femme dans l'Institut. La question suivante mérite d'être réfléchie : Quelle réponse la Congrégation peut-elle apporter aux femmes qui se sentent appelées à vivre, comme laïques engagées, le charisme de Champagnat, en tant que Maristes ?

Finalement, chers frères, nous redisons notre engagement comme jeunes et laïcs, malgré les défis actuels et futurs de la société et auxquels, comme Maristes, nous devons répondre pour construire un monde meilleur. De grâce, n'arrêtez pas de soutenir la jeunesse, en continuant d'être des témoins d'espérance parmi les enfants et les jeunes et en marchant ensemble, tenant la main de Marie, notre Bonne Mère, vers un nouveau commencement.

3. Message envoyé aux victimes des désastres naturels du Mexique, de Puerto Rico, d'Haïti, de la République Dominicaine, des États-Unis et des Petites Antilles

Rionegro, 20 septembre 2017

Aux victimes des ouragans et des tremblements de terre dans les Amériques

Seuls, nous pouvons faire peu; unis, nous pouvons faire beaucoup.
(Hellen Keller)

Nous, les participants au XXII[ème] Chapitre général de l'Institut Mariste, réun-

is dans la ville de Rionegro – Colombie, nous nous unissons à la douleur et à la tristesse que souffrent, en ces temps-ci, certains pays des Amériques dues aux dévastations causées par des phénomènes naturels qui ont frappé cette partie de la planète ces dernières semaines. Les effets catastrophiques suite au passage des ouragans Harvey, Irma, José et Maria dans les Antilles, Puerto Rico, Dominique, la République Dominicaine, Haïti, Cuba et les États-Unis, de même que les terribles conséquences des séismes qui ont frappé le Mexique les 7 et 19 septembre.
Nous sommes unis, en communion de prière et solidarité, avec les populations qui souffrent et qui sont victimes de ces tragédies. Et d'une manière spéciale, nous nous solidarisons avec la famille Mariste : frères, laïcs, jeunes, enfants et familles qui souffrent suite à ces phénomènes. Vous pouvez compter sur notre prière, sur notre cœur solidaire et nos mains prêtes à vous appuyer et à collaborer avec vous.
Que la Bonne et Tendre Mère de Guadalupe, Patronne de l'Amérique Latine, vous bénisse et vous soutienne et que, en même temps, elle nous encourage et nous stimule pour partir en hâte auprès de ceux qui ont besoin de notre aide.

Les participants au XXIIème Chapitre général

4. Réflexion du fr. Emili Turù à l'Assemblée du XXIIème Chapitre général

RAVIVER L'ESPRIT PROPHÉTIQUE

Si seulement tout le peuple du SEIGNEUR devenait un peuple de prophètes sur qui le SEIGNEUR aurait mis son esprit!

(Nb 11, 29)

Il est banal d'affirmer que la vie consacrée se trouve dans un **moment de crise**, de changement profond. Comment ne serait-elle pas en crise, alors que tout son environnement s'y trouve aussi ? Nous avons le privilège de vivre dans un **changement d'époque**, et cela affecte tout le monde, à des degrés divers.
Malgré les tumultes du moment, nous croyons, inspirés par Marie, en la constante

et profonde **action de l'Esprit Saint** dans l'histoire, qui pousse vers une société alternative, plus juste et plus fraternelle, et cela nous remplit d'espérance. L'Esprit renouvelle son Église, appelée à être ferment de cette nouvelle société, et pour cela il invite chacun d'entre nous à rentrer dans ce courant de rénovation, comme il le fit il y a 200 ans avec les premiers maristes. Il nous appelle à *un nouveau commencement*.

Ce travail d'*aggiornamento* nous a occupés pendant les derniers 50 ans, depuis le Chapitre général de 1967, appelé justement *de rénovation*. Je crois que notre expérience pendant ce temps, comme celle de la majeure partie de la vie consacrée, a été très semblable à celle de l'**exil biblique**, de sorte que nous nous trouvons maintenant dans ce qu'on a appelé ***un espace intermédiaire*** (middle space). Nous avons quitté la terre que nous habitions il y a 50 ans, mais sans être encore arrivés à la terre nouvelle ; nous sommes comme exilés, dans un espace intermédiaire. La vie religieuse, telle qu'on l'a connue dans le passé, est en train de disparaître, mais les nouvelles formes de vie religieuse n'en finissent pas de naître. Il s'agit d'un lieu qui invite à la créativité, mais où l'on expérimente fréquemment aussi la perte de direction et l'impression d'échec.

Pendant l'exil, le Peuple de Dieu vécut une profonde expérience de perte, de vulnérabilité et même d'abandon. Mais justement, c'est dans ce contexte que Dieu créa un petit peuple appelé à exercer le **rôle prophétique** d'articuler l'espérance.

N'est-ce pas ce même rôle prophétique qui est demandé aujourd'hui à la vie consacrée, vivant aussi en situation d'exil avec le reste du Peuple de Dieu ? Le Pape François, à plusieurs reprises, a invité les religieux et religieuses à être ***radicaux dans la prophétie*** et à ***réveiller le monde***.

C'est un appel urgent, parce que l'impression de beaucoup au sein de l'Église ressemble à celle que vécut le Peuple d'Israël à un certain moment de son histoire : *Nous ne voyons plus nos signes, il n'y a plus de prophètes, et parmi nous, nul ne sait jusqu'à quand !* (Ps 74,9). Ou peut- être, est-ce comme l'impression de Rabbi Aqiba, qui *pleurait parce que l'esprit prophétique avait disparu*. Sera-t-il vrai que *les prophètes se sont endormis*, comme l'affirme l'Apocalypse syriaque de Baruch ?

Les charismes prolongent dans l'histoire la fonction des prophètes bibliques. Ce sont des dons pour le bien commun, qui ont la capacité de rappeler la valeur de la gratuité, de la justice, de la vérité. Les fondateurs d'Instituts religieux, Champagnat parmi eux, sont d'ordinaire des personnes très créatives et innovantes, qui mettent en

marche des institutions pour donner forme au charisme et servir la mission reçue. Ainsi, le temps passant, peu à peu, se créent des structures à cette fin, et naissent des œuvres et des organisations fortes, souvent légères et efficaces.

Les problèmes surviennent lorsque ces mêmes institutions, nées du charisme pour le garder vivant et être à son service, finissent par devenir la finalité ultime du mouvement charismatique. Le Pape François nous le rappelle ainsi: Le charisme demeure, il est fort, l'œuvre passe. Parfois on confond *Institut et œuvre. L'Institut est créatif, il cherche toujours des chemins nouveaux* (Dialogue avec USG, nov. 2013). Il arrive un moment où l'on confond le noyau de l'inspiration originelle avec la forme d'organisation et l'histoire qu'il a assumées, et l'on ne comprend pas que le salut de cette inspiration originelle consiste à *changer les formes pour rester fidèles aux origines*. Bien que cela puisse paraître une contradiction, il faut **une grande créativité** pour être fidèles à ceux qui nous ont précédés ; c'est la **fidélité créative** dont parle *Vita Consecrata* (37) : *Les Instituts sont donc invités à reproduire avec courage l'audace, la créativité et la sainteté de leurs fondateurs et fondatrices, en réponse aux signes des temps qui surgissent dans le monde d'aujourd'hui*.

Pour moi, je trouve très suggestive l'expression ***destruction créatrice***, inventée par l'économiste Joseph Schumpeter. Je crois qu'il faut avoir le courage de **repenser**, **rénover** et même **démanteler** les formes d'organisation que nous avons créées, afin de jouir de la liberté de nous mettre en route vers des terres nouvelles. Dans le cas contraire, il pourrait arriver que la force prophétique du charisme aille en diminuant, jusqu'à subir une *mutation génétique*.

Je sens que, pour nous, après 200 ans d'histoire, il y a un appel profond et urgent à **raviver l'esprit prophétique** : *Comme je voudrais que tout le peuple du Seigneur prophétise, et que le Seigneur envoie son Esprit en tous !* (Nb 11, 29) N'est-ce pas de cela dont nous parlons quand nous disons *un nouveau commencement* ou *un nouveau La Valla* ?

Conscients que *normalement ce sont les **minorités créatives** qui déterminent l'avenir* (Benoît XVI, 2009), nous avons besoin d'une efflorescence de personnes et de communautés qui, avec une grande créativité, créent les conditions nécessaires pour revivre le miracle des origines : le même enthousiasme, la même joie, les mêmes fruits. Nous devrons placer les personnes les plus créatives aux périphéries, endroit le plus adapté pour renaître, au lieu de les employer à maintenir les structures de toujours, et concentrées sur nos organisations intérieures.

Le charisme n'est pas une bouteille d'eau distillée. Il faut le vivre avec

> *énergie, en le relisant aussi culturellement. Mais, dira-t-on, on court ainsi le risque de se tromper, de commettre des erreurs. C'est risqué. C'est clair : nous ferons toujours des erreurs, je n'en doute pas ; mais cela ne doit pas nous arrêter, parce qu'il y a le risque de faire des erreurs encore plus grandes. Qui plus est, nous devons toujours demander pardon et regarder avec grande honte les frustrations apostoliques qui ont été causées par manque de courage.*
>
> (Pape François, idem)

En tout cas, il faudra l'ardeur et l'engagement de tous, en commençant par les leaders de l'Institut, pour revivre l'expérience que Jésus propose à Nicodème : *Il faut naître de nouveau* (Jn 3, 7), même si notre corps est âgé de 200 ans. Il s'agit, pour chacun de nous, de se convertir en *cellule germinale*, capable, aussi, de régénérer l'organisme tout entier.

Rappelons-nous encore les paroles du Pape François : *Réveiller le monde ! Donner le témoignage d'une manière différente de faire, d'agir, de vivre ! Il est possible de vivre de façon différente dans ce monde… Les religieux suivent le Seigneur d'une manière spéciale, d'une façon prophétique. J'attends de vous ce témoignage. Les religieux doivent être des hommes et des femmes capables de réveiller le monde.* Et le Pape ajoutait : la priorité de la vie consacrée doit être *la prophétie du Royaume, qui n'est pas négociable. L'accent doit être mis sur le fait d'être prophète, et pas de jouer au prophète…* (Pape François, idem)

Oui, comme Maristes nous ne sommes pas appelés à être d'abord des constructeurs et administrateurs d'institutions, mais des pionniers et des personnes audacieuses, prophètes de manières alternatives pour créer des communautés et la communion parmi les gens ; *thérapie de choc* pour les systèmes économiques et politiques, et aussi pour les institutions ecclésiales.

Dans le document *Nous cheminons ensemble (Rapport du F. Supérieur général et de son Conseil au 22ème Chapitre général)* nous avons résumé notre vision de l'Institut en ce moment, et nous avons offert nos réflexions ainsi que suggéré quelques orientations pour l'avenir. Je ne vais pas répéter ce qui est déjà dit dans ce rapport que, bien entendu, je fais mien, mais j'en soulignerai quelques aspects qui, à mon avis, peuvent nous aider à créer ***un nouveau La Valla***, c'est-à-dire, à ***raviver l'esprit prophétique.***

UN INSTITUT EN SORTIE

Récemment, je me demandais quels apprentissages j'avais réalisés au terme de ces 16 ans à Rome. Le premier qui m'est venu à l'esprit c'est l'expérience que chaque fois que quelqu'un est capable de **sortir de sa zone de confort** et de s'engager sur un chemin inexploré, commencent alors à se produire des choses merveilleuses, inattendues, surprenantes.

Je crois que cela vaut aussi au niveau institutionnel, comme corps collectif. Dans la mesure où collectivement nous sommes capables d'abandonner notre zone de confort et d'explorer de nouveaux chemins, dans cette même mesure nous sentons grandir l'espérance, la vitalité, l'enthousiasme.

N'est-ce pas une bonne démonstration de cela que l'énorme enthousiasme suscité dans l'Église lorsque le Pape François a mis le feu à une Église *en sortie*, plus qu'à la maintenance de l'Institution ?

C'est un message important pour nous qui avons des responsabilités de gouvernement dans la vie religieuse, et nous savons tous qu'un Chapitre général est l'autorité suprême extraordinaire dans les fonctions qui lui incombent. Si nous dépensons davantage d'énergies pour la maintenance de ce qui existe que pour aider à faire naître la nouveauté de l'Esprit, ne nous étonnons pas des résultats un peu décourageants. *Si tu veux des résultats différents, ne fais pas toujours la même chose,* disait Einstein.

Mais c'est aussi un appel adressé à tous les maristes. Pour sortir de sa zone de confort il n'est pas toujours nécessaire d'aller à une mission de *frontière* dans un autre pays. Car les *périphéries géographiques et existentielles* peuvent se trouver dans l'œuvre où tu travailles ou à un kilomètre plus loin. L'invitation à quitter la zone de confort fait partie de notre ADN, même si parfois nous nous installons et demandons à grands cris qu'on nous laisse en paix. Mais nous savons que ce qui est en jeu c'est **notre vitalité, notre avenir**.

Je disais au début du Chapitre que *notre principal travail pendant ces semaines, n'est pas de produire de beaux documents, mais d'essayer de répondre aux questions réellement importantes, avec un cœur compatissant, comme celui de Champagnat :* ***Où donc l'Église a-t- elle le plus besoin de nous en ce début du XXIème siècle ?*** *En quels endroits du monde les enfants et les jeunes sont-ils en situation de plus grande vulnérabilité, et de quelle manière voulons-nous les servir, en tant que corps global ?...*

Dans le rapport du Conseil vous pourrez trouver quelques réflexions sur le sujet. Permettez-moi maintenant de souligner deux points.

LES ENFANTS ET LES JEUNES DÉPLACÉS

Le pays où nous nous trouvons, la Colombie, est le deuxième pays du monde pour le nombre des personnes déplacées à l'intérieur, après la Syrie, qui occupe le premier rang. Parmi les personnes déplacées en Colombie, plus de deux millions sont des enfants.

Au niveau mondial, en juin de cette année, l'UNHCR informait qu'il y avait 65,6 millions de personnes forcées à se déplacer de leurs lieux d'origine. Il s'agit de 22,5 millions de réfugiés ; 40,3 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays, et 2,8 millions dont les demandes d'asile sont en cours.

Si l'on rassemblait ces personnes en un seul endroit du monde, elles formeraient le 21ème pays le plus peuplé, avec une population comparable à celle de la France et plus importante que celle de l'Italie ou de la Grande-Bretagne, par exemple. Et si ce groupe humain continuait à s'accroître au rythme qui a été le sien pendant ces dernières années, en 2030 il deviendrait le 5ème pays du monde en population.

Une donnée très importante pour nous c'est que **la moitié des personnes déplacées dans le monde a moins de 18 ans**.

Nous parlons donc d'un phénomène aux dimensions énormes, et je ne crois pas qu'il puisse nous laisser indifférents. Comme disait le Pape dans son Message pour la Journée de l'Émigrant et du Réfugié, *ce n'est pas un phénomène limité à quelques zones de la planète, mais il affecte tous les continents et il acquiert de plus en plus la dimension d'une dramatique question mondiale.* Il s'agit d'un *signe des temps* qui nous interpelle fortement.

Le thème choisi par le Pape pour cette journée était justement ***Émigrants mineurs, vulnérables et sans voix***, parce que *ce sont principalement les enfants qui souffrent davantage des graves conséquences de l'émigration, presque toujours causée par la violence, la misère et les conditions de l'environnement… Les enfants constituent le groupe le plus vulnérable parmi les émigrants parce qu'ils… n'ont pas de voix ; la précarité les prive de documents, ce qui les cache aux yeux du monde ; l'absence d'adultes pour les accompagner empêche leur voix de se faire entendre et d'être écoutée. De cette façon, les enfants émigrants finissent facilement au plus bas de la dégradation humaine, où l'illégalité et la violence brûlent en un instant l'avenir de beaucoup d'innocents, tandis que le réseau des abus sur les mineurs devient difficile à briser.*

Récemment, j'ai été impressionné par une photographie publiée dans la presse italienne, où un groupe d'immigrants arrivés en radeau du nord de l'Afrique tenaient en mains une pancarte où était écrit: *Scusate se non siamo affogati* (pardon de ne pas nous être noyés). Telle est sûrement la perception que beaucoup d'entre eux éprouvent : qu'ils gênent parce qu'ils viennent secouer notre commodité et notre indifférence.

Vous connaissez certainement le poème par lequel Primo Levi commence son livre *Si cela est un homme*, où il raconte sa propre expérience dans le camp d'extermination d'Auschwitz. Probablement qu'il nous est bon de le relire à la lumière des données partagées :

> *Vous qui vivez en sûreté Dans vos maisons chauffées*
> *Vous qui trouvez, à votre retour le soir, Le repas chaud et les visages amis :*
> *Considérez si c'est un homme Celui qui travaille dans la fange Celui qui ne connaît pas la paix*
> *Celui qui lutte pour la moitié d'un petit pain Celui qui meurt pour un oui ou pour un non. Considérez si c'est une femme*
> *Celle qui n'a ni cheveux ni nom Ni la force de s'en souvenir*
> *Dont le regard est vide et le sein froid Comme une grenouille en hiver.*
> *Pensez que cela est arrivé :*
> *Je vous recommande ces mots. Gravez-les dans vos cœurs*
> *Quand vous êtes chez vous, en marchant dans la rue, À votre coucher, à votre lever ;*
> *Répétez-les à vos enfants.*
> *Ou que votre maison s'effondre,*
> *Que la maladie vous rende impotent,*
> *Que vos descendants détournent de vous leur visage.*

Comme Maristes, nous sommes déjà engagés dans l'attention aux mineurs migrants, ainsi que l'a rappelé une récente publication de FMSI : *Droits sans frontières. Initiatives Maristes d'attention aux Émigrants et aux Réfugiés*, où sont recensées 14 initiatives menées à bien dans 11 pays différents. Je sais que, de fait, il y en a beaucoup plus, et c'est pourquoi nous devons nous réjouir.

Je crois que la question que nous devons nous poser aujourd'hui, comme Chapitre, est de savoir si, au-delà des diverses initiatives ponctuelles, il y a **quelque**

chose que nous pouvons et devons faire comme corps global pour donner une réponse à cette situation actuelle dans notre monde, soit seuls, soit avec d'autres institutions.

LE SOIN DE NOTRE MAISON COMMUNE

La Terre est une planète petite, vieille, âgée de 4,44 milliards d'années. Il y a 3,8 milliards d'année qu'y a surgi toute espèce de vie et voici 7 millions d'années, un être conscient et intelligent, très actif et menaçant : l'être humain. Ce qui est préoccupant c'est que la terre **n'a plus les réserves suffisantes** dans sa réserve pour fournir des aliments et de l'eau à ses habitants. Sa bio-capacité s'affaiblit chaque jour davantage.

Il y a quelques années a été créé le *Jour mondial du dépassement écologique* (Earth Overshooting Day) par le *Réseau mondial de l'empreinte écologique* (Global footprint Network). Ce jour, qui varie chaque année, indique le moment où la demande humaine de ressources naturelles dépasse la capacité que possède la terre de les régénérer dans une année entière. Ce jour s'est déplacé de la fin septembre de l'an 2000, au 2 août de cette année. C'est la date la plus récente depuis que le monde a commencé à faire l'expérience de ce phénomène, au début de la décade des années 70. En d'autres mots, l'humanité utilise actuellement des ressources 1,7 fois plus vite que la capacité de renouvellement des écosystèmes. Cela équivaut à dire que nous dépensons 1,7 de la planète. Par ailleurs, si, par hypothèse, nous voulions universaliser le genre de consommation dont jouissent les pays riches, il y faudrait 5 planètes semblables à la nôtre, ce qui est absolument impossible, et, de plus, irrationnel.

Face à cette offensive humaine contre la mère Terre que beaucoup de scientifiques ont dénoncée, le Pape regrette dans son Encyclique *Laudato Si'* la faiblesse des pouvoirs de ce monde qui, trompés, *pensent que tout peut continuer tel que c'est,* entravés qu'ils sont par *le maintien des habitudes d'autodestruction* (59) dans *un comportement qui semble suicidaire* (55).

Comment dépasser cette route dangereuse? Le Pape répond: *par un changement de direction. Nous n'avons jamais autant maltraité ni fait de mal à notre maison commune qu'en ces deux derniers siècles… ces situations provoquent le gémissement de notre sœur la Terre, qui rejoint le gémissement des abandonnés du monde,* ***une clameur exigeant de nous une autre direction*** (53).

Ce changement a beaucoup à voir avec la disposition de *tracer des grands chemins*

de dialogue capable de nous aider à sortir de la spirale d'autodestruction dans laquelle nous nous enfonçons (163). Si nous ne faisons rien, nous irons à la rencontre du pire. Mais le Pape garde confiance dans la capacité créative des êtres humains qui ensemble pourront formuler le grand idéal : *un monde unique, un projet commun* (164).

Le défi urgent, consiste donc à *protéger notre maison commune* (13) ; et pour cela il nous faut faire, selon les paroles du Pape Jean Paul II : ***une conversion écologique globale*** *(5) ; acquérir* ***une culture de protection qui imprègne toute la société*** (164).

Dans une belle syntonie avec le slogan de notre bicentenaire, le Pape affirme dans son Encyclique : *La Charte de la Terre nous invitait tous à tourner le dos à une étape d'autodestruction et à* ***prendre un nouveau départ****, mais nous n'avons pas encore développé une conscience universelle qui le rendra possible. Voilà pourquoi j'ose proposer de nouveau ce beau défi : "Comme jamais auparavant dans l'histoire, notre destin commun nous invite à chercher* ***un nouveau commencement*** *[…] Faisons en sorte que notre époque soit reconnue dans l'histoire comme celle de l'éveil d'une nouvelle forme d'hommage à la vie, d'une ferme résolution d'atteindre la durabilité, de l'accélération de la lutte pour la justice et la paix et de l'heureuse célébration de la vie".* (207)

De quelle manière pouvons-nous contribuer à ce *nouveau commencement* de l'humanité ? Le Pape termine son Encyclique par le chapitre six : *Éducation et spiritualité écologiques*. Il y lance un défi à l'éducation en vue de créer une *citoyenneté écologique* (211) et un *nouveau style de vie basé sur la protection, la compassion, la sobriété partagée, l'alliance entre l'humanité et l'environnement*, car les deux sont intimement liés, *la coresponsabilité* envers tout ce qui existe et vit, et envers notre destin commun (203-208).

En réponse à cette invitation du pape, quelques-unes de nos provinces de ce continent américain ont commencé à appliquer les principes de la **permaculture** pour arriver à une éducation vraiment intégrale. La *permaculture* est un outil d'élaboration en vue de systèmes humains durables, inspirés par la nature, pour un avenir sans gaspillage énergétique, et qui est basé sur trois principes éthiques : protéger la terre, protéger les gens et partager les ressources.

Les principes de la *permaculture* s'inspirent de la sagesse de beaucoup de peuples indigènes, qui emploient des concepts comme le *bien vivre, vivre bien* ou *vie en plénitude*, lesquels, plus qu'une philosophie de la vie sont une métaphore d'un monde en harmonie avec le Tout.

La réalité de notre planète demande, inévitablement, des **actions urgentes**. Nous ne pouvons pas continuer comme toujours, comme si rien ne se passait. Que signifiera pour nous ce *nouveau commencement* marqué par une *conversion écologique globale* ? Quelle contribution allons-nous apporter pour *protéger notre maison commune* ? Comment allons-nous vivre et diffuser une nouvelle culture, une *culture de protection* ? Comment allons-nous promouvoir une *citoyenneté écologique* et un *nouveau style de vie* ?...

Je crois que sur ce thème aussi vital un engagement collectif est important. Nous nous rappelons que *vivre la vocation de protecteurs de l'œuvre de Dieu est une part essentielle d'une existence vertueuse ; cela n'est pas quelque chose d'optionnel ni un aspect secondaire dans l'expérience chrétienne.* (LS 217)

PROTECTION DES ENFANTS

Nous savons que l'abus sexuel des mineurs, forme terrible de violence contre les enfants et les adolescents, est une énorme plaie sociale. Bien que ce soit un problème croissant dans le monde, la majorité des cas ne sont ni détectés, ni dénoncés.

D'après les données, au niveau mondial, de l'Organisation Mondiale de la Santé (septembre 2016), 1 femme sur 5 et 1 homme sur 13 ont déclaré avoir subi des abus sexuels pendant leur enfance. Dans le même sens, l'*Étude Globale* élaborée par l'UNICF, en 2014, estime que plus d'une fille sur dix ont subi des abus sexuels dans leur enfance.

Étant donné les difficultés qui existent en beaucoup de pays du monde pour détecter et dénoncer ces cas d'abus, je pense beaucoup plus proches de la réalité les données offertes par une organisation privée appelée *One in Four*, fondée au Royaume-Uni en 1999, et actuellement présente aussi en Irlande. Selon cette organisation, *l'évidence montre que* ***jusqu'à un adulte sur quatre*** *a subi quelque forme d'abus sexuel avant l'âge de 18 ans.* Ce sont des chiffres pour l'Europe (le Conseil de l'Europe a lancé récemment une campagne intitulée *One in Five*), mais nous savons qu'ils peuvent être extrapolés, plus ou moins largement, à tous les continents.

Aujourd'hui, comme institution, nous essayons d'être, de quelque façon, un élément de la solution de cet énorme problème social, de dimension planétaire. Mais nous devons reconnaître, avec beaucoup de peine, que, dans le passé, nous avons été partie prenante du problème et que nous pouvons continuer à en faire partie, à moins de nous engager sérieusement aussi bien dans la prévention que dans la lutte pour son éradication dans nos sociétés.

Une institution comme la nôtre, qui aurait dû protéger les enfants de toute forme d'abus, leur a manqué de manière évidente. Peut-être pourrions-nous trouver des explications qui aideraient à comprendre comment des situations d'abus sexuel ont pu arriver dans quelques- unes de nos institutions. Mais aucune de ces explications ne pourra servir comme justification, car **elles n'auraient jamais dû se produire**.

L'existence des victimes est un rappel permanent que nous leur avons manqué, en tant qu'institution. Et si cela s'est produit dans le passé, **nous ne pouvons pas leur manquer à nouveau**, sous aucun prétexte.

Nous avons tous reçu un merveilleux héritage de 200 ans d'histoire, plein de lumières, mais aussi avec ses ombres. Sur cet héritage nous nous engageons à construire l'avenir. En effet, nous trouvons de merveilleux exemples d'excellence en éducation, d'héroïsme et de dur travail ; d'esprit de famille ; des modèles de foi, d'espérance et d'amour ; de compagnons merveilleux en communauté ; de personnes simples et pratiques, avec les pieds sur terre… Aujourd'hui, nous nous rendons compte que, en outre, il y avait des abuseurs, c'est-à-dire des criminels, et que quelques leaders, dans le passé, bien qu'ils aient été au courant de ces situations, ont fauté en n'agissant pas de manière appropriée selon la loi du pays et selon l'Évangile. On jetait un voile de silence protecteur sur les cas d'abus pour protéger la vocation de l'auteur du délit et la réputation de l'institution. On encourageait les victimes à demeurer en silence, et l'on assumait qu'elles étaient capables d'aller de l'avant dans la vie, sans conséquences majeures.

Aujourd'hui, nous savons que les abus ont eu et ont encore des effets dévastateurs sur les victimes, blessées profondément, souvent pour toute leur vie. Le 2 janvier 2017, lors du bicentenaire de notre fondation, j'ai demandé pardon publiquement aux victimes des abus dans nos institutions, parce que *nous n'avons pas toujours agi avec la délicatesse, la rapidité et la fermeté que ces situations demandaient, ou que, peut-être, nous n'avons pas fait l'effort suffisant de prévention.* Collectivement nous l'avons demandé à nouveau, au début du Chapitre général. Mais nous savons qu'**il ne suffit pas de demander pardon**. Si dans le passé nous avons failli face aux victimes et à la société, aujourd'hui nous devrions être reconnus comme **spécialement engagés** dans la lutte contre ce fléau social, en commençant dans nos propres institutions, mais pas seulement.

Il nous faut apprendre de nos erreurs. *Nous acceptons de porter le poids et la grâce de notre passé. Nous acceptons de respecter les choses comme elles sont, y compris les choses de*

la vie qui ont été brisées : nous-mêmes, l'église, l'état, et toutes les institutions. Leur côté sombre est un maître inéluctable. (Richard Rohr)

Aujourd'hui, toutes nos unités administratives disposent de politiques et protocoles de prévention des abus sur les enfants dans nos institutions. En presque toutes, nous disposons de personnes et/ou d'équipes responsables d'accompagner ce sujet. Au niveau global, nous avons fait un effort important de formation et d'accompagnement. Mais je crois que nous devons **aller bien au-delà** de l'accomplissement du minimum requis.

Bertolt Brecht invitait l'homme contemporain à la vigilance démocratique, parce que *la matrice qui a enfanté ce monstre est encore féconde*. Brecht parlait de la dictature comme d'un monstre ; de la même manière, je crois que nous devons nous demander, avec le plus grand sérieux, si *la matrice qui a enfanté le monstre de l'abus est encore féconde*.

La Commission pré-capitulaire sur la protection des mineurs nous a présenté son rapport, où sont signalés quelques points importants, et qui offre ensuite des principes et des recommandations, invitant à ce que le sujet soit une priorité pour l'Institut ; il souligne la responsabilité des personnes impliquées dans les œuvres maristes et invite à la formation initiale et permanente ; il parle de l'émancipation (autonomisation) des enfants et des jeunes, et il offre des recommandations pour agir en cas de situation d'abus. En plus de faire miennes les propositions de la Commission, j'ose suggérer une initiative supplémentaire, qui pourrait les compléter :

- Qu'en tant qu'Institut, **soient étudiées en profondeur les causes possibles** qui ont été à l'origine et permis les situations d'abus qui se sont produites, en quelques endroits, avec des chiffres alarmants. Cette étude pourrait inclure des recommandations pour l'avenir, à partir de notre propre expérience.
- Que FMSI, au nom de l'Institut, continue à s'engager fortement dans la défense des droits des enfants, en promouvant, d'une manière particulière, la prévention de n'importe quel cas d'abus et la sensibilisation de la société sur ce thème. Je crois que, dans tous les pays où nous sommes présents, nous devrions **être engagés activement et effectivement** pour éradiquer ce fléau social.

Enfin, j'aimerais souligner l'importance de collaborer la main dans la main, de manière transparente, avec les institutions publiques qui cherchent le bien-être des enfants et des jeunes, et l'éradication de l'abus sexuel. En ce sens, j'ai été impressionné par les paroles de Mgr. Timothy Costelloe SDB, archevêque de Perth

(Australie), à propos de la douloureuse expérience vécue pendant les recherches de la *Commission Royale sur les Réponses Institutionnelles à l'Abus Sexuel des Enfants*. Dans sa lettre pastorale de février 2017, il s'exprimait ainsi : *Je suis convaincu que, sans ce rapport public, auquel la communauté australienne a droit, nous, comme Église, n'aurions pas été capables de confronter nos fautes d'une manière aussi directe. Avec cet exercice on a rendu un grand service d'intérêt public.*
Et il terminait en disant *: Maintenant la communauté entière, y compris les membres de notre Église, attend des* ***actions concrètes*** *qui viendront démontrer si nos paroles d'excuse, de contrition et de honte sont vraies.*

EN DANSANT AVEC LES DINOSAURES

Dans ma dernière lettre aux provinciaux je faisais référence au livre *En dansant avec les dinosaures*, écrit par le bénédictin Mark Patrick Hederman. Bizarrement, le sous-titre du livre est : *Une spiritualité pour le XXIème siècle*… Qu'est-ce que les dinosaures ont à voir avec la spiritualité, spécialement avec la spiritualité du futur ? L'auteur rappelle, dans ce livre, que les dinosaures ont été les animaux qui eurent le plus de succès parmi tous ceux qui ont habité notre planète, puisqu'ils y ont dominé pendant plus de 160 millions d'années, jusqu'à leur disparition, voici quelques 65 millions d'années. Les autres animaux durent apprendre à vivre avec eux et à survivre malgré eux.
Hederman soutient que nous avons créé aujourd'hui de *nouveaux dinosaures* : Églises, Banques, Multinationales... Et à moins que les organisations ne se transforment en dinosaures elles ne survivront aux vicissitudes de l'histoire. C'est pourquoi, il vaut mieux apprendre à danser avec eux, de manière qu'ils ne nous mettent pas en morceaux !
La contemplation de l'histoire de l'Institut au cours de ses 200 ans, nous amènerait à dire qu'il s'est transformé en **un petit dinosaure** : ce qui commença de manière très simple à La Valla est devenu de plus en plus complexe, de manière particulière dans les lieux où nous sommes présents depuis plus longtemps. Les œuvres éducatives se sont multipliées, et leur gestion et direction sont devenues plus compliquées et exigeantes ; le nombre de frères diminue, en général, et le nombre de laïcs, hommes et femmes, présents dans nos œuvres grandit continuellement ; la maintenance économique de tous ces services est devenue une forte préoccupation pour les responsables provinciaux… Et nous pourrions continuer ainsi une longue énumération de facteurs qui décrivent la complexité du moment actuel.

Quand nous percevons cette complexité, la tentation est de l'ignorer et de continuer à agir comme toujours, c'est-à-dire quand les choses étaient beaucoup plus simples, ou bien de gérer cette complexité sans aucune préparation, comme si la profession religieuse nous rendait automatiquement capables de faire face au monde professionnel. Dans les deux cas, **le dinosaure fait des victimes**, souvent parmi les jeunes frères.

S'agit-il alors de renoncer à la complexité ? Pas nécessairement ; il s'agit plutôt d'apprendre à *danser* avec cette complexité. De toutes manières, je ne crois pas que cela doive se faire à n'importe quel prix. Si les structures-dinosaures que nous avons créées ne cessent de faire des victimes au long du chemin… un moment arrive où nous devons nous demander si nos structures sont au service de la vie et de la mission mariste, ou si, au contraire, nos énergies les plus grandes et les meilleures, sont brûlées par la maintenance et la gestion des structures. Et si, pour finir, nous devons reconnaître que nous sommes incapables de *danser* comme il faut avec ce dinosaure, il faudra alors chercher un compagnon de danse plus adapté à nos possibilités.

Nous nous sommes progressivement adaptés à cette nouvelle réalité comme nous avons pu, et avec plus ou moins de succès, selon les lieux. Mais nous devons reconnaître que **les prochaines années seront décisives pour la continuité de la mission mariste**. Les frères, nous sommes aujourd'hui une minorité dans nos œuvres éducatives, et cette réalité continuera à s'accentuer pendant les huit prochaines années. S'impose donc, de manière absolument incontournable, une façon différente de nous organiser, comme aussi de gérer et d'accompagner la mission mariste.

De fait, le projet que nous avons appelé *Nouveaux modèles* est né dans ce but, poussé par nos limites dans ce domaine, mais, surtout, par les valeurs que nous professons, parmi lesquelles la coresponsabilité avec le laïcat mariste. Ce projet nous a aidés à faire les premiers pas dans le sens de l'action comme corps global au service de la mission, mais je crois qu'il faut **continuer d'avancer avec audace et créativité** pour nous doter de structures plus adaptées au moment historique que nous sommes en train de vivre. Des structures sans doute complexes, mais qui devraient être ressenties comme *légères* par ceux qui sont au service du leadership.

Il va sans dire que tout cela n'exclue pas la ***destruction créatrice*** à laquelle j'ai fait allusion au début, si l'Esprit de Dieu nous conduit dans cette direction-là. Comme je disais avant, *il faut avoir le courage de* ***repenser, rénover****, et même* ***démanteler*** *les*

formes d'organisation que nous avons créées, pour jouir de la liberté de nous mettre en route vers de nouvelles terres.

À VIN NOUVEAU, OUTRES NEUVES

Le rapport que le F. Charles Howard présentait aux capitulants il y a exactement 50 ans, disait que le 1er janvier 1967 le nombre de frères était de 9.704 ; 937 de plus qu'en 1958, année du Chapitre général précédent. Il disait aussi que la moyenne d'âge de l'Institut était de 39 ans ,7 (37 ans ,8 en 1958).

Vous trouverez des statistiques actualisées à ce jour dans les documents de consultation qui sont à votre disposition dans le système informatique du Chapitre. Vous pourrez y vérifier que nous sommes le tiers du nombre des frères de 1967, c'est-à-dire, 6.719 de moins qu'il y a 50 ans, et avec une moyenne d'âge de 64,9.

Je me souviens que, pendant le Chapitre général de 1993, on présenta aux participants une étude statistique très complète sur l'Institut. Je fus surpris par la réaction d'un bon groupe de capitulants qui regrettaient cette information car, disaient-ils, toutes ces données ne servaient qu'à nourrir le découragement. Serait-il donc préférable d'ignorer la réalité… simplement parce qu'elle nous décourage ?

À ce moment-là, je n'ai pas très bien su traiter cette réaction devant les données objectives. Mais aujourd'hui, cela me fait penser à la grande valeur que l'on donnait (et que peut-être nous continuons encore à donner) au *quantitatif* dans la vie religieuse et, plus important encore, à l'image de la vie religieuse que reflète cette mentalité.

Au cours des 50 dernières années, nous avons beaucoup changé comme Institut. À tel point que si un capitulant de 1967 entrait aujourd'hui dans notre salle, il penserait peut-être qu'il s'agit d'une autre congrégation que celle des Frères maristes. Oui, nous avons beaucoup changé. Mais je me demande si beaucoup des anciennes images sur la vie religieuse et sur notre identité dans l'Église ne restent pas ancrées nostalgiquement dans nos têtes, même inconsciemment.

En pas mal de cas, malgré la diminution numérique, nous, frères, avons continué à vivre dans des structures pensées pour les années 60 ou avant, et il ne me semble pas que cela nous ait aidé à comprendre la réalité nouvelle ni à nous y adapter. Même si la réflexion théologique s'est actualisée et nous a aidés à nous comprendre de manière nouvelle, tout notre environnement quotidien, en de nombreux cas, **nous a ancrés dans le passé** plus que dans l'avenir.

Je me demande si notre formation initiale n'a pas été, de quelque manière, un reflet de ce qui est arrivé à nos communautés. Il est vrai que, cherchant à s'adapter aux nouveaux contextes, la formation a changé au cours des années. Mais fréquemment avec des structures du passé et, souvent, en adoptant des programmes, des structures ou des expériences qui ont duré très peu d'années.

Nous avons eu, dans les divers continents, sans exception, d'excellents frères qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes dans la formation de nos candidats, avec une générosité et un dévouement remarquables. Des frères qui, même au milieu de la confusion régnante, en tâtonnant, ont offert ce qu'ils considéraient le plus adéquat pour former le frère mariste de l'avenir. Je ne parle pas dans l'abstrait, car j'ai été moi-même l'un de ces formateurs du siècle passé…

Sûrement qu'aujourd'hui, avec l'expérience de ces dernières années, nous nous trouvons dans de meilleures conditions pour **prendre des décisions** sur la formation initiale que nous voulons et comment nous la voulons.

Le point de départ, bien entendu, doit être le profil du frère mariste que nous imaginons pour l'avenir. Pendant la Conférence générale de 2013 à ND de l'Hermitage, je crois que nous avons eu une réflexion très intéressante d'approfondissement, mais, comme nous le savons, la Conférence générale n'a pas l'autorité dont dispose le Chapitre. Pourrait-on reprendre maintenant en considération, quelques-unes des propositions faites alors ?

En donnant un coup d'œil au travail que nous avons fait pendant la Conférence générale et aussi à celui réalisé pendant le colloque sur la formation initiale en 2015, je voudrais rappeler quelques questions qui attendent encore une réponse :

- Si nous pensons que le frère mariste est un homme dont la disponibilité est globale, un frère pour le monde, de quels programmes et maisons de formation avons-nous besoin ? Accepterions-nous que les frères puissent être envoyés en mission par le Supérieur général après leur profession perpétuelle ?
- Si nous sommes appelés à être des mystiques et des prophètes, quel est le processus
- d'initiation que cela demande ?
- Si nous imaginons notre avenir en lien avec des laïcs/ques maristes, quelle en est la conséquence sur notre formation ?
- Si nous croyons que la Pastorale Mariste des Jeunes est un moyen privilégié de promouvoir des vocations pour l'Église, pourquoi, dans quelques UA, n'est-elle pas encore une priorité ?

• Comment pouvons-nous améliorer le processus du choix des candidats, spécialement là où ils sont plus nombreux ?
• Comment seraient l'accompagnement et l'attention à nos frères dans la deuxième étape du post noviciat si réellement nous prenions au sérieux cet accompagnement ?
• Ne serait-ce pas maintenant le moment adéquat pour repenser toute la formation, depuis la formation initiale jusqu'à la formation permanente, à la lumière de l'expérience de ces dernières années et selon le profil du frère mariste que nous désirons ?

ÊTRE LAÏC MARISTE

Nous nous trouvons dans un moment très important de l'histoire de l'Église, un moment de renaissance, un retour au style de la primitive Église, quand les laïcs jouaient un plein rôle dans la mission. Une de nos priorités actuelles consiste à promouvoir cette renaissance avec délicatesse, courage et vision. Si nous n'agissons pas ainsi, nous aurons alors diminué l'Église de l'avenir, l'Église, le Peuple de Dieu, le Corps du Christ… tout ce que nous aimons.

Quand le F. Charles Howard écrivait ces mots dans sa Circulaire sur le Mouvement Champagnat de la Famille Mariste en 1991, c'est à peine si nous avions quelques groupes de laïcs maristes organisés. Aujourd'hui, 26 ans après, il y a plus de 5.000 laïcs, hommes et femmes, qui participent à un genre de groupement mariste. 3.256 personnes appartiennent au Mouvement Champagnat, groupées en 266 fraternités, et le reste participe à des communautés mixtes (laïcs/frères), des communautés laïcales ou à un autre genre de groupes ou associations maristes.

Dans le même temps, a été recueillie et élaborée l'expérience vécue par le laïcat mariste dans divers documents, dont quelques-uns sont de grande qualité. Le dernier est celui qui nous est offert par le Secrétariat de Laïcs de l'Institut et que nous trouvons disponible dans le système informatique du Chapitre : *Être mariste laïc*. Je crois que c'est un excellent cadre de référence pour l'identité du mariste laïc qui se sent appelé à vivre le charisme mariste au milieu du monde. Il peut devenir, si telle est notre volonté, **un grand soutien** pour toutes les unités administratives, spécialement là où le développement du laïcat serait moindre.

De toutes manières, je crois que nous sommes bien conscients que ce ne sont pas les documents, si beaux et si profonds soient-ils, qui nous ferons avancer ensemble. Répéter des phrases toutes faites ou de belles déclarations d'intentions ne sert à

rien, si ensuite nous ne prenons pas les moyens pour que les idéals se réalisent. Le Pape François, plaisantait, à ce sujet, dans une lettre écrite au Cardinal Ouellet (2016), en tant que président de la Commission Pontificale pour l'Amérique Latine (CAL). Il lui disait que ni les slogans ni les belles phrases allaient soutenir la vie des communautés, et il ajoutait : *Par exemple, je me souviens maintenant de la fameuse expression : "c'est l'heure des laïcs", mais il semble que l'horloge s'est arrêtée…*

Si nous jetons un regard en arrière, qu'est-ce qui nous a fait avancer par rapport au laïcat mariste pour nous trouver où nous en sommes aujourd'hui ? Bien que, certainement, nous pourrions identifier plusieurs éléments, je voudrais souligner l'importance énorme des **relations personnelles**. Frères aussi bien que laïcs, nos esprits sont pleins de phantasmes et suppositions, et l'expérience nous dit qu'ils s'évaporent dès que nous nous asseyons pour partager la vie et la foi.

Il faut donc continuer avec audace, en **ouvrant des espaces de dialogue et de rencontre**, qui nous fassent grandir mutuellement. À partir de là, beaucoup d'autres pas restent encore à faire, mais nous les ferons plus facilement. Le chemin reste ouvert, et je suis sûr que l'Esprit nous prépare les plus merveilleuses surprises, à mesure que nous avancerons.

Que nous dit le Seigneur à travers l'expérience de ces dernières années ? À mon avis, je crois qu'il nous rappelle, haut et fort, que c'est Lui qui se trouve à l'origine de cette évolution du laïcat mariste et de sa connexion avec l'Institut. Et que ce processus **n'a pas de marche arrière**. Qu'il ne doit pas avoir de marche arrière. Nous ne pouvons plus nous imaginer l'avenir de la vie et de la mission mariste sans tenir compte du laïcat.

Chaque unité administrative, à partir du point où elle se trouve, devrait donc se demander quel est le prochain pas qu'elle doit faire. En quelques cas, il faudra poser des bases fermes en vue d'un développement adéquat du laïcat mariste ; en d'autres, il s'agira de mener à bonne fin les premières initiatives ; pour d'autres, il faudra affronter avec courage et transparence les conflits propres à toute relation entre personnes ; chez d'autres, peut-être, il s'agira de consolider les relations et les formes d'organisation jugées les plus adéquates pour l'avenir…

En tout cas, nous comptons sur le cadeau de l'expérience de ceux qui, avant, ont ouvert des chemins, comme aussi sur les bonnes pratiques que nous pouvons partager, fraternellement.

Nous rendons grâce au cœur du Seigneur et à notre bonne Mère parce qu'ils nous

ont bénis en nous faisant cadeau d'un laïcat mariste non seulement nombreux, mais aussi de grande qualité, comme nous pouvons le constater avec les laïcs, hommes et femmes, qui nous accompagnent ces jours-ci. Mais je crois qu'elle est toujours d'une grande actualité la tâche urgente que nous confiait le F. Charles Howard en 1991 : **continuer à promouvoir ce renouveau** *avec délicatesse, courage et vision*.

> Nous savons que la prophétie est l'autre face de la mystique. Je demande à l'Esprit, avec les paroles de Moïse, le don de prophétie pour vous tous, qu'il se traduise en discernement, sagesse, audace : *Comme je voudrais que tout le peuple du Seigneur devienne un peuple de prophètes sur qui le Seigneur aurait mis son Esprit !* (Nb 11, 29)
>
> L'Église, les enfants et les jeunes attendent de nous des réponses créatives et courageuses, avec la conviction qu'il y a une vérité profonde dans ce que disait Sainte Catherine de Sienne : *Si vous êtes ce que vous devez être, vous mettrez le feu au monde entier !*

5. Remarques du confrère Emili Turú à la fin du mandat du Conseil général actuel

RIONEGRO, 29 SEPTEMBRE 2017

Il y a quelques jours, j'ai invité l'Assemblée capitulaire « à raviver l'esprit prophétique ». Et je crois que c'est ce que nous sommes en train de faire.

Dans la continuité de cette réflexion sur l'esprit prophétique, je veux m'inspirer d'un des prophètes bibliques, à savoir Ezra.

Le F. Sebastião Ferrarini a préparé pour les novices de Cochabamba une étude intéressante intitulée *Deux cents ans de nouveaux commencements*. Il y réalise un parcours à travers les différents Chapitres généraux, en montrant particulièrement comment chacun d'eux a été une semence de *nouveaux commencements*. D'une manière très originale, il distribue l'histoire mariste en 4 grandes étapes avec des noms bibliques : *période de Nazareth* (origines) ;

période davidique (du généralat du F. Louis Marie jusqu'à la première guerre mondiale) ; *période de Babylone* (jusqu'aux années 60) ; *période d'Esdras*, qui débute avec le F. Basilio Rueda et qui se prolonge jusqu'à nos jours.

Le F. Sebastião parle de *période d'Esdras* puisque c'est ce prophète qui trouva le Livre de la Loi dans les décombres du temple, et provoqua *un nouveau commencement* parmi le Peuple élu. D'une manière semblable, avec le F. Basilio, commença un processus de *retour aux sources* ou *nouveau commencement*.

Le livre de Néhémie raconte, de manière colorée et pleine de détails, les célébrations du peuple de Dieu, présidées par Esdras : ensemble ils louent le Seigneur, lui demandent pardon et s'engagent communautairement.

Moi aussi, en mon nom personnel et au nom du Conseil général, je voudrais m'unir à la prière du peuple d'*Esdras* :

> • *Allons, bénissez le Seigneur votre Dieu maintenant et toujours ! Béni sois-tu, Seigneur ! Que soit exalté ton nom glorieux, qui est au-dessus de toute bénédiction et louange ! Toi seul es le Seigneur !* (Neh. 9, 5-6)
>
> Merci au Seigneur et à notre bonne Mère, que nous avons senti très proches sur notre chemin tout au long de ces huit dernières années.
>
> Merci à tous les frères et laïcs maristes, qui nous ont toujours accueillis avec une grande affection et respect, expression de leur grand amour du charisme mariste.
>
> Merci à toutes les personnes qui collaborent à l'administration générale, avec grand enthousiasme et générosité.
>
> Merci à vous, provinciaux, supérieurs de Districts et à vos conseils, avec qui nous nous sommes sentis frères parmi des frères, engagés pour le bien commun.
>
> À titre personnel, merci à chacun des membres du Conseil général, compagnons merveilleux et extrêmement responsables dans la mission confiée. D'une manière spéciale, merci à Joe, qui, avec grande délicatesse et honnêteté, a été un soutien irremplaçable.
>
> • À notre action de grâces, nous unissons la demande de pardon pour nos incohérences et infidélités, et pour les fois où nous avons résisté à l'Esprit : *Ils ont été arrogants et têtus, et n'ont fait aucune attention à tes ordonnances. Ils ont refusé de t'obéir et ne se sont pas rappelés les miracles*

> *que tu avais accomplis en leur faveur... mais tu es le Dieu des pardons, bienveillant et miséricordieux, lent à la colère et riche d'un amour inépuisable. Tu ne les as pas abandonnés.* (Neh. 9, 16-17)
>
> Pardon, aussi, pour les fois où nous n'avons pas accompagné l'Institut comme il aurait fallu, de même que chacun de vous, provinciaux et supérieurs de District.

Le chapitre 9 du livre de Néhémie termine en disant : *Après tout cela, nous nous sommes engagés par un pacte et nous l'avons mis par écrit.*

Nous aussi, membres du Conseil général, nous nous engageons, à la fin de notre mandat, à continuer de donner le meilleur de nous-même, au service de la vie et de la mission maristes, partout où nous serons appelés à être.

En mon nom propre et au nom des Frères du Conseil général, je voudrais dire que cela a été un privilège et un honneur de servir l›Institut pendant ces huit années.

Merci beaucoup !

6. Message des jeunes frères invités au XXIIème Chapitre général

Nous et tant de jeunes frères de l'Institut avons été surpris par l'initiative audacieuse prise par Fr. Emili et son Conseil d'inviter les jeunes frères au XXIIème Chapitre général. Nous apprécions hautement ce geste sans précédent qui révèle une grande ouverture à la voix des plus jeunes et une sensibilité pour l'avenir de la Congrégation.

Nous sentons que notre présence a été accueillie par tous et nous avons pleinement apprécié la chaleur et la fraternité de vous tous, les Capitulants. On nous a offert un certain nombre d'occasions de nous exprimer librement dans les discussions en groupe de travail, le partage en fraternité, durant les plénières et même dans des conversations individuelles avec beaucoup d'entre vous. Nous vous sommes reconnaissants pour tous ces merveilleux moments qui nous ont beaucoup enrichis.

Nous avons assisté à des délibérations mûres et fraternelles sur des problèmes importants qui nous concernent tous, et nous avons beaucoup de bonnes choses à partager avec nos confrères à notre retour.

Avec votre permission, nous voulons profiter de cette occasion pour enfin utiliser les cartes de couleur qui nous ont été données.

Frères, nous montrons avec joie la carte verte ...

• ... pour l'atmosphère fantastique de la fraternité qui s'est exprimée de mille manières dans la simplicité des relations, dans l'accueil chaleureux, dans les rencontres quotidiennes, dans les célébrations ... quelle joie d'être frères, simplement frères !

• ... pour la disposition contemplative du processus du chapitre et au désir profond de nous constituer en tant que communauté de foi écoutant activement l'Esprit. Aussi à la profondeur et la variété des liturgies et des temps de prière.

• ... pour la liberté qui vous permet de suggérer et d'adopter de nouvelles façons de faire, qui sont plus simples et vitales.

• ... pour l'effort authentique pour écouter tout le monde afin de saisir et répondre aux nouveaux besoins des personnes, en particulier des enfants et des jeunes.

• ... pour la maturité et pour la fraternité pendant les processus d'élection, cherchant le bien commun et sans se livrer à des jeux politiques.

• ... pour le courage de créer un espace pour les jeunes et les laïcs maristes afin qu'ils partagent leurs attentes vis-à-vis de la vie mariste.

... pour la prise de conscience que nous sommes un Corps global et que nous sommes appelés à nous rassembler et à marcher en communion, en réponse à un monde si souvent fragmenté.

Mais nous utiliserons également le carton jaune pour souligner certaines préoccupations et certaines questions que nous avons.

• Avons-nous été capables de surmonter nos préjugés afin de nous engager dans des dialogues véritablement contemplatifs?

• Avons-nous cherché des espaces qui nous ont permis de connaître en profondeur ce qui est vécu et ce qui se passe dans d'autres parties de notre Institut et du monde?

• Avons-nous réfléchi attentivement à la formation des Frères? Est-il possible de rêver à un nouveau commencement sans un renouvellement radical de nos processus de formation?

Qu'en est-il de la pastoral vocationnel? Avons-nous vraiment demandé avec courage ce que nous pouvons faire pour que plus de jeunes gens choisissent notre option de vie? Ou nous contentons nous simplement de rêver, en n'attendant que notre mort?

Enfin, nous devons également brandir le carton rouge pour montrer notre inquiétude et notre chagrin.

• Nous restons très préoccupés par l'accompagnement des jeunes frères au-delà de la formation initiale. Nous aimerions trouver des communautés qui nous motiveraient à grandir en tant qu'êtres humains, en tant que chrétiens et en tant que frères, mais cela ne se produit pas toujours.

• À cet égard, nous aimerions que des recherches et des réflexions soient menées sur les raisons pour lesquelles tant de jeunes frères quittent l'Institut dans certaines parties du monde.

• Nous croyons que nous devons confronter nos vies et nous interroger sur la façon dont nous vivons et nourrissons notre vocation de frères. Nous ne pouvons pas continuer à négocier avec des incohérences flagrantes sous prétexte du « respect de l'autre ». Peut-être que notre hésitation à faire face à des problèmes comme la pastorale de la vocation est finalement due à la peur d'être poussé à repenser radicalement notre style de vie personnel et communautaire.

• Il nous semble qu'en tant qu'Institut, nous avons trop confiance en nous-mêmes, en ce que nous faisons, et en notre jugement. Cela limite notre capacité à discerner pour prendre des décisions audacieuses à la lumière de l'Evangile.

En référence au chapitre lui-même, nous montrons le carton rouge à cause du silence autour de certaines questions controversées qui, pour nous, devront être traitées pour le bien-être du corps global.

En conclusion, nous voulons réaffirmer que nous nous sommes sentis comme des frères parmi les frères avec l'assurance que nous ne sommes pas l'avenir, mais une partie du présent de l'Institut. C'est pourquoi nous nous engageons à continuer à marcher ensemble, en entreprenant tous les changements nécessaires pour supprimer les cartons rouges, donner une réponse au jaune

et construire un avenir avec des plus verts. Nous saisissons cette occasion pour féliciter Fr. Ernesto et le nouveau Conseil général et vous assurer avec confiance : vous pouvez compter sur nous!

Avec bénédiction de notre bonne mère et de saint Marcellin Champagnat.

Brendan, Eric, Fábio, Júnior, Nelson et Omar

7. Déclaration du 22ème Chapitre Général des Frères Maristes aux victimes et survivants d'abus

20 OCTOBRE 2017

Nous, les participants du Chapitre Général des Frères Maristes, l'autorité extraordinaire la plus haute de l'Institut, nous nous joignons au Pape François et aux Organisations Internationales qui promeuvent et défendent les Droits des Enfants, dans la condamnation de toute forme d'abus des enfants et des jeunes, émotionnel, physique ou sexuel.

Nous reconnaissons la peine et la souffrance causées aux victimes par certains membres des Institutions Maristes. Nous vous prions de nous excuser pour les blessures que ces actes vous ont causées. Nous savons que vos vies ont été abîmées, et que cette souffrance a été partagée par vos familles et par ceux qui vous sont chers.

Ces abus vont totalement à l'encontre de nos valeurs Maristes, et portent atteinte à l'objet même de notre Institut. Tout abus d'enfants est une trahison des nobles idéaux de notre fondateur, Saint Marcellin Champagnat.

A la fin de son mandat, notre Supérieur Général, Frère Emili Turú, dans son allocution au 22ème Chapitre Général, s'est exprimé ainsi :

> *« Une institution comme la nôtre, qui aurait dû protéger les enfants de toute forme d'abus, a manqué, de manière évidente, à ses engagements à leur égard.*

Peut-être pourrions-nous trouver des explications qui aideraient à comprendre comment ces situations d'abus sexuel ont pu arriver dans quelques-unes de nos institutions. Mais aucune de ces explications ne pourra servir de justification, car elles n'auraient jamais dû se produire.
L'existence même des victimes est un rappel permanent que nous avons failli à nos engagements, en tant qu'institution. Et si cela s'est produit dans le passé, nous ne pouvons pas faillir à nouveau, sous aucun prétexte. »

Nous soutenons le travail qui a été réalisé dans l'Institut Mariste ces dernières années pour protéger les enfants dans les écoles, institutions et œuvres apostoliques, pour demander dans toutes les régions du monde Mariste l'application des Politiques de Protection des Enfants, et pour offrir la formation et la prise de conscience afin d'éviter que l'abus des enfants se produise à nouveau dans nos institutions.

Alors que se clôture notre Chapitre Général, nous nous engageons à être proactifs pour assurer que l'Institut Mariste, à tous les niveaux, se conforme aux normes les plus hautes de protection des enfants, afin que toutes nos œuvres soient des lieux sûrs et adaptés aux enfants.

Les participants du 22ème Chapitre Général
Le 20 octobre 2017

8. Mots du frère Ernesto Sánchez à la clôture du XXIIème Chapitre général

LE «NOUVEAU COMMENCEMENT» EST EN MARCHE!
20 OCTOBRE 2017

Il y a quelques jours, nous avons reçu à travers une courte vidéo, les salutations d'un grand groupe de jeunes, réunis au Brésil, qui nous a dit d'une seule

voix : «Le nouveau commencement, c'est maintenant». J'ai été très ému d'entendre ces mots simplement parce qu'ils venaient des jeunes. C'était comme si nous écou- tions la voix de quelqu'un qui nous regardait à travers la grande fenêtre de cette salle capitulaire, pendant ces six semaines ... et, élevant la voix se mettait à frapper un peu sur la vitre et dire :

«Frères et laïcs rassemblés pour le Chapitre, vous êtes déjà en train d'expérimenter ce 'nouveau Lavalla'.

Puis j'ai regardé l'image de Notre Dame de Fourvière, la Table de La Valla et l'image de la Cène ... des symboles forts qui ont été présents dans notre salle capitulaire. En partant de ces symboles, il m'est venu à l'esprit d'organiser les idées que je partage au- jourd'hui avec vous.

1. Tournés vers Marie

En regardant l'image de Marie qui nous a accom- pagnés tout au long de ces semaines, j'ai essayé d'approcher son cœur comme Champagnat et j'ai imaginé un instant ce qui se passait à l'intérieur d'elle-même après avoir dit son oui et s'être enga- gée avec confiance dans cette aventure avec Dieu (cf. Luc 1, 38). Je crois que seul un cœur libre et rempli de feu aurait pu accepter ce nouveau com- mencement, le commencement de quelque chose d'inhabituel, d'inconnu ... ses plans avaient ainsi complètement changé en quelques instants ... elle s'est immédiatement rendue dans le pays mon- tagneux pour rencontrer Elisabeth (cf. Lc 1,39), et quelques mois plus tard, elle nous donne Jésus (cf. Luc 2,7). On peut aussi imaginer ce qui s'est passé dans le cœur de Marie, sur le point de donner nais- sance, la peur et l'angoisse quand on ne trouve pas un endroit digne pour l'enfant qui doit naître (Luc 2,7). Et, encore une fois, je crois que c'est grâce à son cœur libre et enflammé de l'amour même de Dieu qu'elle a pu accueillir la nouveauté. Avec l'es- prit et la force que nous ressentons en ce moment, nous pouvons également ressentir nos craintes en pensant aux différentes réalités qui nous attendent

à notre retour. Nous y trouverons, certes un accueil chaleureux, mais aussi des défis, ou encore une situa- tion difficile ou complexe à laquelle nous devrons

faire face ... Il peut y avoir aussi la peur que l'on ressent avant de 'renoncer' à quelque chose pour laisser 'naitre' le nouveau, comme nous l'avons répété à maintes reprises tout au long du Chapitre. Comme ce fut le cas de Marie, c'est seulement quand nous avons un cœur libre et ardent que nous pouvons accueillir la nouveauté et donner Jésus au monde.

2. La table du «Nouveau Lavalla»

Avec Marie, la table de La Valla nous accompagne aussi, symbole clair et attrayant pour tous ceux qui vibrent profondément aujourd'hui au rythme du charisme de Marcellin. Une table où il y a de la place pour tout le monde : frères, laïcs maristes, tous les éducateurs et les personnes qui servent dans les œuvres maristes, les enfants, les jeunes, les plus âgés, les familles, ainsi que quelques prêtres, les religieux et re- ligieuses qui nourrissent leur cheminement vocationnel aux sources maristes ... Une table qui accueille tous les Maristes de Champagnat. Une table de laquelle tout le monde peut s'approcher. C'est cela même la merveille de ce don à l'Église et au monde, et qui fait que nous sentons que nous formons une grande famille dans le charisme mariste.

Le lendemain de mon élection, on m'a demandé une courte vidéo pour un groupe de jeunes qui s'étaient réunis, dans nos écoles aux États-Unis pour vivre pendant quelques jours l'expérience du « Nouveau Laval- la ». Cette vidéo, je l'ai faite aussi pour le groupe de jeunes brésiliens que j'ai mentionné au début. Prenant comme symbole la table, je voulais expliquer de manière simple et pédagogique ce que signifie pour moi « Un nouveau La Valla » en lien avec nos réflexions communes tout au long de ce chapitre. La table que Champagnat a fabriquée est bien stable sur ses quatre pieds, qui sont comme les quatre piliers de ce Nou- veau commencement.

- Le premier, notre recherche inlassable de sens, notre quête de Dieu ;
- Le second, former des foyers qui prennent soin de la vie et qui sont générateurs de vie nouvelle.
- Le troisième, être des prophètes de la dignité humaine, présents avec les enfants et les jeunes, les plus vulnérables, les sans voix.

- Le quatrième, être une présence attentive et co-créatrice de notre maison commune.

Je voudrais dire un mot sur chacun de ces quatre piliers, en commençant par le dernier que j'ai mentionné.

A. PRÉSENCE ATTENTIVE ET CO-CRÉATRICE DE NOTRE MAISON COMMUNE.

Pendant tous ces jours passés ici, nous avons apprécié les merveilles d'une nature verdoyante entourant cette ville de Rionegro, et dont les pluies continuelles permettent de maintenir la beauté. Le jour de l'ou- verture du Chapitre, nous avons appris que 30% du territoire colombien fait partie de l'Amazonie. La proxi- mité géographique nous rappelle la grande importance que cet écosystème a pour le monde.

Notre maison commune, notre mère la terre, nous supplie à grands cris, depuis plusieurs années de faire quelque chose pour arrêter l'utilisation excessive et l'exploitation que nous faisons d'elle. Sa générosité et l'abondance commencent à manquer, non pas parce qu'elle refuse de nous en donner plus, mais parce que nous profitons d'elle de façon exagérée et sans contrôle. Le pape François, dans sa Lettre encyclique Laudato Si, au sujet du soin de notre maison commune, dit justement :

« ...il ne suffit pas que chacun s'amende pour dénouer une situation aussi complexe que celle qu'af- fronte le monde actuel… On répond aux problèmes sociaux par des réseaux communautaires, non par la simple somme de biens individuels : ... La conversion écologique requise pour créer un dyna- misme de changement durable est aussi une conversion communautaire » (n. 219).

Quels impacts positifs pourrions-nous avoir si, en tant que maristes, nous posions ensemble un acte ferme afin d'apporter notre petite pierre dans chacun des 80 pays où nous sommes présents ?

Pourrions-nous partir d'une action personnelle qui affecte progressivement nos provinces, nos districts et notre administration générale ? Nous avons

déjà pris des initiatives ici et là ... comment pouvons-nous faire plus que cela ? Imaginons comment cette question de l'écologie et le soin de notre maison commune pourraient influer sur les décisions importantes concernant les structures, les bâtiments, l'utilisation des ressources ... et surtout l'impact positif que nous pouvons avoir sur tant de personnes, de familles, d'en- fants et de jeunes qui, dans leurs décisions quotidiennes, contribuent à transformer le monde. Pour réaliser cela, nous essayerons de rendre effectif ce thème de la formation dans le domaine de l'écologie, en utili- sant nos structures éducatives et pastorales.

B. PROPHÈTES DE LA DIGNITÉ HUMAINE, PRÉSENTS AVEC LES ENFANTS ET LES JEUNES LES PLUS VULNÉRABLES ET LES LAISSÉS POUR COMPTE

Durant les premiers jours du Chapitre, nous avons tous vécu une expérience de contact solidaire dans les quartiers de la périphérie de Medellín. Cette expérience nous a certainement permis de nous connecter à tant de situations d'enfants et de jeunes que nous connaissons, dont la dignité humaine est encore ba- fouée aujourd'hui.

Je revois encore les visages de toutes ces jeunes filles dans le centre où je me suis rendu, avec ces expres- sions de violence et de vies gâchées, mais, en même temps, avec une étincelle d'espoir et d'enthousiasme, grâce à la proximité des personnes qui les accompagnent dans leur réhabilitation.

Cette expérience et notre présence quelques jours plus tard au séminaire théologique, où nous avons ren- du hommage au groupe d'évêques qui, 50 ans plutôt, par le document de Medellin, s'est engagé à être une Eglise proche, courageuse et pleine de tendresse en faveur des pauvres, m'ont marqué personnellement durant ce chapitre.

Pour les frères et les laïcs, l'appel est clair, abandonner résolument notre confort, pour être plus libres et trouver des moyens concrets qui favoriseront notre rencontre avec les enfants et les jeunes les plus dému- nis et marginalisés, pour nous enrichir du don qu'ils représentent, afin que nous soyons des prophètes de la dignité humaine.

Nous avons perçu le grand défi qui est de répondre à la réalité migratoire qui émerge fortement dans tant de parties du monde où nous sommes présents. Cette prophétie prend en compte notre action résolue pour défendre les droits des enfants, en condamnant toute maltraitance portée contre eux, et en travail- lant avec détermination et courage afin que, plus jamais, ces abus ne se répètent.

Dans cette ligne de recherche de moyens concrets qui nous amènent à approcher les enfants et les jeunes marginalisés, je crois en la puissance transformatrice de nos œuvres éducatives et sociales, de nos universi- tés et des mouvements de jeunesse. Je suis moi-même le fruit de l'action éducative mariste, parce que ma vocation a été forgée quand j'étais étudiant mariste et membre du groupe de pastorale juvénile.

Quelles implications ce thème de la prophétie de la dignité humaine aurait-il dans chacune de nos œuvres éducatives et nos différentes activités ? Qu'est-ce que cela implique pour chacun de nous, personnelle-ment ? Et aussi, au niveau des communautés, des Provinces, des Districts, de l'Administration Générale?

internacional, con diversidad de edades y experiencias, hermanos, laicos, laicas, auxiliares y nuestro ca- pellán el P. Rodrigo, hemos hecho juntos la experiencia de "Un nuevo La Valla".

C. FORMER DES 'FOYERS' QUI PRENNENT SOIN DE LA VIE ET QUI SONT GÉNÉRATEURS DE VIE NOUVELLE

Je peux dire que sur ces six semaines, nous avons vécu, en tant que chapitre, l'expérience d'un foyer qui prend soin de la vie et qui a généré une vie nouvelle. Dans un contexte multiculturel, international, avec une grande diversité en âge et en expérience, les frères, les laïcs, l'équipe des services auxiliaires et notre aumônier Père Rodrigo, nous avons, tous ensemble, fait l'expérience du « Nouveau La Valla ».

Nous avons exprimé le fait que l'avenir du charisme sera basé sur une communion de maristes pleinement engagés, unis dans la diversité, et co-respon-

sables de la vie et de la mission maristes.

Nous avons dit que nous désirons promouvoir un renouveau profond de notre vie communautaire, créer des foyers, générer des relations authentiques, expérimenter notre vulnérabilité comme lieu de fécondi- té et de liberté ; nous voulons avoir un style de vie simple, proche des pauvres et nous nous engageons personnellement et communautairement à être plus présents parmi les jeunes, en mettant en œuvre des propositions vocationnelles proactives.

C'est seulement avec des maristes, religieux et laïcs, passionnés dans leur cheminement à la suite de Jésus, qu'il sera possible de bâtir « un nouveau La Valla ». Personnellement, Je n'épargnerai aucun effort avec toute l'énergie humaine et financière nécessaires pour susciter et accompagner les processus vocationnels. Avec cela, je veux souligner la nécessité du témoignage conjugué aux actions prévues pour générer cette vie mariste nouvelle. Je propose que nous prenions, tout au long de l'année, l'équivalent d'un jour par semaine (environ 50 jours par an) que nous consacrerons à soutenir consciemment, nourrir et ac- compagner, à travers des actions ou par notre présence, la vie mariste naissante aussi bien religieuse que laïque. Chacun peut se demander comment il pourrait le faire concrètement. Et j'espère que cela pourra être vécu par de nombreuses personnes à travers le monde mariste. Pour ma part, je voudrais être le pre- mier à vivre cette invitation que je fais.

Pouvons-nous imaginer la synergie que nous pourrions former, en créant une série de foyers ardents qui génèrent la vie dans 80 pays ? La 'ceinture de feu' qui existe sur notre terre (le réseau de plus de 400 vol- cans qui s'étend depuis l'Amérique du Sud et l'Amérique du Nord jusqu'à l'Asie de l'Est, l'Australie et la Nouvelle-Zélande) pourrait être un beau symbole pour illustrer cette synergie. 'Ceinture de feu' qui com- munique et forme un tout, une image du corps global que nous souhaitons continuer à construire en tant qu'Institut. Le feu parle de passion, de chaleur, d'unité, de communication et surtout de lumière. C'est ce que nous sommes appelés à être, la lumière et la chaleur au milieu d'un monde si fragmenté.

D. NOTRE RECHERCHE INLASSABLE DE SENS, NOTRE QUÊTE DE DIEU.

Et le quatrième et dernier pilier : notre recherche inlassable de sens, notre quête de Dieu, qui fera tenir les trois autres piliers mentionnés précédemment. Nous avons affirmé que nous voulons approfondir notre expérience de Dieu dans la rencontre personnelle, dans la vie de tous les jours, afin de témoigner avec passion d'une vie pleine et heureuse. Et pour cela, nous voulons favoriser les programmes pour nourrir l'intériorité, faire revivre la spiritualité et la vie en Dieu.

J'ai constaté que, pendant ces jours de Chapitre, nous avons pu vivre personnellement et collectivement beaucoup de temps de prière silencieuse et contemplative. Nous avons voulu vivre un processus qui nous permettrait de percevoir les appels que le Seigneur murmure à l'intérieur de nous-mêmes, et à partir de là, pouvoir faire ressortir des idées neuves et créatives. Au milieu d'un monde aussi saturé de bruit, un monde où tout va si vite, la culture de l'intériorité en chacun de nous, dans nos communautés et dans nos œuvres, peut être un moyen privilégié pour faire naître et grandir une spiritualité solide et adaptée pour notre temps.

Nous avons un héritage spirituel très riche et un patrimoine charismatique dont nous pouvons continuer à nous nourrir comme notre « pain de chez nous » et que nous pouvons aussi partager avec beaucoup d'autres personnes ... Surtout avec tous ces jeunes désorientés, assoiffés et à la recherche de sens, de profondeur, de vie réelle, ou de Dieu, même s'ils n'arrivent pas toujours à trouver les mots pour exprimer ce désir.

3 Le leadership de Jésus : Amour et service

Enfin, avec l'image de notre Dame de Fourvière, et la Table de La Valla qui tient ferme sur ses quatre pieds, je veux me référer à la troisième image de mon propos. Et je le fais, en m'adressant en particulier à vous, les Provinciaux, Supérieurs de District, membres du Conseil Général, laïcs et les jeunes invités au Chapitre. En regardant la peinture murale qui nous a accompagnés dans cette salle capitulaire depuis le début, nous percevons ce qui constitue le fon-

dement même du leadership de Jésus : être des serviteurs, s'aimer les uns les autres, se laver les pieds ...

Il me semble que nous avons ressenti à maintes reprises pendant ce chapitre une forte invitation à nous renforcer en tant que corps global dans le monde mariste. Ce mouvement peut être une réalité si chacun de nous prend cet appel au sérieux. La transparence dans la communication, ainsi que l'ouverture et la disponibilité, seront des points clés pour aller de l'avant. Nous avons besoin d'une organisation et de struc- tures qui ne soient pas trop lourdes, mais plutôt flexibles et adaptées, et qui soient génératrices de vie. Main dans la main, Unités administratives, Régions et Administration générale, nous pouvons continuer la création de réseaux et l'adaptation nécessaire de nos systèmes d'organisations en vue de la vitalité du charisme et de la mission.

Pour nous tous qui sommes impliqués dans le service de leadership, il est très important que vous preniez soin de vous-mêmes et des autres. Commencez par un sain équilibre entre le travail, le repos, les soins de santé et le cheminement spirituel car il est important d'avoir quelqu'un pour nous accompagner. Per- sonnellement, j'aimerais vous dire que, dans notre tâche en tant que supérieur général, vicaire général et conseiller, nous désirons, de tout cœur et avec toute l'énergie, nous dévouer au soin et à l'accompagne- ment des personnes, à commencer par les Provinciaux et les Supérieurs de District. N'hésitez donc pas à nous contacter à tout moment.

Se parler les uns aux autres dans la vérité, voilà le meilleur service que nous pouvons nous offrir mutuel- lement. La proximité et le service seront les signes du leadership marial que j'ai exprimé comme désir quelques minutes après avoir été élu.

Avec l'expérience et le témoignage personnels de vouloir être les premiers à réaliser les orientations de ce Chapitre général, il sera important d'imaginer et de réfléchir au processus pédagogique que nous souhai- tons mettre en route dans les prochains mois afin que tout l'Institut puisse suivre le rythme. Avec le désir de réaliser cela au plus tôt, n'hésitez pas à investir le temps et l'énergie nécessaires pour motiver et accom- pagner chaque personne et chaque groupe dans leur processus d'ouverture aux appels qui implique de savoir quitter certaines choses pour permettre à d'autres de naître.

REMERCIEMENTS ET CONCLUSION

Je voudrais terminer en disant à chacun des participants et invités au XXII[ème] Chapitre général un mot de remerciement pour leur dévouement et leur passion durant ces six semaines. En plus d'avoir discerné les lignes directrices pour les prochaines années, nous avons finalisé le processus de révision et d'approbation des Constitutions et Statuts, ainsi que l'élaboration de notre Règle de vie : des documents précieux qui renforceront, avec espérance et cohérence, notre vie, notre consécration religieuse mariste.

Merci en particulier aux jeunes frères et aux laïcs maristes présents au Chapitre. Votre présence et vos contributions ont été très précieuses et, avec vous, nous avons été les co-créateurs de ce « Nouveau La Valla ». Merci aux commissions préparatoires, intermédiaires et de facilitation, ainsi qu'au facilitateur pour le grand soutien qu'il nous a apporté. Merci pour l'excellent travail réalisé par la Commission des Constitu- tions et pour la dynamique proposée.

Merci à tous ceux qui nous ont offert divers services durant le Chapitre : les traducteurs, l'équipe d'anima- tion liturgique, les secrétaires, l'équipe technique chargée de la communication et de l'informatique et l'aumônier. Au-delà de leur fonction, leur présence fraternelle, disponible et discrète a été d'une grande valeur pour nous. Merci à la Province Norandine pour sa grande disponibilité et son aide, Elle a offert à ce groupe de capitulants un témoignage évident d'amour pour tout ce qui est Mariste. Un grand merci aux communautés et fraternités de Medellín, en particulier au Noviciat. Et merci aussi à toutes les personnes impliquées dans les services de cette maison de rencontres DeLasalle, pour toutes leurs marques d'attention.

Dans l'image de la Sainte Cène qui nous a accompagnés au cours du chapitre, il y des visages d'hommes, de femmes et de jeunes parmi les disciples autour de Jésus qui symbolisent notre désir d'être aujourd'hui une Eglise-communion. Ce qui m'a aussi beaucoup frappé c'est de voir sur la table les cinq pains et les deux poissons du jeune garçon présent à la multiplication des pains (cf. Jn. 6,9). Cela me rappelle que ce jeune homme a été capable de se détacher et de leur donner tout ... occasionnant ainsi le signe de la multiplica- tion. Je crois que si chacun de nous est capable de se détacher, d'abandonner quelque

chose, de se donner sans réserve, la multiplication sera manifeste.

Avec vous, je veux envoyer une salutation cordiale à tout le monde mariste, en particulier à ceux qui souffrent et qui sont en difficulté ; aux jeunes frères et aux frères d'âge moyen, qui ont un poids important dans l'animation et la mission. Je pense aussi, avec beaucoup d'affection, à nos frères âgés qui sont une référence essentielle dans l'Institut ; aux jeunes et aux laïcs en formation ou en discernement vocationnel; aux laïcs qui appartiennent au mouvement Champagnat et à ceux qui sont liés ou associés au charisme mariste. Mes salutations cordiales aussi aux frères et aux laïcs qui travaillent dans des missions lointaines, et parmi elles'les communautés Lavalla 200'. Merci à tous ces éducateurs qui se donnent au travail, tous les jours, dans les écoles et dans les œuvres sociales ; aux mouvements de jeunesse dans les universités, à nos maisons d'édition et à toutes ces personnes qui travaillent dans l'administration ou d'autres services dans nos communautés et nos œuvres. Chacun, là où vous êtes, vous formez une partie importante de ce corps global. Nous savons qu'ils ont suivi de très près et avec beaucoup d'intérêt les événements du Chapitre ; pour eux, les services informatiques de communication ont été d'une importance capitale. Merci de votre participation au processus pré-capitulaire et surtout merci pour la communion dans la prière que nous avons vécue durant ces semaines.

Mes remerciements au Conseil général sortant, aux frères Joe McKee, Eugène, Antonio, Mike, Victor, Josep Maria, John Klein, pour tout ce que nous avons vécu et réalisé ensemble au cours de ces années. Merci aus- si aux frères Libardo, Pedro, Carlos, avec qui nous avons fait, tous ensemble, communauté. Un grand merci à tout le personnel de l'administration générale, aux secrétariats et aux différents services, ainsi qu'à toutes les équipes et commissions au service de l'Institut. De façon toute particulière, merci Frère Emili, pour ta proximité et ton dévouement, ton leadership et ta vision, et surtout merci pour ta personne, pour ce que tu es. L'Institut te manifestera toujours sa grande reconnaissance. Avec Luis Carlos, nous aurons l'occasion de te dire encore merci, à toi et à tant d'autres personnes.

En tant que Capitulants, nous avons eu le privilège d'être appelés à vivre cette riche expérience; privilège qui devient un engagement. Notre rencontre avec

le pape François à Medellin au début du chapitre nous confirme dans l'intuition et dans la tâche que nous avons de continuer à construire une Eglise au visage marial. Que Marie, femme qui a su créer un foyer où elle a généré une vie nouvelle dont elle a pris soin, continue à nous encourager et à nous accompagner. Champagnat le répétait si souvent : « Marie, cette œuvre est la tienne », et cela me donne la confiance qu'elle continuera à prendre soin de ce « nouveau La Valla ». Elle nous dit encore aujourd'hui : Le nouveau commencement est en marche ! Tous en avant pour le bâtir tous ensemble !

Merci beaucoup.

VII

COMMITEES ET PARTIICPANTS DU XXIIème CHAPITRE GÉNÉRAL

1. PROVISIONAL COMMITTEE

A. COMMISSION PRÉ-CHAPITRE POUR LES CONSTITUTIONS, LES STATUTS ET LA RÈGLE DE VIE

Albert Nzabonaliba – Afrique Centre-Est
Antonio Peralta – Santa María de los Andes
Eduardo Navarro de la Torre – México Occidental
Josep Maria Soteras Pons – Administración General (Coordinador)
Sebastião Ferrarini – Brasil Sul-Amazônia
Tony Clark – Australia

B. COMMISSION PRÉPARATOIRE

Álvaro Sepúlveda – Santa María de los Andes
Benjamin Consigli – United States
Carlos Huidobro – Administración General
Darren Burge – Australia
Eugène Kabanguka – Administración General
João Gutemberg – Brasil Sul-Amazônia
Josep McKee – Administración General (Coordinador)
Juan Carlos Fuertes – Mediterránea
Matthieu Daum – Laico – Francia (Facilitador)
Pau Fornells – Norandina (Secretario)
Rajakumar Susai Manickam – South Asia
Vincent de Paul Kouassi – África del Oeste

C. COMMISSION PROVISOIRE

Ben Consigli – United States
Darren Burge – Australia
Deivis Fischer – Brasil Sul-Amazônia
Ernesto Sánchez – General Administration
Joseph McKee – General Administration (Coordination)
Juan Carlos Fuertes – Mediterránea
Michel Razafimandimby Maminiaina – Madagascar
Rajakumar Soosai Manickam – South Asia

D. TABLEAU DE VÉRIFICATION

Hipólito Pérez – América Central (Coordinador)
Joaquim Sperandino – Brasil Centro-Sul
Patrick McNamara – United States
Robert Thunus – West Central Europe

2. PARTICIPANTS AU XXIIÈME CHAPITRE

A. FRÈRES CHAPITULAIRES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Emili Turú Rofes
Joseph McKee
Antonio Carlos Machado Ramalho de Azevedo
Ernesto Sánchez Barba
Eugène Kabanguka
Josep María Soteras Pons
Víctor Manuel Preciado Ramírez
Michael De Waas
Seán Sammon

AFRIQUE

Cyprian Bankakuu Gandeebo (West Africa)
Evaristus Eddie Kasambwe (Southern Africa)
Francis Lukong Yufenyuy (West Africa)
Joachim Okoye-Ezetulugo (Nigeria)
Joseph Chigozie Udeajah (Nigeria)
Michel Maminiaina Razafimandimby (Madagascar)
Norbert Mwila (África Austral)
Sylvain Romuald Ramandimbiarisoa (Madagascar)
Théoneste Kalisa Ruhando (East Central Africa)
Venceslas Baindekeli (Afrique Centre-Est)

AMÉRICA SUR

Adalberto Batista Amaral (Brasil Centro-Norte)
Alberto Guillermo Aparicio (Cruz del Sur)
Ataíde José de Lima (Brasil Centro-Norte)
Deivis Alexander Fischer (Brasil Sul-Amazônia)
Inacio Nestor Etges (Brasil Sul-Amazônia)
João Carlos do Prado (Brasil Centro-Sul)
Joaquim Sperandino (Brasil Centro-Sul)
Patricio Maximiliano Pino Medina (Santa María de los Andes)
Raúl José Schonfeld Hergenreder (Cruz del Sur)
Saturnino Alonso Ortega (Santa María de los Andes)
Sebastião Antonio Ferrarini (Brasil Sul-Amazônia)

ARCO NORTE

Benjamin Consigli (United States)
Bernard Beaudin (Canadá)
Carlos Alberto Rojas Carvajal (Norandina)
César Augusto Rojas Carvajal (Norandina)
Daniel O'Riordan (United States)
Diego Antón Campo (Norandina)
Gerárd Bachand (Canadá)
Hipólito Pérez Gómez (América Central)
José De Jesús Hernández Martín (México Occidental)
José Sánchez Bravo (México Central)

Luis Carlos Gutiérrez Blanco (América Central)
Luis Enríque Rodríguez Santana (México Occidental)
Luis Felipe González Ruiz (México Central)
Miguel Ángel Santos Villarreal (México Occidental)
Patrick McNamara (United States)
Richard Roy (Canada)

ASIE

Benterege Mervyn Percy Rohana Perera (South Asia)
Juan Felipe Castro Piñeros (Asia)
Lindley Halago Sionosa (East Asia)
RajaKumar Soosai Manickam (South Asia)
Robert Teoh T Khiang (East Asia)
Young-Chul (Domingo) **Lee** (East Asia)

EUROPE

António Leal Das Neves Jorge (Compostela)
Aureliano García Manzanal (Mediterránea)
Brendan Geary (West Central Europe)
Gabriel Villa-Réal Tapias (Hermitage)
Gerard de Haan (West Central Europe)
Jaume Parés Casellas (Hermitage)
José Abel Muñoz Gutiérrez (Ibérica)
Juan Carlos Fuertes Marí (Mediterránea)
Juan Miguel Anaya Torres (Mediterránea)
Manuel Jorques Bru (Mediterránea)
Maurice Berquet (Hermitage)
Máximo Blanco Morán (Compostela)
Michael-Germain Morel (Hermitage)
Moisés Alonso Pérez (Ibérica)
Óscar Martín Vicario (Compostela)
Pere Francesc Ferré Jodra (Hermitage)
Robert Edmond Thunus (West Central Europe)
Samuel Holguín Díez (Ibérica)
Tomás Briongos Rica (Compostela)
Xavier Barcelo Maset (Hermitage)

OCEANIE

Darren Joseph Burge (Australia)
David George McDonald (Pacific)
Jean Marie Batick (Melanesia)
John Mathew Hazelman (Pacific)
Kenneth Charles McDonald (Australia)
Michael Charles Green (Australia)
Peter Gerard Carroll (Australia)

INVITÉS

LAÏCS

Anthony Richard Clarke (Australia)
Elma Rafil Balcuna (East Asia)
Gabrielle Giard (Canadá)
Jimena D. Grignani (Brasil Centro-Sul)
Joseba Louzao (Ibérica)
Josep Buetas Ferrer (Hermitage)
Michael Greeff (Southern Africa)
Nohemy Pinto (América Central)

JEUNES FRÉRES

Brendan Sinei (Melanesia)
Eric Kramo (África del Oeste)
Fabio Queiros De Oliveira (Compostela)
José Augusto Junior (Brasil Centro-Norte)
Nelson Luna Beltran (East Asia)
Omar Peña Jacobo (América Central)

AUTRES FRÉRES INVITÉS

José Libardo Garzón Duque (Ecónome Général - Administration Générale)
Vincent Uchenna Abadom (Nigeria)

3. SUPPORT EQUIPMENT DURING THE XII GENERAL CHAPTER

A. COLLABORATEURS

DÉCORATION
Agapito Gómez Medina (Norandina)

COMMUNICATION
Cristiano Codarin Giamarco (Brasil Centro-Norte)
Luiz Carlos Da Rosa (Administration Générale, Rome)

ASSISTANT DE TRADUCTION ET DE LA COMMISSION CENTRALE
F. Teodoro Grageda Vazquez (East Central Africa)

LITURGIE ET ANIMATION
Alexandra Morales Culqui (Norandina)
F. Anthony Leon (Administration Générale, Rome)
F. Dong Ryeol (Anselmo) Kim (Eas Asia)
F. Fabrício Alves Da Cruz (Brasil Centro-Norte)
Fr. Rodrigo Ortíz, OFM (Capellán – Norandina)

SECRÉTAIRE ADJOINT
F. Carlos Saúl Corzo Uribe (Norandina)

SERVICES GÉNÉRAUX
F. Orlando Escobar (Norandina)

SERVICES TECHNIQUES
Laércio Da Cruz Loureiro (Brasil Centro-Sul)

Priscila Staniski (Brasil Centro-Sul)
H. Marcelo De Brito (Cruz del Sur)

TRADUCTIONS ÉCRITES

F. Anthony John Clark (Australia)
F. Eduardo Navarro (México Occidental)

TRADUCTION ORALE

F. Albert Michael Rivera (United States)
F. José Luis Grande Galindo (Asia)
F. Teófilo Minga (Compostela)
F. Vincent De Paul Kouassi (África del Oeste)

COMMISSION D'ANIMATION DU XXIIÈME CHAPITRE GÉNÉRA

Ben Consigli – United States (Coordinador)
Darren Joseph Burge – Australia
Ernesto Sánchez Barba – Administration Générale
João Carlos do Prado – Brasil Centro-Sul (Secretario del XXII Capítulo General)
Juan Carlos Fuertes Marí – Mediterránea
Lindley Halago Sionosa – East Asia
Michael Maminiaina Razafimandimby – Madagascar
Óscar Martín Vicario – Compostela

FACILITATEUR DU XXIIÈME CHAPITRE GÉNÉRAL

Matthieu Daum – France

VIII

NOUVEAU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL (2017-2025)

Une des fonctions du Chapitre Général est d'élire le Gouvernement Général, qui sera chargé au cours des huit prochaines années de mettre à jour le rêve de Marcellin Champagnat dans le monde d'aujourd'hui, selon les indications données par l'Assemblée du Chapitre.
Le 3 octobre, le F. Ernesto Sánchez, de la province du Mexique Occidental, a été élu Supérieur Général, et le F. Luis Carlos Gutiérrez Blanco, de la province d'Amérique Centrale, a été élu Vicaire Général.
Une semaine plus tard, le 10 octobre, le nouveau Conseil Général a été élu. Les six frères choisis par les capitulaires étaient : Ben Consigli (USA), João Carlos do Prado (Brasil Centro-Sul), Josep Maria Soteras (L'Hermitage), Ken Charles McDonald (Australia), Óscar Martín Vicario (Compostela) et Sylvain Ramandimbiarisoa (Madagascar).

F. Ernesto Sánchez Barba - Supérieur Général
Il est né à Guadalajara, Mexique, le 21 février 1961, neuvième enfant d'une famille de seize que ses parents Carlos et Juanis ont élevés. Élève mariste de pré-primaire jusqu'à l'école secondaire, il est allé au postulat à 17 ans. Il a suivi l'École Normale pendant le Scolasticat et après il a obtenu une maîtrise en Sciences Religieuses et en Mathématiques. Il a fait à Rome une licence en Pastorale des Vocations et plus tard la maîtrise dans ce domaine. Il a suivi le cours pour formateurs à Lyon, France.
Il a enseigné 4 ans dans le primaire et 3 dans le secondaire, tout en étant formateur au Juvénat. Pendant 5 ans il a fait partie de l'équipe provinciale de la Pastorale des Vocations et des Jeunes, et il a donné des cours dans l'école secondaire.
Pendant 4 ans il a été responsable du Postulat et ensuite il a été nommé à Administration Générale où, pendant 4 ans, a été secrétaire des commissions de la Vie Religieuse et de la Pastorale des Vocations, et 2 ans Directeur du Bureau

des Vocations. Le 23 décembre 2008 F. Ernesto a été nommé Provincial du Mexique Occidental. En 3 octobre 2009 a été élu Conseiller Général. A été élu Supérieur Général le 3 octobre 2017.

F. Luis Carlos Gutiérrez Blanco - Vicaire Général

Il est né en 1967, en Espagne. Il a fait ses premiers vœux à l'Institut en 1986 à Palencia, et peu de temps après, il est parti au Guatemala, ayant y fait sa profession perpétuelle en 1992.

Au début, il a travaillé dans les collèges du Guatemala, du Costa Rica et de Puerto Rico. Plus tard, il est devenu le responsable provincial de l'éducation e des laïcs des six pays de la province.

Il a fait des études universitaires en Sciences sociales et en Langues. Il a un baccalauréat en Sciences religieuses et en Théologie, une maîtrise en Administration et supervision de l'Éducation et un doctorat en Éducation. Il a été professeur dans différents contextes et se distingue par sa passion pour l'enseignement, qu'il considère comme un espace de transformation, d'humanisation et d'évangélisation.

Il a également été membre du Conseil d'Administration de la Conférence des Religieux du Puerto Rico et du Guatemala. Depuis décembre 2013, il était Provincial de l'Amérique Centrale. Il a été membre de la Commission de Mission et Sous-Commission de l'Éducation de la Conférence interaméricaine des Provinciaux, dont a été le coordinateur du Conseil Permanent.

F. Ben Consigli - Conseiller Général

Il est né en 1962 à New York. Il a fait sa première profession en 1989 et sa profession perpétuelle en 1995.

Il est titulaire d'un baccalauréat en Histoire et en Sciences humaines du Queens College de la New York City University, d'une maîtrise en Histoire de l'Université Rutgers au New Jersey et d'un diplôme professionnel en Administration de l'Éducation de l'Université Saint John à New York. Il était professeur, même pendant sa formation initiale, à Molloy High School à New York et Roselle Catholic au New Jersey. Il a aussi été administrateur d'école à Molloy High School dans la période 1995-2000.

En 2000, il a été nommé directeur de l'Académie Saint Joseph à Brownsville, au Texas. Puis en 2001, il a été nommé vice-provincial de l'ancienne province d'Esopus. Depuis 1995, il a été dans l'administration provinciale, d'abord dans la province d'Esopus et ensuite dans la province des États-Unis : Conseiller provincial, membre de l'équipe économique, Viceprovincial, assistant provincial et directeur de l'Éducation. En 2009, il a été nommé Provincial et termine son mandat en 2015.
Pendant son année sabbatique (2015-2016), F. Ben a étudié à l'école de Théologie appliquée de Berkeley, en Californie. Avant le Chapitre général, Ben a été conseiller d'orientation à Christopher Columbus High School de Miami, en Floride.

F. João Carlos do Prado - Conseiller Général
Il est né en 1971 à Jaborá, Brésil. Il a fait sa première profession en 1992 et sa profession perpétuelle en 1999.
Il a une maîtrise en Éducation à PUC de Paraná et un baccalauréat en Sciences religieuses. Il est également diplômé en Littérature et a une spécialisation en Psychologie du Développement humain. De 1995 à 2002, il a travaillé au Collège Frei Rogério à Joaçaba, coordonnant le service d'orientation religieuse et coordonnant plus tard le Centre d'animation des vocations et de la jeunesse.
De 2003 à 2008, il a coordonné le secteur pastoral de la Province mariste du Brésil Centro-Sul. Il a été membre du Conseil Provincial de 2002 à 2008. Il a coordonné le secteur de mission de l'Union mariste brésilienne (UMBRASIL) de 2006 à 2008 et, en 2009 et 2010, il a été secrétaire exécutif de l'UMBRASIL. De 2011 à 2016, il était directeur du Secrétariat de Mission de l'Institut.
En 2017 est allé à New York pour préparer le début du doctorat en Éducation. Il a été nommé Provincial du Brasil Centro-Sul en mai 2017 et devait prendra ses fonctions en décembre dans cette même année.

F. Josep Maria Soteras - Conseiller Général
Il est né en 1958 à Igualada (Barcelone), en Espagne. Après ses premières an-

nées à l'école publique et paroissiale, il poursuit ses études au collège mariste local. Après sa formation mariste à Les Avellanes, il a fait sa première profession en 1979 et sa profession perpétuelle en 1985. Il a ensuite étudié l'éducation à Alcalá de Henares (1982) et a reçu un diplôme en Sacrée Écritures (Rome, 1990).
Il a développé son apostolat scolaire en Catalogne et a été directeur d'école à Barcelone de 1984 à 1986 et à Mataró entre 1991 et 1995. Il a participé à divers conseils provinciaux depuis 1992 et, dans la province de L'Hermitage, il a assumé diverses tâches de coordination, d'animation, de gouvernement et de formation biblique, en particulier pour les enseignants de religion. A été élu Conseiller Général le 3 octobre 2009.

F. Ken McDonald - Conseiller Général
Il est né en 1959, en Australie, à Townsville, dans le Queensland. Il a reçu sa première formation dans l'école paroissiale, avec les Sœurs de la Charité et ensuite il a étudié chez les Frères Maristes.
Il a fait sa première profession en 1980 à Mittagong et sa profession perpétuelle cinq ans plus tard en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Il a étudié l'histoire et a une maîtrise en études religieuses et en accompagnement psychologique. À partir de 1984, il a travaillé en Papouasie-Nouvelle-Guinée pendant 30 ans, travaillant dans divers secteurs en tant que professeur et directeur. Il a également travaillé avec des enfants traumatisés par la guerre civile à Bougainville. Il a été supérieur du district de Mélanésie de 2006 à 2015. Depuis 2015, il est vice-provincial d'Australie.

F. Óscar Martín Vicario - Conseiller Général
Il est né à Burgos le 10 septembre 1966. Il a suivi la formation initiale à Arévalo, Miraflores et Salamanque, où il a fait ses premiers vœux en 1986. Il a fait sa profession perpétuelle en 1993.
Il a un diplôme en enseignement et une maîtrise en Philologie hispanique et maîtrise en Théologie. Il a été délégué Provincial pour la solidarité à SED et également responsable provincial pour la Pastorale des Jeunes. En 2005, il devient coordinateur de l'équipe d'animation des 20 centres éducatifs de la

Province de Compostelle et est nommé Vice-provincial.
De 2010 à 2016, il fut provincial. Il fut également président de la Conférence européenne des Provinciaux. Depuis 2016 il vit au Mozambique, en tant que membre de l'équipe de formation du Noviciat Mariste de Matola.

F. Sylvain Ramandimbiarisoa - Conseiller Général
Il est né en 1962 à Mahajanga, Madagascar. Il a fait ses premiers vœux en 1979 et sa profession perpétuelle en 1986. Il a travaillé pendant quelques années à l'école primaire et secondaire. Après ses études en Psychologie religieuse à l'Université Grégorienne à Rome, en 1994, et un diplôme de troisième cycle en Éducation à Nairobi, il a été formateur au Centre International Mariste de Nairobi pendant 7 ans, après quoi il a été nommé Provincial et rempli cette fonction de 2002 à 2007.
Il était responsable de la Pastorale des Vocations de 2008 à 2012. Ensuite il fut directeur d'une école au nord de Madagascar.
Il est de nouveau nommé Provincial, une fonction qu'il a assumé depuis janvier 2014 jusqu'à la fin du mois de décembre 2017. Pendant cette période de leadership il a été président de l'Union des Supérieurs Majeurs à Madagascar.
Il était membre du Secrétariat élargi des Laïcs Maristes de 2009 jusqu'en 2016.

Benjamin Consigli, fms – Coordinateur de la Commission de Facilitation
João Carlos do Prado, fms – Secrétaire du XXIIème Chapitre Général
Carlos Saúl Corzo Uribe, fms –Secrétaire Auxiliaire du XXIIème Chapitre Général

ISBN 979-12-80249-26-5



